

Versailles

A large crowd of people is walking along a street in Versailles, France. In the background, the Palace of Versailles is visible, surrounded by trees and a clear blue sky. The scene is bright and sunny, suggesting a festival or public event.

Magazine d'information de la Ville de Versailles • septembre 2009 • 3 €

Écouter et valoriser **LE TISSU ASSOCIATIF**

RDV Orphée Festival européen Théâtre et Handicap

VIE QUOTIDIENNE Une offre d'accueil renforcée

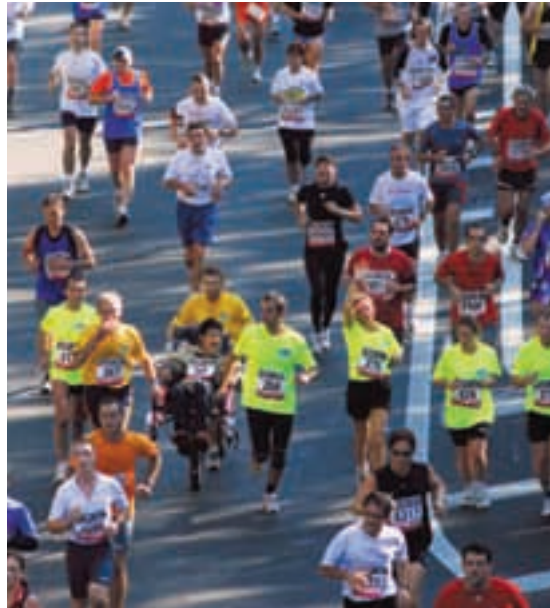
GRAND TÉMOIN Stéphane Audran

SEPTEMBRE 2009



20 DOSSIER
ÉCOUTER ET VALORISER
LE TISSU ASSOCIATIF

1 1 VOS RENDEZ-VOUS DU MOIS
ORPHÉE FESTIVAL EUROPÉEN
THÉÂTRE ET HANDICAP



36 VIE QUOTIDIENNE
RENTRÉE SCOLAIRE 2009
UNE OFFRE D'ACCUEIL RENFORCÉE

43 SPORT
LE PARIS-VERSAILLES,
PROJET SOLIDAIRE

48 GRAND TÉMOIN
STÉPHANE AUDRAN



Septembre 2009

Magazine d'information publié par la Ville de Versailles. Hôtel de Ville : 4, avenue de Paris. RP 1144 - 78 011 Versailles Cedex • Tél. : 01 30 97 80 00 • magazine@versailles.fr •

www.versailles.fr • Directeur de la publication : François de Mazières • Directeur de la rédaction : Rémy Le Gall • Rédactrice en chef : Agathe Dombre •

Rédacteurs : Astrid Renoult, Véronique Lefebvre, Virginie Fontaine, Raphaël Mennesson • Photographies : Jacques Postel, Anaïd de Dieuleveult •

Iconographie : Marie Bertin • Publicité : Sylvie Cior • Diffusion : Agnès Jourdan, Mathilde Prevost •

Réalisation : Hermès Communication • Impression : Le Réveil de la Marne • Dépôt légal : septembre 2009 • N° ISSN : 1620-7688

MAGAZINE IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100 % RECYCLÉ



ACTUALITÉS

5 Vos rendez-vous du mois

Forum des Associations
Journées du Patrimoine
Réouverture de l'Opéra Royal
Fêtes Baroques
Saveurs du potager

14 Au Conseil

Séance du 2 juillet 2009

16 Faits et gestes

DOSSIER

20 Associations

Écouter et valoriser le tissu associatif

ENTREPRENDRE

26 Économie

L'INRETS s'implante à Satory

27 Commerce

Opération accessibilité

29 Nouvelles boutiques

MIEUX VIVRE

30 Développement durable

Des ampoules fluo-écologiques

31 Au cœur des quartiers

36 Vie quotidienne

Rentrée scolaire 2009

TEMPS LIBRE

39 Culture

Rentrée culturelle 2009

40 Patrimoine

K d'école

41 Il était une fois

Le lycée Jules Ferry

43 Sport

Les arts martiaux

ÉCHANGER

46 Le journal des lecteurs

48 Grand témoin

Stéphane Audran

50 Vie associative

Association Relais étoiles de vie

51 La cause du mois

Les « Nutrinautes »

53 La Versaillaise du mois

Solange Catry

54 Bon à savoir

55 Informations pratiques

56 Carnet d'état-civil

57 Tribunes libres

Encart central : Agenda

ÉDITO

Lors du dernier conseil municipal d'avant les vacances, une importante délibération a été adoptée permettant la transformation de la communauté de communes du Grand Parc en communauté d'agglomération.

Un acquis important pour notre Ville, fruit d'un travail de plus d'un an et demi mené en étroite collaboration avec les maires des onze communes constituant notre intercommunalité.

Notre équipe a réservé sa tribune, en fin de journal, pour vous en donner les premières grandes lignes avant d'approfondir ce sujet dans l'un des prochains numéros de ce magazine. Mais pour l'heure, la rentrée des classes approche et, avec elle, le retour des familles à leurs activités habituelles.

Comme chaque mois de septembre, la Ville de Versailles organise sur l'avenue de Paris la rencontre des associations.

Vous pourrez ainsi avoir une juste vision de la grande diversité des activités associatives qui existent dans notre Ville.

Associations caritatives, culturelles, sportives, la gamme est très large et montre la générosité et le goût du partage des Versaillais.

Pour notre équipe municipale, le soutien aux associations est une priorité.

Dès l'an prochain, une fois les travaux de réhabilitation achevés, sera ouverte dans l'ancienne maison des syndicats, rue Saint-Simon, une antenne pour les associations et pour les jeunes qui complétera le dispositif de salles actuellement disponibles dans les maisons de quartier, à la mairie et dans l'ancienne école primaire désaffectée de Moser. L'autre événement de septembre, celui que toutes les familles attendent, c'est bien évidemment la rentrée scolaire. La Ville de Versailles, directement responsable de l'équipement des écoles primaires, a procédé comme chaque année durant l'été aux travaux de rénovation nécessaires. Elle a par ailleurs décidé, avec le soutien du Conseil général des Yvelines, la rénovation en profondeur de l'école Antoine Richard, dans le quartier Richard Mique, pour laquelle une équipe d'architectes a été désignée lors du dernier conseil municipal de juillet.

Afin de faciliter la vie des parents qui travaillent, plusieurs mesures ont également été prises de manière à étendre la prise en charge des enfants en dehors des heures scolaires : il s'agit notamment de deux nouveaux « accueils de loisirs maternels »

à Satory et Notre-Dame, d'une augmentation de capacité du « centre d'accueil loisir primaire » Edme Frémy et d'un nouveau « point d'accueil préscolaire » à l'école maternelle des Dauphins.

Durant l'été, vous aurez également noté que plusieurs travaux de voirie ont été engagés, notamment en vue de renforcer la protection des usagers de la voie publique autour des écoles.

Un ensemble de dispositions qui, nous l'espérons, vous rendront la rentrée plus facile.



© Philippe Frétaut

François de Mazières

Maire de Versailles

DANCE ART'

Reprise des cours lundi 14 septembre

Classique . Jazz . Hip Hop
Salsa . Remodeling
Enfants . Adultes . Seniors

Cours particuliers . Coaching à domicile
Préparation aux concours et examens

Permanence pour les inscriptions
mercredi 2 et samedi 5 septembre



Marion Michelotti
ancienne soliste
de la Cie Christine Teyssier
et médaillée d'or
au CNR de Boulogne-Billancourt



15 rue Colbert . 78000 Versailles . Tél. 06 83 00 99 03
Web www.dance-art.fr . Email contact@dance-art.fr

Avec la Société Générale,
préparez l'avenir de votre enfant.



On est là pour vous aider
www.societegenerale.fr

Société Générale, DCMA/MOP – Tour Granite 75886 Paris Cedex 18, SA au capital de 799 478 431,25 €
552 120 222 RCS Paris. Siège social : 29 bd Haussmann 75009 Paris – 01/09.

De l'étude à la réalisation



Culinelle
Créateurs de cuisines

Visitez notre site Internet :
www.culinelle.fr

4 rue de Versailles - 78150 Le Chesnay
01 39 55 22 41

Notre 1^{er} Service à Domicile : Mieux faire, toujours Mieux faire !

Nos collaborateurs ont chaque jour comme défi d'améliorer
leur prestation, afin de mieux vous servir.

Voici 5 services ajustables
à vos besoins.



Suivi
personnel
par une
gouvernante
attitrée.

Aucun frais de dossier ou administratif.
Entreprise agréée : déduction de 50 % sur vos impôts.

Contactez-nous au
01 55 57 04 29
Agence de Versailles
22 rue Hoche
78000 Versailles

Aide à Dom.



Mettez-nous au défi de mieux faire chez vous !

Samedi 12 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous annuel essentiel pour organiser les emplois du temps de l'année, le Forum des associations s'installe à nouveau avenue de Paris pour une journée de rencontres et de dialogues.



Dans les allées, l'objectif est de se balader pour découvrir sur place la richesse et la diversité du tissu associatif versaillais. Que l'on soit tenté par des activités culturelles, sportives, sociales..., tous les représentants associatifs sont à disposition du public pour proposer leurs activités et prendre les inscriptions. Au-delà de l'échange en effet, beaucoup d'associations proposent de prendre directement les inscriptions sur place ce qui permet de régler facilement et rapidement toutes les formalités de rentrée.

PLUS DE 300 ASSOCIATIONS

Plus de 300 associations seront présentes cette année avec des objectifs variés mais ciblés. Rencontrer les Versaillais, se faire connaître, échanger entre elles et parfois rechercher des bénévoles lorsqu'elles en ont besoin. Les 8 maisons de quartier seront bien évidemment présentes dans leur mission de soutien à la vie associative. Elles seront là pour montrer le travail qu'elles accomplissent au quotidien dans les quartiers de la Ville et répondre à toutes les questions. Le personnel de la Direction de la Vie des Quartiers, des Loisirs et de la Jeunesse se mobilise pour accueillir le public et l'informer sur l'organisation des stands. L'informatisation de l'accueil permet de renseigner de manière plus optimale le public. Lorsque les demandes sont ciblées, la personne repart avec le nom de l'association et le numéro de stand qu'elle cherchait sans perdre de temps.

UN ESPACE DÉDIÉ AU SPORT

Une nouveauté cette année, les associations sportives qui le souhaitent ont été regroupées dans un espace dédié du Forum pour une meilleure lisibilité du public qui vient souvent faire les inscriptions sportives des enfants pour



l'année. Des milliers de personnes sont encore attendus de 10 h à 18 h pour ce grand rendez-vous de la vie versaillaise. Sur le podium, des associations se succéderont pour des démonstrations de danse, de musique, d'arts martiaux... Dans les allées, du théâtre d'improvisation, de la musique bretonne et bien d'autres savoir-faire et spécificités à découvrir spontanément. À cette occasion, le public pourra se procurer le nouveau Guide des associations spécialement édité pour le 12 septembre prochain. ■

Renseignements sur www.versailles.fr





Samedi 19 et dimanche 20 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE SUR LE CHEMIN DE L'ACCESSIBILITÉ

Pour sa 26^e édition, les Journées européennes du patrimoine auront pour thème : « Un patrimoine accessible à tous » afin de faciliter encore davantage l'accès des sites et des monuments historiques aux personnes en situation de handicap et aux publics empêchés ou peu familiers des institutions culturelles. Une problématique conforme à la politique de la Ville de Versailles engagée dans le domaine de l'accessibilité.

Lors de l'édition 2008, une journée avait été dédiée à l'accueil des personnes en situation de handicap. Cette initiative a permis de consacrer les journées de 2009 à « l'accessibilité à tous ». Au programme de ces deux journées : des promenades contées, des parcours, des expositions, un marché et des spectacles à découvrir dans toute la Ville.

PROMENADES CONTÉES*

Les quartiers de Notre-Dame et de Saint-Louis proposent chacun deux parcours conduits par un comédien et accessibles à tous. Pour y parvenir, la Ville a procédé à certains travaux dans le but de rendre les quartiers historiques accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite.

Samedi 19 septembre, quartier Notre-Dame
à 10 h, 14 h et 16 h.

Dimanche 20 septembre, quartier Saint-Louis
à 11 h et 15 h.

Réservez obligatoirement auprès de l'Office de Tourisme au 01 39 24 88 88.

PARCOURS-PROMENADE

L'Association de sauvegarde du quartier de Clagny, en partenariat avec la Ville de Versailles propose un parcours-promenade « De Napoléon III aux années folles ». Ce parcours a pour objet de faire découvrir par des animations musicales et théâtrales, le charme et l'histoire de ce quartier qui a conservé intact son cachet du XIX^e siècle.

Samedi 19 septembre de 14 h 30 à 16 h.

Renseignements au 01 30 97 85 28.

« UNE PETITE PLACE » AUX ARCHIVES COMMUNALES

Après « La rue est à nous » en 2007 et « Versailles. La Ville, vue du ciel » en 2008, « Une Petite Place » est une nouvelle déclinaison de la thématique de l'histoire urbaine de Versailles. Cette exposition annuelle des Archives communales propose une reconstitution historique et des représentations figurées d'un site du quartier Notre-Dame aujourd'hui disparu : celui de la Petite Place, aménagée en 1685 sur l'emplacement des jardins de l'hôtel de Choiseul, à proximité du Château et de la place d'Armes, entre les actuelles rues Colbert et Carnot.



Exposition du samedi 19 septembre au vendredi 27 novembre aux Archives communales, Grande Écurie du Roi, 1 avenue de Paris. Du mardi au samedi, de 14 h à 18 h (ouverture exceptionnelle le samedi 19 jusqu'à 22h et le dimanche 20 septembre, de 14 h à 18 h).

Entrée libre. Catalogue d'accompagnement imprimé disponible à la vente. Renseignements au 01 39 20 67 90.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

VISITES LIBRES*

École des Beaux-arts au 11, rue Saint-Simon **Samedi 19 et dimanche 20**, visites libres des ateliers avec présentation de certains travaux d'étudiants et des bâtiments rénovés.

Exposition des plans de l'architecte Platane Berès et vidéo sur la taille très particulière des pierres de façade.

Samedi soir visite nocturne et animation jusqu'à 22h.

Renseignements au 01 39 49 46 14.



« MES UTOPIES AVEC LA LUNE »

L'école des Beaux-arts expose dans sa galerie les œuvres de Mercedes Chamba, plasticienne et ancienne élève de l'école. Après deux premiers voyages avec Gulliver et Jules Verne, elle nous présente sa nouvelle Utopie. « *Le monde lunaire réserve, dit-on des sensations extraordinaires, abusées par les illusions d'optique. Je veux en avoir le cœur net, faire réellement sa connaissance... Faire le voyage...* ».

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10 h à 20 h.

Exposition du jeudi 17 septembre au jeudi 1^{er} octobre au 11, rue Saint-Simon.

Du lundi au vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 15 h à 19 h.

Renseignements au 01 39 49 46 14.

MUSÉE LAMBINET *

Samedi 19 et dimanche 20, visites libres de 14 h à 17h45.

Samedi 19 et dimanche 20, visites guidées à 14h30 et à 16 h.

Le Musée Lambinet propose une activité en direction des familles. Le Trio Jacob donnera un concert de musique classique le **dimanche 20** à 15h30.

Musée Lambinet au 54, boulevard de la Reine.

Renseignements au 01 39 50 30 32.

POTAGER DU ROI

VISITES LIBRES*

Le Potager du Roi au 10, rue du Maréchal Joffre

Samedi 19 et dimanche 20, visites libres de 10 h à 18 h.

VISITES COMMENTÉES*

Samedi 19 et dimanche 20, visites commentées à 11 h, 14h30 et 16 h.

Renseignements au 01 39 24 62 62 ou sur www.potager-du-roi.fr



SPECTACLE PLASTIQUE DANSE FLORE*

Présenté au Potager du Roi **du vendredi 18 au dimanche 20 septembre**, ce dialogue entre patrimoine et création contemporaine proposera une programmation pluridisciplinaire. Chorégraphies, créations in situ de plasticiens, projet de jardin culturel transportable ou un travelling chorégraphique et plastique...

MARCHÉ des potiers

Tout le week-end sur les terre-pleins de l'avenue de Saint-Cloud, l'Association Le Pot de terre accueille pour son Marché des potiers, 55 artistes venus de toute la France, d'Allemagne et d'Espagne qui présentent leurs œuvres issues des différentes techniques. Des animations gratuites, un atelier enfants ainsi qu'une démonstration spectaculaire de la technique ancestrale de jarres à la corde, seront proposés.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 9 h à 19 h. Renseignements au 02 47 24 27 44.

Une cinquantaine d'usagers des maisons de quartier sera aussi invitée à participer à une reprise de la performance historique du célèbre chorégraphe Steve Paxton « Satisfyin'lover ».

La soirée inaugurale du 18 septembre est dédiée au Cinquantenaire du ministère de la Culture et de la Communication.

Samedi 19 et dimanche 20 de 13 h à 18 h.

Renseignements sur www.plastiquedanseflore.com

Tarifs: 6,50 € plein tarif, 3 € tarif réduit (étudiants, chômeurs, de 12 à 17 ans). Gratuit pour les moins de 12 ans.

THÉÂTRE MONTANSIER*

« Vue du Parterre », son et lumière présentant la vie de la Montansier, la construction du théâtre et plus généralement la machinerie d'un théâtre du XVIII^e siècle. Le spectacle sera donné régulièrement au cours la saison 2009-2010.

Samedi 19 à 20h30.

Dimanche 20, visites libres de 10 h à 18 h.

Théâtre Montansier au 13, rue des Réservoirs.

Renseignements au 01 39 20 16 16. ■

Renseignements à la Direction des Affaires Culturelles au 01 30 97 85 28.

Le programme est disponible sur www.versailles.fr et dans tous les lieux d'accueil de la Ville.

* accessible aux personnes à mobilité réduite

ET AUSSI

Ils ouvrent leurs portes

La Bibliothèque municipale, la Cathédrale Saint-Louis*, le Centre de Musique Baroque de Versailles*, la Chapelle Notre-Dame des Armées*, la synagogue de Versailles, le Château de Versailles, le 5^e régiment du génie*, le Domaine de Madame Elisabeth (*jardin uniquement), l'Église Notre-Dame*, l'Église Sainte Jeanne d'Arc*, l'Hôtel de Ville*, la Loge maçonnique de Versailles, la Maison des musiciens italiens, la Maréchalerie-Centre d'art contemporain, le ministère de la Guerre-Couvent des Récollets, le Musée des carrosses, le Pavillon des filtres-Bassin de Picardie, la Préfecture des Yvelines*, l'Union nationale des collectionneurs de véhicules militaires historiques...

* accessible aux personnes à mobilité réduite





Lundi 21 septembre

RÉOUVERTURE ET INAUGURATION DE L'OPÉRA ROYAL

Il aura fallu deux ans de travaux titanesques et ingrats avant de pouvoir de nouveau ouvrir au public ce théâtre de cour particulièrement remarquable par ses agencements architecturaux, décoratifs, scéniques et techniques. Une mise en sécurité nécessaire et invisible qui assure la pérennité de ce lieu de spectacle, inscrit dans l'histoire de la Ville.

Fermé depuis juin 2007, l'Opéra Royal a bénéficié d'importants travaux de mise en sécurité, priorité du schéma directeur. « *Je voudrais, à cette occasion, saluer le travail magnifique de Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments Historiques et de Valérie Forey de l'EMOC (Établissement Public de Maîtrise d'Ouvrage des Travaux Culturels)* », confie Jean-Paul Gousset, Directeur Technique de l'Opéra Royal. « *Avant de lancer les travaux, deux années d'études et de réflexion ont été utiles pour prendre les décisions à la fois ambitieuses et raisonnables que nécessitait ce chantier courageux* ».

Les travaux ont principalement porté sur le remplacement à neuf des réseaux internes à l'édifice (chauffage, circuits électriques, détection incendie) pour un édifice composé essentiellement de bois et donc particulièrement vulnérable au feu. Pour écarter un autre risque majeur, l'externalisation des locaux techniques vétustes, implantés au

cœur même du bâtiment a été décidée et achevée.

PLACE AUX ARTISTES

La séparation coupe-feu, existante depuis les années cinquante, et placée entre la salle et la scène, supprimait par son implantation « sauvage » l'utilisation des deux anciens premiers plans et restreignait le cadre de scène. Elle a disparu tandis que les escaliers à pan de bois qui l'encadrent ont été rétablis dans leur caractère originel. Les loges des artistes, placées latéralement dans les dessous de scène, ont également été supprimées et l'ensemble des machineries scéniques des dessous ont été remises en perspective afin de pouvoir les ouvrir à la visite. Le Bâtiment des Acteurs, jusqu'ici logement de fonctionnaires du Sénat, redevient légitimement l'espace réservé aux artistes. Pour inaugurer ce « nouvel » Opéra royal qui retrouve ainsi sa configuration et son fonctionnement « originels », un concert de

gala sera donné le **lundi 21 septembre** à 21 h, avec Magdalena Kozena sous la baguette de Marc Minkowski. Suivra ensuite une programmation pour cet édifice prestigieux ouvert sur les répertoires de la musique savante classique et baroque, française et étrangère, sur le théâtre, sur la danse, avec toujours les plus grands noms de la scène française et internationale. Elle viendra en complément des spectacles proposés chaque automne par le Centre de musique baroque de Versailles. ■
Renseignements : www.chateauversailles-spectacles.fr

L'HISTOIRE

Commandée initialement à Jules Hardouin-Mansart en 1682, la construction de l'Opéra Royal fut menée par Jacques-Ange Gabriel pour être inauguré en 1770 à l'occasion du mariage du futur Louis XVI. La salle, transformée lourdement sous Louis-Philippe par Frédéric Nepveu, perdit sa vocation théâtrale en 1871 pour abriter le Sénat et il faudra attendre 1957, après une vaste campagne de travaux conduite par André Japy, pour qu'elle retrouve son aspect d'Ancien Régime.

FÊTES BAROQUES

Les Fêtes Baroques du Centre de musique baroque soutenues par la Ville de Versailles sont l'occasion de faire entendre les grandes pages des compositeurs français de l'époque en permettant aux orchestres et ensembles baroques de briller par la diversité et la richesse des œuvres présentées.

LES TEMPS FORTS 2009

Le concert exceptionnel du **Boston Early Music Festival Orchestra** qui illustre la volonté du Centre de musique baroque de Versailles (CMBV) d'ouvrir sa programmation aux orchestres étrangers. Pour la première fois, l'orchestre du Festival de musique ancienne de Boston franchit donc l'Atlantique et vient se produire en Europe à l'invitation du CMBV. Sous la direction de Paul O'Dette et de Stephen Stubbs le public découvrira la « Splendeur de l'Opéra français de Lully à Rameau ».

Manège de la Grande Écurie, 21 h, vendredi 25 septembre.

Invité privilégié des saisons d'automne du CMBV, William Christie vient célébrer les 30 ans des **Arts Florissants** à la Chapelle Royale pour faire entendre quelques-unes des plus belles pièces du répertoire sacré versaillais.

Chapelle Royale, 21 h, mardi 24 novembre.

Pour la première fois, **Andreas Staier**, qui s'exprime avec autant d'aisance au piano et au pianoforte qu'au clavecin dans des répertoires allant du XVII^e au XX^e siècle, propose sa lecture des grands maîtres du règne de Louis XIV lors d'un récital de clavecin inédit qui illustre les plus riches heures de l'école française de clavecin qui connu son véritable essor sous le règne de Louis XIV.

Salon d'Hercule, 21 h, samedi 28 novembre.

Orchestre d'apparat et de cérémonie, les **Vingt-Quatre Violons du Roi** magnifièrent la politique



artistique de Louis XIV lors de concerts d'apparat. C'est l'éclectisme de ces concerts que le public découvrira avec les Symphonies pour les Soupers du Roi, restituées par le CMBV sous leur forme originelle, interprétées par les Talens Lyriques sous la direction de Christophe Rousset.

Galerie des Glaces, 21 h, jeudi 3 décembre. |

LES GRANDES JOURNÉES GRÉTRY



Cette année, les Grandes Journées du CMBV sont consacrées à l'un des compositeurs préférés de Marie-Antoinette: André Ernest Modeste Grétry (1741-1813).

Né à Liège, formé à l'école d'Italie, Grétry est l'une des figures emblématiques de la fin du XVIII^e siècle. Découvrir ce compositeur, c'est approcher l'histoire de France des dernières années du règne de Louis XV à l'apothéose du Premier Empire. Mal connu et cependant très prolifique, il fit émerger un genre qui marquera le XIX^e siècle: l'opéra-comique. Les Grandes Journées Grétry signent cette année le développement des coproductions emblématiques de la dimension internationale incontestable que prend le CMBV. Coproduction avec le Festival Via Stellae de Saint-Jacques de Compostelle, avec Le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, ou encore avec l'Opéra Royal de Wallonie à Liège, des associations enrichissantes qui permettent une programmation encore plus ambitieuse.

La Belle et la Bête, spectacle pantomime d'après *Zémire & Azor*, offre une lecture inattendue des musiques de Grétry, servies par des



interprètes engagés aux côtés du violon de Mira Glodeanu et du pianoforte de Frédérick Haas.

Au Théâtre Montansier, le samedi 17 octobre à 21 h.

L'Amant Jaloux, le plus bel opéra-comique du compositeur sera interprété à l'**Opéra Royal** sur un livret digne de Beaumarchais et une musique qui séduisit Mozart lors de son passage à Paris en 1778. L'occasion pour le CMBV de commander à Antoine Fontaine trois toiles peintes et d'enrichir le fond des décors de l'Opéra.

À l'Opéra Royal, les 10 et 13 novembre à 21 h, le 15 novembre à 15 h 30.

Andromaque, la seule tragédie lyrique de Grétry, interprétée une seule fois en 1780 et plus jamais jouée depuis, réunira les chœurs du CMBV et les chœurs et orchestre du Concert Spirituel sous la direction artistique d'Olivier Schneebeli et la direction d'Hervé Niquet. Les Grandes Journées Grétry résonnent en dehors de Versailles puisque la pièce sera présentée *au Théâtre des Champs-Élysées à Paris, le dimanche 18 octobre, à 17 h.*

Céphale et Procris, d'un genre mixte qui mêle le chant et la danse, est une œuvre qui avait été créée en 1773 pour l'Opéra Royal qui ne put programmer que 7 productions entre son ouverture en 1770 et la Révolution. *Céphacle et Procris* fait partie de ces œuvres et revient donc à l'**Opéra Royal** où elle sera jouée pour la première fois dans son intégralité.

Le samedi 21 novembre à 20 h 30. |

Renseignements, inscriptions et intégralité de la programmation disponible sur www.cmbv.fr et au 01 39 20 78 00.

60€
collection
[K] Basic
monture+verres

AVANT J'AVAIS
**UNE GRANDE
BOUCHE.**

KrysTM

Vous allez
vous aimer

H GUILDINVEST RCS VERSAILLES B421 390 188 - Modèle : VICO - Prix conseillé pour une monture [K] BASIC (sélection présentée en magasin)
+ 2 verres organiques 1.5 blancs durcis simple foyer, corrections -6 / +6, cyl. 2. Offre non cumulable avec d'autres avantages ou promotions en cours.

R.CLAUDE

CENTRE DE LA VISION

VERSAILLES

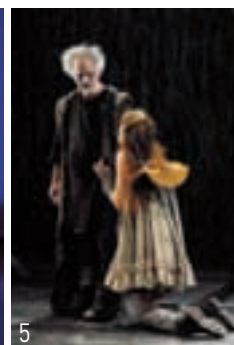
Verres progressifs - Lentilles de contact - Basse Vision
20, avenue de Saint-Cloud - Tél. 01 39 50 24 07
versailles@krys.com - Du lundi au samedi, journée continue de 9h à 19h

Du jeudi 1^{er} au samedi 10 octobre

ORPHÉE FESTIVAL EUROPÉEN THÉÂTRE ET HANDICAP

« Le spectacle entier du monde »

Le Festival Orphée, soutenu par la Ville de Versailles, met en scène les plus prestigieuses troupes d'artistes handicapés. Ils viennent du monde entier pour embarquer le public dans des univers éclectiques, spectaculaires et réjouissants. Du théâtre, de la danse, de la musique, le voyage est toujours onirique dans ce pays où l'art exprime tous ses talents et tous ses états.



Albert Camus disait : « Et ce qui m'a soutenu, c'est d'abord la grande idée, la très grande idée que je me fais de l'art. Non qu'il soit pour moi, au dessus de tout, mais parce qu'il ne se sépare de personne ». L'art au cœur de tout, mais surtout au cœur d'un public que le directeur artistique Michel Reynaud gâte cette année encore avec une programmation riche et variée. En ouverture, un hommage à Charlie Chaplin par le Théâtre Eurydice (3). Un théâtre muet, burlesque et poétique, pour un spectacle destiné aux petits et aux grands. À travers « Welcome Mister Chaplin », le public peut redécouvrir le monde magique de Charlie Chaplin et toutes les grandes scènes de ses films mythiques ainsi que les mille et une facettes de ce personnage légendaire. Avant de céder sa place à la danse « Portfolio Collection », présenté par la StopGap Dance Company, venue de Londres.

ALLER PLUS LOIN

Pour les amateurs de grands classiques : « Œdipe » de Sophocle, présenté par la Compagnie du 3^e Œil (5) et mis en scène par Philippe Adrien : « Le Malade imaginaire, le Procès, Don Quichotte et maintenant Œdipe... pour moi, le

pari est le même : réaliser avec cette compagnie dirigée par un acteur aveugle, et composée pour partie par d'autres comédiens handicapés, un spectacle de haute exigence esthétique et poursuivre ainsi la réflexion engagée ensemble sur la représentation théâtrale et plus précisément sur la vision et le regard... Le mythe d'Œdipe et l'adaptation que nous avons faite des deux pièces de Sophocle, Œdipe à Colone et Œdipe Roi, devraient nous permettre d'aller plus loin. » De la musique bien sûr avec « Rock, Country, Blues » interprété par le Jacob Jensen Band (2) en provenance du Danemark, un pays invité pour la première fois dans ce Festival Orphée. Enfin, la compagnie Flick Flock Danza (4) viendra clore le festival avec « Los Yo Sonados » (1), d'après l'œuvre du célèbre neurologue britannique Oliver Sacks. La compagnie, composée de 30 danseurs, est née en 1965 à Cadix en Andalousie pour aider à l'intégration des personnes handicapées physiques, psychiques et mentales, grâce à la danse classique et contemporaine : « Notre compagnie ne sait rien faire d'autre que de danser, et ainsi se rapprocher du sens de la vie et de l'amour des autres » comme Maurice Béjart avait coutume de le dire » confie Susana Alcon Blanes, la chorégraphe et metteur en scène. « Chaque année, le spectacle

entier du monde fait sa niche à Versailles » relève Rachel Boulenger-Dumas, directrice du Festival. Une occasion unique en France de découvrir comment « des corps et des esprits meurtris repoussent les limites du possible pour que s'exprime ce que l'humain a de plus beau : l'âme ». Une expérience intime et émouvante. ■

LES CHIFFRES

Plus 18 000 spectateurs.

Plus de 30 compagnies.

Les partenaires : La Fondation Crédit Coopératif, la Ville de Versailles, Mutuelle Intégrance, le Théâtre Montansier, le Conseil Général des Yvelines et le Conseil Régional Ile-de-France.

PROGRAMMATION

- Jeudi 1^{er} et vendredi 2 octobre à 10 h 30 et 14 h 30 : « Welcome Mister Chaplin » par le Théâtre Eurydice.
- Samedi 3 octobre à 20 h 30 et dimanche 4 octobre à 15 h 30 : « Portfolio Collection » par StopGAP Dance Company.
- Mardi 6 octobre à 20 h : « Œdipe » par la Compagnie du 3^e Œil.
- Jeudi 8 octobre à 20 h 30, vendredi 9 à 14 h 30 et 20 h 30 : Jacob Jensen Band.
- Samedi 10 octobre à 20 h 30 : « Los Yo Sonados » par la Compagnie Flick Flock Danza.

Pour le **ménage**
et le **repassage** à domicile,
exigez l'impeccable !

A partir de
20€/h, soit
10€/h*
après réduction d'impôt.

MENAGE • REPASSAGE
GRAND NETTOYAGE • GRANDES OCCASIONS

Shiva Versailles
5 rue d'Anjou
78000 Versailles
Tél. : 01 39 02 61 13

shiva

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPECCABLE

www.shiva.fr

SI
services à
la personne



Bienessence

centre de bien-être

Cours, ateliers, stages

Pilates, Qi Gong, Tai Chi Chuan, Yoga, Feldenkrais,
Art du mouvement Nia, Sophrologie.

Espace Bien-être

Massages du monde : Ayurvéda, Thaï, Shiatsu, Tuina,
Amma, Pierres chaudes, Réflexologie plantaire...

Sauna japonais, luminothérapie, cabine de relaxation,
salon de thé bio.

51 rue de Versailles • 78150 Le Chesnay
01 39 55 63 13 • www.bienessence.fr



Offrez-vous "le bien entendre" !

Bien entendre c'est être bien dans sa vie.
Retrouvez la "Zen Attitude" avec Entendre.



Pour avoir la certitude de bien entendre,
**offrez-vous les compétences des Experts
audioprothésistes Entendre.**

Un environnement de plus en plus bruyant sollicite
tous les jours davantage notre oreille.

Si l'on sait tous ce qu'est la presbytie,
savez-vous ce qu'est la presbyacousie ?

C'est une diminution naturelle de l'audition au fil des
années souvent accélérée par le bruit environnant.

N'attendez plus pour une visite et un **test auditif
gratuit***, notre expertise est à votre disposition
pour vous donner entière satisfaction.

* Test auditif à visée non médicale.

LABORATOIRE R. CLAUDE

1, rue Saint-Simon
78000 VERSAILLES

01 30 21 13 30

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE
www.entendre.com



Samedi 3 et dimanche 4 octobre

SAVEURS DU POTAGER

En prélude de la désormais célèbre Semaine Nationale du Goût, la Ville de Versailles organise cet automne, les samedi et dimanche 3 et 4 octobre 2009, une nouvelle édition de « Versailles et les Saveurs du potager ». Cette année encore, les gourmands se donnent rendez-vous place de la Cathédrale Saint-Louis pour la traditionnelle Grand-Messe des fruits et légumes...

Décoré aux couleurs de la saison, le parvis de la Cathédrale Saint-Louis accueillera de 10h à 19h plus d'une quarantaine d'exposants venus des quatre coins de France pour une rencontre avec le public autour de produits gourmands élaborés à base de fruits et de légumes. L'occasion pour les amateurs de cuisine de découvrir de nouvelles saveurs et des idées pour accommoder ces aliments pas toujours faciles à cuisiner!

Lieu de concentration unique de produits du terroir, chacun y trouvera son bonheur : fruits et légumes de saison, confitures aux parfums inédits, jus et nectars, condiments et huiles diverses, préparations salées et sucrées, fruits et légumes sous vide ou séchés, ustensiles et livres de recettes... Le Potager du Roi, présent sur le parvis, proposera sa production de fruits et légumes de saison « Made in Versailles » et ouvrira également ses portes pour accueillir « Paroles de

gourmandises ». Animées par l'association Paroles d'encre, ces rencontres littéraires mêleront goût des belles lettres et « goût tout court » avec des animations, des tables rondes, des dégustations... Star de cette édition, le champignon s'exhibera et se dégustera sous toutes ses formes. En velouté, en fricassée, ou en accompagnement, le public sera invité à découvrir les mille et une façons de préparer ce met de saison.

Après cette mise en bouche, la visite se poursuivra avec l'installation de nouveaux stands « bios » où l'on pourra tout apprendre des vertus de l'huile de colza, ou déguster de délicieux sirops de fruits ou des smoothies garantis 100 % naturels. Avec les sels aromatiques ou les sucres colorés, ingrédients indispensables à la réussite d'un repas original et gustatif, le visiteur succombera à l'appel des indispensables ustensiles de cuisines adaptés aux grandes tendances culinaires du moment : du nécessaire à verrines au siphon à chantilly en

ANIMATIONS À DÉCOUVRIR

- Ateliers de cuisine pour petits et grands
- Animations de rue
- Le potager du roi ouvre ses portes à cette date avec un tarif préférentiel pratiqué durant le week-end.
- Exposition photos le long du mur d'enceinte coté rue maréchal Joffre.

Lieu :

Parvis de la Cathédrale Saint-Louis à Versailles

Accès :

En train : gare de Versailles - Rive Gauche (Château de Versailles)

En voiture : parking souterrain sous le parvis de la cathédrale Saint-Louis

Site :

Un mini-site Internet sera mis en place pour l'occasion afin de retrouver toutes les informations utiles, la liste des exposants et les photos des éditions précédentes.

Renseignements au 01 30 97 85 17

ou sur www.versailles.fr

passant par les cercles de pâtisseries ou les moules à cupcakes en silicone, tous les amateurs y trouveront de quoi concocter des dîners qui ne manqueront pas d'étonner leurs convives. ■

VOS COMMERÇANTS ont du goût

En contrepoint de ces réjouissances papillaires, la Ville organise avec l'UVCIA les 9, 10 et 11 octobre une nouvelle opération « Les commerçants ont du goût ». Tous les commerçants des halles et marchés pourront valoriser, à cette occasion, la qualité de leurs produits et la richesse de leur savoir-faire. Sur la place du Marché Notre-Dame se dresseront des ateliers dégustation à côté desquels un véritable fournil de boulanger sera installé. Histoire d'allier saveur et pédagogie, un grand concours de boulangerie organisé en partenariat avec les boulangers du quartier Saint-Louis récompensera l'une des trois écoles participantes

(des classes de CM1 et CM2) qui aura élaboré la meilleure recette de pain. Afin de promouvoir les métiers de bouche dans leur ensemble et soutenir les cafetiers et les brasseries de la Ville et du Grand-Parc, François de Mazières et Marie Boëlle, adjoint au maire délégué au Commerce et au Tourisme, donneront le top départ de la première course de garçons de cafés. Plus d'une centaine de professionnels portant tenue et plateau de service s'élanceront des abords du bassin de Neptune jusqu'à la rue de la Paroisse, en passant par les Manèges, le quartier Saint-Louis, l'avenue de Sceaux ou la rue de Satory. Le maire remettra un prix aux 3 premiers arrivés au Carré à l'Avoine.





SÉANCE DU 2 JUILLET 2009

Parmi les principales délibérations

MODIFICATION DES STATUTS DE VERSAILLES GRAND PARC – EXTENSION DE COMPÉTENCES

La Ville de Versailles a approuvé à son tour le principe d'extension de compétences de la communauté de communes du Grand Parc.

Cette importante décision obtenue après plus d'un an et demi de travail et de négociations permet désormais le passage de cette dernière en communauté d'agglomération.

Cette évolution permet à la Ville de Versailles de retrouver une plus juste représentation dans les instances communautaires et de décupler les concours de l'État (de 800 000 à 8 millions d'euros par an). Le 8 septembre prochain, une nouvelle étape sera franchie avec la définition de l'intérêt communautaire par domaine de compétence.

AMÉNAGEMENT D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE SUR LE BOULEVARD DE LA REINE

La Ville étend encore un peu plus son réseau cyclable avec la création d'un nouvel itinéraire situé sur le boulevard de la Reine, axe important de circulation Est-Ouest. Celui-ci permettra d'assurer la continuité de la piste

cyclable du boulevard du Roi et de faciliter l'accès à la gare Rive Droite depuis le quartier Ermitage. Par ailleurs, cette nouvelle liaison doit assurer une connexion avec l'aménagement d'un itinéraire cyclable sur les rues Saint-Lazare et Sainte-Geneviève. Elle respectera l'espace de circulation piétonne, rendant possible une cohabitation harmonieuse entre chaque type de flux. La Ville sollicite une subvention auprès de la Région dont la politique

soutient ce type de réalisation. Les travaux devraient débuter à l'automne prochain.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRE-PLEIN AVENUE DE PARIS, DEUXIÈME TRANCHE

Après l'aménagement des abords du Lycée la Bruyère, la Ville prévoit de rénover les contre-allées situées devant ce bâtiment scolaire sur le côté impair jusqu'à la rue



Aménagement d'un itinéraire cyclable sur le boulevard de la Reine



L'aménagement du terre-plein de l'avenue de Paris, entre le lycée La Bruyère et la rue Champ Lagarde

Dussieux, et sur le côté pair entre la rue Jean Mermoz et la rue Benjamin Franklin.

Elle enclenchera en outre une deuxième tranche de travaux concernant l'aménagement du terre-plein de l'avenue de Paris, entre l'établissement scolaire et la rue Champ Lagarde.

À terme, cette réalisation accueillera également une piste cyclable bidirectionnelle qui doit permettre aux amoureux de la « petite reine » de se rendre en toute sécurité dans le centre-ville, au château et dans les divers établissements scolaires de la rue.

RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE ANTOINE RICHARD

L'école maternelle Antoine Richard doit prochainement subir une rénovation en profondeur. Et pour cause : depuis 1971, elle n'avait jamais fait l'objet de travaux de restauration, ce qui a notamment contribué au fil du temps à la dégradation des éléments vitrés aujourd'hui devenus dangereux. Des travaux visant à améliorer les performances énergétiques, sans négliger l'aspect esthétique, doivent être engagés grâce au recours à une isolation par l'extérieur du bâtiment, le remplacement des fenêtres, une végétalisation de la toiture, ou la mise en place de stores sur la façade sud.

Il s'agit d'un investissement lourd, évalué à 1,9 M€, qui impliquera la participation financière à hauteur de 50 % du Conseil Général des Yvelines.



La cour de récréation de l'école Antoine Richard.

OPTIMISATION DE LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN DEHORS DES HEURES DE CLASSE DÈS LA RENTRÉE 2009-2010

Afin de soutenir les familles et de leur permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale dans un contexte économique difficile, la Ville de Versailles souhaite optimiser la prise en charge de leurs enfants en dehors des heures de classe. Elle met en place dès la rentrée prochaine un 18^e point d'accueil préscolaire qui, créé à l'intérieur de l'école maternelle des Dauphins, recevra 28 enfants âgés de 3 à 11 ans de 7h30 à 8h20.

Par ailleurs, afin de faire face à l'augmentation des besoins de mode de garde à la journée pour les mercredis dans certains quartiers, deux nouveaux accueils de loisirs maternels vont être créés à Satory et Notre-Dame, permettant ainsi une meilleure répartition géographique des places d'accueil. Enfin, conformément à l'engagement pris par la municipalité, la capacité de l'accueil loisirs primaire Edme Frémy passera de 40 à 78 places. À l'échelle de la Ville, cette optimisation n'offrira pas moins de 24 places supplémentaires en maternelle et 38 en primaire.

ATTRIBUTION DE BOURSES POUR FINANCER DES PROJETS MIS EN PLACE PAR LES JEUNES VERSAILLAIS

La Ville de Versailles a décidé de mettre en place l'attribution de bourses exceptionnelles d'un montant global maximum de 2000 € pour soutenir des projets de solidarité proposés par ses jeunes administrés.

Jusqu'à présent, la Ville n'était pas en mesure d'accompagner ces actions qui se structurent en général en cours d'année. Les critères d'attribution des subventions municipales n'étaient également pas adaptés à ce type de projet.

Un groupe de travail composé d'un élu, d'un délégué interne de la mairie (chargé de mission jeunesse) et d'un représentant d'organisme



L'école des Dauphins

extérieurs œuvrant dans le domaine de la jeunesse, s'est réuni pour étudier les dossiers. 4 projets ont retenu leur attention : « Inde 2009 », « Visa santé », « INDP-INDE » et « Bénin 2009 ».



VersaillesGrandParc
communauté de communes

INTERCOMMUNALITÉ

- Les élus des 11 villes membres de Versailles Grand Parc se sont réunis le 23 juin dernier. À leur ordre du jour figurait notamment la modification du périmètre du zonage de perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (TEOM) et l'harmonisation progressive des taux. Une motion pour le maintien du musée français de la photographie sur le territoire de la ville de Bièvres a été aussi votée.
- Le prochain conseil intercommunal se tiendra mardi 8 septembre à 20 h à l'Hôtel de Ville de Versailles. Il est ouvert au public.

Retrouvez les compte-rendus des conseils et les rapports d'activité sur www.versaillesgrandparc.fr

À NOTER

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont consultables sur le site Internet de la Ville www.versailles.fr (rubrique Vie municipale), aux Archives communales et dans les bibliothèques municipales.

Le prochain Conseil aura lieu **jeudi 24 septembre à 19 h** à l'Hôtel de Ville. Son accès est libre et ouvert à tous.

VERSAILLES FAIT SON CINÉMA

L'univers de Bruno Podalydès plébiscité

Du 4 au 12 juillet, la Ville de Versailles accueillait une grande exposition inédite rendant hommage au cinéma de Bruno Podalydès, l'un des plus célèbres « conteurs versaillais » de ces dernières années.

À l'occasion de la sortie de *Bancs Publics (Versailles Rive Droite)*, dernier opus de sa trilogie dédiée aux trois gares principales de la Ville, le grand salon de l'Hôtel de Ville s'est transformé en gigantesque cabinet de curiosités rassemblant pour la première fois la plus grande collection d'objets issus des différents univers de ses 7 derniers films. Photos de tournages, affiches, dessins, scénarios originaux, vidéos inédites et making off, objets singuliers, et ses deux Césars obtenus pour les deux premiers volets de sa saga versaillaise agrémentaient la première exposition française dédiée au réalisateur. À l'issue d'un après-midi lors duquel Bruno Podalydès s'est prêté au jeu d'une grande séance de dédicaces de photos de tournage, cette première journée d'exposition s'est achevée sur un discours de François de Mazières, venu témoigner de l'intérêt que porte la Ville à l'œuvre du réalisateur.

AMBASSADEUR CULTUREL DE LA VILLE

Sous le regard de sa compagne Anne-Françoise Brillot, qui a construit la scénographie de cette exposition avec l'appui des services de la Ville, de sa mère et de son vieux complice Jean-Noël Brouté, comédien présent dans tous ses films, l'ancien élève



du lycée Hoche s'est ensuite vu remettre le titre honorifique d'Ambassadeur culturel de la Ville de Versailles. Créé spécialement pour l'occasion, ce titre vient récompenser le travail d'un réalisateur qui a

grandement participé au rayonnement de la Ville de Versailles et qui a su, avec succès, composer un univers de création autour de la Cité Royale et de ses habitants.

Le maire a salué la qualité et l'originalité de cette exposition et le sens qu'elle représentait pour la Ville tout en relevant son humour décalé en évoquant la présence des deux énormes perceuses pneumatiques GROLAX suspendues dans les airs au milieu des lustres en cristal.

Sincèrement ému par cet hommage, Bruno Podalydès a exprimé sa surprise du caractère « surréaliste » du résultat de cette compilation d'objets et d'images qui peuplent son œuvre. ■



LE PRÉSIDENT DE LA SNCF en visite à Versailles

Le 11 juin Guillaume Pépy, président de la SNCF, s'est rendu à Versailles pour visiter le site de la gare des Chantiers. Accompagné de François de Mazières, d'Alain Nourissier, adjoint au maire délégué aux finances et au développement économique et de Sophie Boissard, directrice des gares et connections à la SNCF, il a également effectué un parcours autour de la gare de la Sernam avant de déjeuner en Mairie. ■



Françoise Renaud-Prévost DISTINGUÉE



Le 29 juin dernier, Gérard Larcher, président du Sénat, a remis la Légion d'Honneur à Françoise Renaud-Prévost, en présence de François de Mazières, au titre de son engagement en qualité de présidente déléguée de la section départementale de l'Union nationale des amis et familles de malades psychiques. Françoise Renaud-Prévost s'était investie il y a dix ans dans cette action après l'irruption d'une maladie psychique dans sa propre famille. L'objectif de l'UNAFAM est d'apporter des aides aux familles touchées par ces maladies et de combattre la stigmatisation par la société des maladies mentales. ■

LA FAMILLE récompensée

Très attendue chaque année par ses récipiendaires, la remise de la médaille de la famille française a réuni de nombreux Versaillais le 6 juin dernier dans la grande galerie de l'Hôtel de Ville. Destinée à récompenser les familles nombreuses, la « promotion » 2009 ne comptait pas moins de 3 médailles d'or (8 enfants et plus), 4 d'argent (6 et 7 enfants) et 7 de bronze (4 et 5 enfants). Les familles réunies au grand complet (jusqu'à 5 générations présentes pour l'une d'entre elles !) ont pu rencontrer le maire de Versailles, qui leur a remis à chacune diplômes et médailles avant de poser pour la traditionnelle photo-souvenir. ■



INAUGURATION de la statue équestre de Louis XIV

Après deux ans de restauration réalisés par la Fonderie de Coubertin, spécialisée dans les bronzes monumentaux, la statue équestre de Louis XIV a été placée en figure de proue sur la place d'Armes. Un nouvel emplacement décidé d'un commun accord entre Jean-Jacques Aillagon, président de l'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles et de François de Mazières, maire de Versailles qui se sont exprimés lors de l'inauguration. Cette restauration a été rendue possible grâce au mécénat de la Française des Jeux. ■



OFFRES PROMOTIONNELLES MINCEUR ET ANTI-ÂGE POUR LA RENTRÉE 2009

LIPOMODELAGE by Endermologie

Fondre de plaisir où vous voulez...

Vous avez tout essayé pour perdre vos rondeurs disgracieuses. Malgré tout, votre silhouette conserve des zones rebelles. Le lipomodelage, technique issue de l'endermologie est la solution aux problèmes de peau d'orange, de zones en surcharge, de relâchement cutané... Découvrez ce soin non-invasif, indolore et aux effets démontrés scientifiquement (résultats dès la 4^e séance).



LIFTMODELAGE by Endermologie

Activateur mécanique de collagène

Une peau qui vieillit est une peau qui s'affine, ce manque de densité est à l'origine de tous les signes du vieillissement : rides, affaissement, pores dilatés...

Le liftmodelage est une technique unique qui redensifie en profondeur la peau du visage en agissant au cœur du fibroblaste.

Découvrez cette gymnastique cutanée unique.

Le liftmodelage réveille la mémoire élastique de votre peau, donne un coup d'éclat (dès la 1^{re} séance) et repulpe les rides...

- Cures amincissante, post natale
- Soins corps (enveloppements, modelages)
- Soins mécaniques (Ultra sons, pressothérapie, Cellu M6)

- Soins visage (basics, spécifiques, anti-âge, micro-dermabrasion)
- Épilations
- Maquillage BIO COULEUR CAMEL

GRATUIT

Votre bilan corporel + 1 séance de Pressothérapie ou d'Ultra sons*
Prenez rendez-vous, sans aucun engagement de votre part.

*Offre non cumulable, valable une fois



Centre Beauté Bien-être

31, rue du Parc de Clagny - 78000 Versailles
Tél. : 01 30 21 13 42 • www.alphacosm-versailles.com

1FORMATIK



Revendeur Agréé Apple
Centre de Services Agréé Apple



1 FORMATIK partners
27-29 rue Carnot 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 30 21 21 30
www.1formatik.com

Formez-vous

En cours du soir et à distance par internet

au Cnam de Versailles



Tous nos cours peuvent être financés par les plans de formation d'entreprise et par le DIF.

NOUVEAU
Bilan de compétences

Développez vos compétences :

- Anglais professionnel : tous niveaux
- Word, Excel, Access, Internet : initiation et perfectionnement
- Comptabilité, gestion
- Droit des affaires
- Management
- Ressources humaines
- Informatique réseaux
- Electronique / mécanique
- Communication
- Droit du travail
- Commercial / marketing

Obtenez un diplôme :

- Bac+2 / Licence / Bac+4 / Bac+ 5 Diplôme d'Ingénieur
- Certificats professionnels ou de compétences (en économie-gestion, ressources humaines, informatique)
- Il n'est pas nécessaire d'avoir le bac pour préparer et obtenir un certificat professionnel
- Possibilité d'obtenir un diplôme en validant son expérience professionnelle

INSCRIPTIONS :

Du 31 Aout au 18 Septembre de 14H00 à 19H00
Du 21 Septembre au 2 octobre de 09H30 à 12H30 et de 14H00 à 19H00
Et les samedis 5, 12, 19 septembre de 09h30 à 12h30
Les samedis 26 septembre et 3 octobre de 09h00 à 17h00

DÉBUT DES COURS LE 5 OCTOBRE 2009



Cnam de Versailles
25 rue du Marechal Joffre
78000 VERSAILLES



01 38 07 13 13 www.cnam-versailles.fr

La formation proche de vous

LE CLOS DE LA FERME

6 RUE COSTE - 78000 VERSAILLES - PORCHEFONTAINE



PRIX ATTRACTIFS !
à partir de
6 180 €/m²

IMMEUBLE NEUF

Livraison 1^{er} trimestre 2011

Du studio au 4 pièces

+ Murs de boutique

■ Chauffage central pompe à chaleur eau/eau

■ Isolation norme RT 2010

■ Loi Scellier possible

■ Frais de notaire réduits (VEFA)

Ascenseur

Récupérateur des eaux de pluie

Caves,

8 boxes fermés

6 places de parking extérieures

IMMEUBLE RESTRUCTURÉ

Livraison décembre 2009

Deux 4 pièces + un 5 pièces

■ Chauffage individuel au gaz

■ Isolation renforcée

COMMERCIALISATION
TÉL. : 01 39 50 48 99



TRANSIMO
CONSEIL IMMOBILIER



34/36 rue d'Anjou - 78000 Versailles - Fax : 01 39 50 11 05
www.transimo2.com - Email : transimo2@wanadoo.fr

Arctad+ • 01 30 21 50 50

UNE ENSEIGNE POUR L'IMPASSE DUPLESSIS

Une nouvelle enseigne a été inaugurée le 27 juin à l'impasse Duplessis renommée passage Duplessis, en présence du maire et de nombreux commerçants et riverains. Fabriquée en acier dans les ateliers Saint-Jacques de Chevreuse, cet ensemble en ferronnerie mécano soudée dans le plus pur style Eiffel s'intègre parfaitement dans l'esprit du lieu. Il s'agit là d'une nouvelle illustration de la politique municipale visant à mettre en valeur des sites trop discrets, signaler des endroits remarquables et permettre aux touristes, mais aussi aux Versaillais de cheminer plus facilement en ville. En effet, animée par de nombreux artisans et artistes, la cour Duplessis est un endroit charmant, non visible de l'entrée de l'impasse, rue du Maréchal Foch. Cette nouvelle enseigne permet donc maintenant à chaque promeneur de découvrir cet espace privilégié de l'artisanat ouvert au public du lundi au samedi de 9 h à 19 h et naturellement les jours des portes ouvertes organisées plusieurs fois par an. ■



TOURNOI EUROPÉEN de football

La journée du 27 juin a été dédiée au sport et plus particulièrement au football grâce à l'appui financier de 100 000 € de La Banque Chaabi du Maroc qui a couvert les frais de déplacement des équipes de football venues de 5 pays différents d'Europe et d'Afrique du Nord. Le maire de Versailles accompagné d'Alain Schmitz, nouveau président du Conseil Général des Yvelines, ont remis des coupes aux lauréats de cette journée de tournois organisée par Abdessamad El Abar, délégué du Cercle de la diversité républicaine pour les Yvelines et les dirigeants sportifs de l'AS Versailles Jussieu football de la Cité Royale. ■

« JEU POUR LES ENFANTS » autour du Mois Molière

Trois-cent-cinquante commerçants de l'UVVIA, sous la présidence de Jacques Lemonier, se sont associés au Mois Molière afin de créer un grand jeu concours : « Le jeu pour les enfants ». Cette animation s'est déroulée sous la forme d'un jeu de piste dans les rues de Versailles où les noms des personnages de Molière étaient à découvrir. De nombreux lots ont été distribués aux gagnants par le maire de Versailles le 27 juin dans la cour commerçante de la rue des Deux-Portes. ■



5^e GÉNIE et Patrouille de France

Petits et grands étaient au rendez-vous lundi 13 juillet pour admirer le traditionnel défilé militaire des différentes forces armées de la garnison de Versailles et pour la dernière fois le 5^e Génie. Exceptionnellement, la Patrouille de France a fait un passage sur l'avenue de Paris. La journée s'est prolongée par le bal de la place du marché Notre-Dame et le très attendu feu d'artifice, tiré pour la première fois de la place d'Armes. ■



Écouter et valoriser

LE TISSU ASSOCIATIF

Le Forum avenue de Paris



Avec la création d'une mission « relation » avec les associations, la création prochaine d'un Conseil des Maisons de quartier et d'un point accueil associations, la municipalité a souhaité renforcer les conditions d'écoute, d'orientation et d'accompagnement afin de favoriser l'épanouissement d'un tissu associatif versaillais, doté d'une grande richesse et d'un très fort potentiel.

Elles sont culturelles, sociales, sportives, patriotiques, caritatives... Les 600 associations versaillaises sont autant de facettes de la vie de notre cité. Ces associations s'adressent à tous les publics. Elles créent un lien social très fort au travers de prestations et d'animations de grande qualité. Enfin, elles rapprochent les Versaillais, au travers de leurs passions, des causes qu'ils défendent ou des idéaux qu'ils partagent. Le dynamisme et la générosité de ce tissu associatif reposent sur les initiatives de ses animateurs et sur le bénévolat. Versailles possède

depuis toujours une culture solidaire, transmise de génération en génération. Les exemples pour l'illustrer ne manquent pas. L'engagement n'est pas théorique à Versailles et chacun, selon ses affinités et son expertise, peut trouver une association dans laquelle s'investir.

La municipalité est consciente de cette richesse humaine. Elle encourage les initiatives des associations et veut faire connaître leurs actions à un large public. Elle organise le Forum des Associations le 12 septembre où la richesse du tissu associatif versaillais est particulièrement mise en valeur. En outre, chaque mois, deux

rubriques du magazine municipal leur sont consacrées : « Vie associative » et « La cause du mois ». Ces pages mettent en lumière l'engagement de ces acteurs et valorisent leurs projets. Mettre en commun ces ressources pour œuvrer ensemble dans l'intérêt général, est l'un des objectifs de la municipalité. Comme le souligne Sylvie Piganeau, adjointe au maire déléguée aux Maisons de quartier et à la Vie associative : « Nous travaillons sur un projet municipal ambitieux et nous avons besoin du formidable levier humain des associations ».

La promotion du bénévolat est ainsi une priorité :

susciter, organiser et structurer un bénévolat durable est une ambition qui génère et favorise la mixité et les liens sociaux. Promouvoir davantage la vie associative, c'est s'appuyer sur une richesse existante en donnant encore plus les moyens aux associations de développer et de conduire leurs projets propres.

LES MAISONS DE QUARTIER, PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS DES ASSOCIATIONS

Elles sont au cœur de l'action municipale pour l'animation et la vitalité des quartiers. Elles mettent en place des partenariats avec les associations. Véritable trait d'union entre les habitants, la maison de quartier est porteuse de nombreux projets dans tous les domaines. Elle remonte les besoins des habitants et inversement, relaye les actions municipales auprès de tous les Versaillais. Pour placer les habitants au cœur des projets, un « Conseil des Maisons » va être créé afin de mesurer au mieux les attentes des usagers et des associations. Il se réunira plusieurs fois par an. En outre, l'accueil et l'ouverture des maisons de quartier iront vers une plus grande disponibilité : horaires d'ouverture plus larges, services plus nombreux, accueil du public handicapé favorisé, grâce notamment à un rapprochement avec les associations spécialisées.

CRÉATION DE LA MISSION

« RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS »

Depuis quelques mois, Virginie Fontaine est désormais en charge de la nouvelle mission des Relations avec les Associations, conçue comme une réponse aux besoins des associations : « L'équipe municipale a réfléchi sur la manière la plus efficace de soutenir la vie associative versaillaise, véritable terreau de ressources, d'activités, de projets qui intéressent les Versaillais et dont la Ville connaît la qualité. Encourager la vie associative, progresser, avancer ensemble, ce n'est pas uniquement prêter une salle. Ce que nous mettons en place avec cette mission, c'est ce qui n'a jusqu'alors jamais existé : un accompagnement ».

Accompagner les associations dans le montage de leurs projets, les aider à communiquer entre elles, les informer... La vie associative se professionnalise de plus en plus et certaines initiatives bénéfiques peuvent être découragées par les démarches juridiques, comptables, fiscales qu'il faut entreprendre pour démarrer un projet. La Ville sera là pour les aider à monter des partenariats avec d'autres associations, un dossier de subventions ou les orienter vers le bon interlocuteur. « Au-delà de cet accompagnement nécessaire et très pratique, nous

RENCONTRE AVEC...

Sylvie Piganeau

Adjointe au maire déléguée aux Maisons de quartier et à la Vie associative.



Quelles sont, selon vous, les caractéristiques du tissu associatif versaillais ?

Ce qui frappe surtout à Versailles, c'est le nombre d'associations tournées vers les blessés de la vie ou les plus démunis. Blessures physiques, affectives, psychiques, professionnelles... Plus de 200 associations spécialisées dans l'aide à la recherche d'emploi, la réinsertion, l'accueil des SDF, des femmes seules, des handicapés... Ces associations sont indispensables aux Versaillais. Je voudrais saluer l'extraordinaire travail que font tous les bénévoles, souvent dans l'ombre. Ils visitent les malades dans les hôpitaux, donnent des conseils aux cadres sans emploi, accompagnent de jeunes handicapés lors de sorties culturelles, montent une troupe de théâtre amateur ou une chorale, organisent les braderies, les vide-greniers et les fêtes de quartier, aident les collégiens à faire leurs devoirs le samedi... Sans bénévoles, généreux, enthousiastes et optimistes, le monde associatif ne pourrait exister. En décembre, à l'occasion de la journée du bénévolat, nous rendrons hommage à des bénévoles de la Ville de Versailles.

Quels sont ses besoins ?

Je reçois, en personne ou par courrier, une dizaine de présidents d'association chaque semaine. Ils souhaitent tout simplement faire connaître leur association. Je leur propose alors de paraître dans le Guide et de participer au Forum. Si l'association propose un projet précis, je les oriente vers telle ou telle maison de quartier qui ne demande qu'à soutenir les bons projets et à apporter une aide logistique en mettant locaux, matériels, voir ressources humaines à disposition de l'association. Un travail de partenariat peut aussi s'établir et cela donne des projets fantastiques comme la Semaine de la femme, la Semaine interculturelle, la Semaine de l'eau ou les fêtes de quartier. Je salue au passage l'excellent travail des équipes des

maisons de quartier qui ont le souci constant d'être au service du public versaillais, tant individuel qu'associatif.

Enfin, un travail de remise à plat des subventions a été entamé. Nous souhaitons que soient valorisés les prêts de locaux et de matériel, que les demandes de subvention s'appuient sur des projets précis et enfin qu'il y ait un retour sur les actions réalisées avec l'aide de ces subventions. Il est normal que les jeunes associations, encore fragiles, soient soutenues en priorité, si leur action coïncide avec les projets de la Ville. Il est normal aussi que ces subventions s'adressent d'abord à des associations dont les adhérents sont Versaillais. Autant de points sur lesquels nous essaierons d'être vigilants, dans un souci de transparence et d'impartialité vis-à-vis des associations.

Sur le plan des relations avec les associations, quelles sont les ambitions de la Ville en cette rentrée 2009 ?

Nous souhaitons renforcer l'accueil des usagers des maisons de quartier par des horaires d'ouverture plus larges. Les associations qui souhaitent organiser des activités ou des permanences, le samedi ou le soir sont donc bienvenues. Nous travaillons aussi sur la bonne circulation des informations entre les Versaillais, les services de la Ville et les associations avec la création d'une mission « Relations avec les Associations » et l'ouverture prochaine (en même temps que le point accueil Jeunesse) d'un point accueil Associations, rue Saint-Simon. Nous souhaitons aussi mettre en valeur les bénévoles de tous les secteurs. Enfin, je suis toujours disponible pour rencontrer et écouter les associations, leur faciliter la mise à disposition de locaux (dans la limite des places disponibles), les orienter vers les maisons de quartier qui demeurent les meilleurs supports pour monter des projets et les remercier encore et toujours pour leur investissement généreux au service des Versaillais. En attendant, rendez-vous le 12 septembre pour le Forum des Associations !

souhaitons affiner notre qualité d'écoute pour ne laisser personne sans réponse et orienter de manière efficace chaque association en fonction de ses besoins » précise Virginie Fontaine. Concrètement, un espace dédié à l'accueil des associations s'ouvrira rue Saint-Simon en même temps que le point accueil Jeunesse. Pour

toutes les associations qui ne savaient pas à qui s'adresser, c'est donc une porte qui s'ouvre.

S'APPUYER SUR LES RESSOURCES LOCALES

À Versailles, plusieurs associations ont pour vocation de faciliter l'activité du tissu associatif : France Bénévolat, Versailles Associations ►►

RENCONTRE AVEC... Gérard Brisset

Président de l'association France Bénévolat 78 à Versailles



Quels sont les objectifs de votre association ?

France Bénévolat aide les associations, de toutes tailles, dans tous les secteurs de l'action associative, à recruter les bénévoles dont elles ont besoin.

Il est aujourd'hui plus que jamais capital de renforcer, par une large action citoyenne, le lien social particulièrement altéré par les difficultés économiques et sociales. Que cette action touche l'insertion, l'aide à l'enfance, la lutte contre les exclusions, la culture, l'environnement... elle est toujours portée par les associations, et donc par des bénévoles.

France Bénévolat développe tout simplement le bénévolat en le faisant mieux connaître et reconnaître, et en facilitant la mise en relation des bénévoles et des associations. C'est comme cela que nous avons choisi d'encourager la solidarité au quotidien. France Bénévolat est une association d'intérêt général, créée en 2003 à partir de la fusion du Centre National du Volontariat et de Planète Solidarité. Elle appuie ses actions grâce à un réseau de 260 points d'accueil en France.

Quels sont les outils que vous avez mis en place ?

Nous avons créé le livret du Passeport Bénévole, qui est une véritable passerelle entre la vie associative et le parcours professionnel.

Le livret du Passeport Bénévole permet au bénévole de garder une trace précise d'une ou plusieurs missions menées au sein d'associations, et de valoriser ces expériences et les compétences qu'il y a acquises.

Le livret intéresse particulièrement les jeunes, les demandeurs d'emploi et les salariés, qui peuvent faire valoir ces expériences en parallèle (ou à la place) d'expériences professionnelles. Le Passeport Bénévole est reconnu comme justificatif de dossiers de VAE (Validation des acquis de l'expérience) et peut ainsi permettre d'obtenir par voie de dossier un diplôme de l'Éducation Nationale ou un titre professionnel AFPA (ministère de l'Emploi).

Il vise également à resserrer les liens entre les associations et leurs bénévoles, grâce au support d'échanges, de reconnaissance et de mémoire qu'il représente.

Serez-vous présents au Forum des Associations ?

Bien entendu. À Versailles, comme ailleurs, il y a de plus en plus de créations d'associations. Il y a donc besoin de plus en plus de bénévoles. France-Bénévolat a donc toute sa place le jour du Forum. Nous travaillons à Versailles avec une soixantaine d'associations à vocation humanitaire, nous recevons au moins 300 bénévoles par an et nous fournissons, notamment à la Ville, des études précises sur l'évolution du bénévolat qui permettent à tous les acteurs du tissu associatif d'anticiper les changements et de toujours rester actifs et en renouvellement.

7, rue Sainte-Sophie.

01 39 20 09 69.

francebenevolat78@yahoo.fr

www.francebenevolat.org

ou encore Profession Sport 78 sont autant de structures qui œuvrent, dans leur domaine, pour soutenir les associations. Profession Sport 78 a par exemple pour objet l'aide aux dirigeants associatifs dans leurs préoccupations quotidiennes : conseils personnalisés dans des domaines aussi pointus que la fiscalité, la comptabilité ou les obligations des employeurs. Orientation et mise en relation avec d'autres sources d'information reconnues en apportant l'accompagnement nécessaire pour y accéder. Méthodologie, suivi et évaluation pour le montage de projets, aide à la recherche de financements variés, gestion de l'emploi... En son sein, le CRIB (Centre de ressource et d'information des bénévoles) est aussi une véritable « ressource ». France Bénévolat, de son côté, fait un vrai travail de fond pour promouvoir le bénévolat auprès des écoles ou des entreprises et participe, avec la Ville, à toutes les manifestations susceptibles de développer les forces vives du bénévolat versillais. En collaborant le plus étroitement possible avec ces structures, la Ville associe ses compétences et ses ambitions à des acteurs locaux dont l'expertise n'est plus à démontrer, pour préserver, écouter et accompagner ce tissu associatif qui fait vivre et avancer notre cité. ■



La Ville de Versailles

publie le guide des associations qui sera diffusé lors du Forum des associations.

« PROFESSION BÉNÉVOLE »



Vincent Schürr, industriel, ancien dirigeant d'entreprise, s'est engagé il y a un an dans l'association Solidarité Nouvelle Contre le Chômage, fondée il y a 25 ans par Jean-Baptiste de Foucauld. Il explique comment SNC recrute, forme et demande à ses bénévoles de s'engager afin d'assurer un service efficace et quasi professionnel aux demandeurs d'emploi qui viennent les consulter à un moment crucial de leur vie, pour retrouver un second souffle et le chemin du travail.

« J'ai été particulièrement séduit et admiratif de la méthode employée par SNC pour favoriser et pérenniser l'engagement de ses bénévoles. Ce que l'on sait, c'est que le travail n'apporte pas tout, mais que le chômage détruit. Il faut donc proposer aux personnes qui viennent nous voir un accompagnement personnalisé (réalisé par un binôme d'accompagnateurs) et efficace. Pour cela, il faut donner de son temps mais cela ne suffit pas. SNC demande à ses accompagnateurs d'être « professionnels » dans leur engagement. Les 80 accompagnateurs sur Versailles, au même titre que les 1 200 bénévoles SNC sur toute la France, adhèrent à la charte SNC. Ils s'engagent ainsi à participer aux réunions mensuelles de l'association, ils s'engagent à se former en interne (formations dispensées par SNC pendant les week-ends), mais aussi, et en fonction de leurs possibilités, à contribuer au financement de ce qu'on appelle « les emplois de développement ». L'année dernière SNC a financé, grâce aux dons de ses bénévoles, une centaine d'emplois, qui sont des tremplins nécessaires parfois,

pour retrouver un emploi stable. Au-delà de cela, SNC évalue ses résultats, quantitativement et qualitativement. Les 2/3 des personnes qui ont pu profiter de ses emplois de développement ont retrouvé ensuite un emploi stable. Plus généralement, le taux de retour à l'emploi des personnes accompagnées a été de 60 % en 2008. Chaque accompagnateur doit suivre une formation préalable afin de se préparer à mener et construire les entretiens. Savoir écouter, encourager, établir un diagnostic personnalisé, aider la personne accompagnée à poser des objectifs... ne s'improvise pas. SNC fait évaluer ses méthodes et résultats par des observateurs externes. L'année dernière, six étudiants de Sciences-Po ont mené un projet d'évaluation de l'accompagnement dispensé par SNC, dont les résultats ont été publiés. C'est avec cette démarche très « professionnelle », que l'on retrouve par certains côtés dans les méthodes de gestion des bénévoles des grandes organisations américaines à but non lucratif, qu'SNC encadre, codifie, harmonise et fait évoluer son accompagnement, conçu, non pas, comme un palier instantané d'efforts, mais comme une ambition déterminée à toujours mieux faire ».

Groupe Notre-Dame : groupe.versailles-nord@snc.asso.fr

Contact Jean Clementel.

Groupe Versailles Sud-Est : scy@club-internet.fr

Contact Roland Bruno.

Groupe Saint-Louis : snc@snc.asso.fr

Contact : Jean-Paul Detroyat.

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DES QUARTIERS

Les associations, par leur vitalité, leur expertise et leur détermination constante, sont les partenaires privilégiés des maisons de quartier. Grâce à cette collaboration concertée et créative, chaque quartier de la Ville bénéficie d'animations sur mesure, de formations, d'informations dans tous les secteurs de la vie : culture, social, sport, solidarité... Même s'il est impossible ici de faire une liste exhaustive de toutes les actions menées, voici quelques exemples qui témoignent de leur richesse et de leur diversité.

CHANTIERS ET AJC78 : PARTENAIRES DE VIE

À Versailles Chantiers, une collaboration étroite entre la maison de quartier et son référent CLAS (accompagnement scolaire), les bénévoles de l'association AJC78 (Association Jeunesse Chantiers 78) et l'équipe pédagogique du collège Poincaré permet l'animation du pôle « soutien scolaire ». L'association participe aussi directement à l'organisation des temps forts du quartier. Enfin, dans une logique d'aide et de soutien logistique aux associations, la maison de quartier et AJC78 vont travailler plus étroitement pour la jeunesse du quartier à travers des week-ends à thème, des conférences-débats ou encore des expositions.

SAINT-LOUIS AIME LES FEMMES

À l'occasion de la Semaine internationale de la femme en mars 2009, la maison de quartier Saint-Louis a co-organisé, à l'initiative de la Ville, différentes animations sur le thème des « femmes et l'argent ». Cette collaboration entre plusieurs maisons de quartier a nécessité une dizaine de partenariats avec des associations concernées qui ont participé à la programmation, à la préparation, et à l'animation. Le MMMF, Mouvement Mondial des Mères de France a mené avec la FAFY et les référentes familles des maisons de quartier, des ateliers interactifs sur le thème « 10 astuces pour gérer son budget » et la FAFY (Femmes Actives au Foyer des Yvelines) a orchestré une soirée débat après la projection d'un film sur le thème des femmes et de l'argent. Enfin, tout au long de l'année, l'association Musique et Handicap 78 travaille avec la maison de quartier pour promouvoir la musique auprès des personnes handicapées et sensibiliser les partenaires culturels à l'intégration de ce public.

CLAGNY-GLATIGNY : LA CHINE À L'HONNEUR

En février 2009, dans le quartier de Clagny-Glatigny, l'Association Linguistique Franco-Chinoise des Yvelines (ALFCY) a irrigué le quartier de son savoir-faire et de sa culture millénaire. Les semaines culturelles ont servi de cadre à plusieurs expositions, ateliers de découverte culinaires et de calligraphie

qui ont enchanté toutes les générations du quartier.

VAUBAN : L'OSMOSE PARFAITE

À Vauban, les partenariats de l'Association Culture et Loisirs Versailles Montreuil (ACLVM) s'étendent à de nombreuses activités. Il y en a ainsi pour tous les goûts et toutes les curiosités : sculpture, patchwork, vitrail, réfection de sièges, scrapbooking, meubles en carton, cuisine japonaise, histoire de l'art, sorties théâtre, voyages, anglais, italien, bridge, tennis, golf... Il ne reste plus qu'à choisir !

NOTRE-DAME : LE JEU, LA VIE

La Semaine du jeu a eu beaucoup de succès dans le quartier Notre-Dame en mars dernier. Un événement qui a donné lieu à un partenariat avec l'Association de Jeu Fantastique de Versailles (AJFV) qui a organisé des animations pour la découverte des plateaux de jeu et des ateliers de peinture de figurines. Les musiciens de Musique et Handicap répètent sur place et animent aussi régulièrement la vie de la maison de quartier.

PRÉS-AUX-BOIS : LA SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ

Dans le quartier Prés-aux-Bois, la maison de quartier travaille par exemple avec l'association Envol 78 dont l'objectif est de favoriser le retour à l'emploi des femmes. Une autre collaboration étroite s'est nouée avec ASUM, une association d'habitants qui travaille sur les projets d'animation du quartier.

PETITS-BOIS : FAIT BOUGER TOUT LE QUARTIER

À Petits-Bois, le Judo Self-défense de Versailles travaille en synergie avec le CLAS pour les enfants qui bénéficient d'un accompagnement scolaire. Plus d'une centaine d'enfants sont inscrits à l'ASJV, le club de foot de Versailles Jussieu. L'association Multicolors orchestre les idées et le dynamisme des habitants du quartier pour l'organisation de braderies ou encore de dîners. Enfin, les Amis de l'Echo du Quartier ont porté l'orchestration de la fête du quartier



du 6 juin. Au total, des dizaines d'habitants bénévoles et plus de 16 associations se sont investies dans son organisation. À l'initiative de l'équipe du multi-accueil, un spectacle avec les animaux de la ferme avait été offert aux enfants du quartier la veille de cette belle journée.

PORCHEFONTAINE : LA COHÉRENCE DES PROJETS

Parce que les problématiques environnementales et du handicap sont au cœur du projet de la Ville, la maison de quartier et l'association Clayes Handisport organise le 17 octobre prochain un après-midi dédié à ces sujets par le biais d'une grande collecte de bouchons en plastique, une exposition, une démonstration de handbike et un parcours d'obstacles en fauteuil pour les valides. À l'initiative du service des Sports de la Ville, la maison de quartier et l'association d'Aïkido Traditionnel Culture et Harmonie ont pu proposer en juillet dernier à 12 jeunes de l'accueil loisirs de découvrir l'aïkido grâce à un stage de 2 heures par jour pendant 5 jours. La maison de quartier développe de nombreux autres projets : du scrabble avec le Scrabble du Roy pour favoriser les liens intergénérationnels, des soirées Cabaret avec CLAP 53, du théâtre, de la danse ou encore des concerts... La salle Delavaud, reste, par ailleurs, un lieu très prisé par les associations. ■

DES CAUSES ET DES ASSOCIATIONS :

Elles œuvrent pour l'environnement, la culture, la mémoire, la famille et contre la solitude, la précarité ou l'isolement, l'engagement de ces associations



Cadre de vie

ASSOCIATION DES AMIS DES FORÊTS DE VERSAILLES ET FAUSSES-REPOSES

Depuis plus de 30 ans, l'association défend et protège les forêts de Versailles et de Fausses-Reposes par différentes activités et animations. Sorties en forêts, visites pédagogiques, opération « Nettoyage de printemps » avec les enfants des écoles sur différents sites dans les Yvelines, ses actions éducatives sont dynamiques et toujours attrayantes. « Le 4 octobre prochain, une sortie gratuite et pilotée par un agent de l'ONF est programmée à Fausses-Reposes pour découvrir les caractéristiques de ce massif », confie Pierre Desnos, président de l'association. L'association vient même d'éditer un livre passionnant, « Petite et grande histoire des forêts de Versailles et Fausses-Reposes », qui sera présenté au public le 16 octobre à 17 h à l'Université Inter-âges.

Tél. : 06 12 11 07 18.



Commerce

VERSAILLES PORTAGE

Versailles portage est une association d'insertion par l'activité économique de personnes souvent en difficulté en leur donnant la possibilité de tisser des liens avec une population qu'ils ne côtoient plus (personnes, âgées, commerçants, institutions...) et de redécouvrir toute la réalité sociale de leur ville. Versailles Portage veut ainsi lutter contre l'isolement des personnes âgées et à mobilité réduite qui ont souvent du mal à se déplacer pour accomplir les gestes simples du quotidien : aller faire ses courses, passer chez le pharmacien et maintenir ainsi le contact avec la vie de la cité. Cinq chauffeurs sont à disposition des « clients ». Sur un simple appel à son commerçant, la personne est prise en charge à son domicile et ramenée chez elle lorsque le rendez-vous est terminé. Versailles Portage permet aussi de se faire livrer à domicile pour ceux qui le souhaitent. Rappelons que ce service sur mesure est entièrement GRATUIT.

Pour bénéficier des services de Versailles Portage, adressez-vous à votre commerçant ou pharmacien habituel.



Culture

LES AMIS DU MUSÉE LAMBINET

Les Amis du Musée Lambinet sont fidèles à cette magnifique demeure classée Monument Historique qui présente 35 salles de collections et répond à une double orientation : recréer une élégante demeure du XVIII^e, ce qui correspond à sa vocation première et évoquer l'histoire de la Ville de Versailles. À l'intérieur, des sculptures, des meubles estampillés, des céramiques, des objets d'art ou des tableaux... Les Amis du Musée Lambinet participent à son rayonnement et à celui des collections, aide à l'acquisition d'objets ou d'œuvres ayant un rapport avec le passé de Versailles. Enfin, l'association apporte son concours à la conservation et offre à ses adhérents différentes activités culturelles.

54, boulevard de la Reine.

Tél. : 01 39 50 30 32 / 01 39 50 86 73.

Web : www.musee-lambinet.com



Devoir de mémoire

COMITÉ D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ET D'ANCIENS COMBATTANTS

« Le Comité d'entente des associations patriotiques, d'anciens combattants et militaires est une association versaillaise qui regroupe 35 associations représentées dans notre ville », précise François Straus, président de l'association. « Il contribue activement, en liaison étroite avec les représentants de la municipalité et des autorités militaires à la bonne organisation de toutes les cérémonies patriotiques (8 mai, 11 novembre, 18 juin...) avec trois qualités essentielles, la disponibilité, la convivialité et la solidarité ». L'objectif est de fédérer les énergies en rassemblant toutes les associations qui participent au travail de mémoire car il n'existe plus de témoins directs de la Grande Guerre, assez peu de la seconde guerre mondiale et quelques-uns encore des guerres d'Algérie et d'Indochine. Parallèlement, le Comité d'entente participe à toutes les manifestations organisées par la Ville et organise deux fois par ans les matinées du Souvenir.

39, rue des Chantiers. Tél. : 01 39 53 14 33.

Permanence les jeudis de 14 h à 17 h.



Enseignement

L'ÉCOLE À L'HÔPITAL

« L'école à l'hôpital a deux fonctions différentes », confie Denise Dubois, responsable Yvelines de cette association présente dans le service pédiatrique de l'Hôpital Mignot. « Vingt-cinq professeurs bénévoles donnent des cours particuliers aux enfants hospitalisés pour de plus ou moins longs séjours. L'association met à leur disposition des institutrices et des professeurs de maths, d'anglais ou de français et surtout leur offre des moments privilégiés où l'on oublie un peu la maladie pour se projeter et préparer son retour à la vie dite normale ». Parallèlement, un suivi personnalisé à domicile est aussi proposé aux enfants avec une équipe de professeurs qui se rendent à la maison pour des périodes de 1 mois à 1 an, en fonction des besoins. Plusieurs dizaines d'enfants ont ainsi reçu les cours à domicile de l'association en 2009 et cette année, deux brevets des collèges ont été passés à l'Hôpital Mignot en coordination avec l'équipe médicale et avec l'Inspection Académique. L'association a fêté cette année ses 80 ans.

Hôpital Mignot : 01 39 63 91 33 (poste 7642).



Famille

ÉCOLE DES GRANDS-PARENTS EUROPÉENS VERSAILLES ET SA RÉGION (EGPE)

« Cette association s'adresse aux grands-mères et grands-pères de naissance ou de cœur qui appartiennent aux générations de plus de 50 ans soucieuses de leur rôle dans la famille, dans la société et dans l'Europe. Elle a été créée en 2002 à Versailles », confie Marie-Odile Destors, la présidente de l'association. Elle favorise les rencontres intergénérationnelles et les contacts au sein de la famille. Elle promeut les relations entre les grands-parents et les petits-enfants et aide les premiers à se sentir actifs dans la vie sociale tout en démontrant l'apport de cette génération à l'activité civique et l'importance de la transmission. Un thème qui sera abordé en novembre prochain lors du colloque parisien de l'association.

14, rue du Parc de Clagny.

Tél. : 01 39 51 48 53.

Contact : EGpe78@yahoo.fr

Web : www.allograndparents.fr

FLORILÈGE VERSAILLAIS

contribue à renforcer le lien social versillais.



Humanitaire et social

ASSOCIATION RIVE

« Dans cette période de crise économique et de chômage, les femmes sont particulièrement touchées », confie Anne Schmidt, responsable de la maison. Le monde de la rue est un monde cruel pour ces femmes seules ou avec des enfants en bas âge. Elles trouvent ici un espace de sécurité et de tranquillité qui leur est réservé où elles peuvent se reposer sans avoir peur. RIVE a été créée en 2003 et travaille beaucoup avec d'autres associations du département. Sur place, les femmes peuvent laver leur linge, se doucher, participer à des ateliers de couture, d'informatique ou de langue pour préparer leur réinsertion. « Dans cette maison, nous préparons et partageons les repas. Nous travaillons ensemble et jamais à leur place », confie Anne Schmidt. « C'est la maison de celles qui n'ont pas de maison ».

8 bis, rue Monseigneur Gibier.

Entrée dans le passage du cimetière Saint-Louis (porte bleue).

Tél. : 01 30 21 34 50.

Contact : Rive.accueil@yahoo.fr



Jeunesse

YVELINES INFORMATION JEUNESSE

« Mettre à la disposition des jeunes toutes les informations dont ils souhaitent disposer dans tous les domaines, c'est la mission que le Conseil Général des Yvelines a confié, il y a 35 ans, à Yvelines-Information-Jeunesse ou YIJ », comme le rappelle son directeur, Gérard Durozoy. Sur place, six personnes accueillent, écoutent, informent et documentent les jeunes dans les secteurs du logement, des vacances, des permanences juridiques, du point Cyb, du Relais Europe Direct, etc... YIJ est en outre à la tête d'un réseau départemental composé de 11 Bureaux Information Jeunesse (BIJ) et 22 Points Information Jeunesse (PIJ), répartis sur l'ensemble des Yvelines ainsi que d'un stand mobile qui sillonne les routes du département. YIJ et la Ville de Versailles ont décidé récemment de développer un nouveau partenariat. Depuis le 24 juin 2009, la Ville est membre de droit de l'assemblée générale et du conseil d'administration d'YIJ, présidé par Jean-Luc Gulin.

2, place Charost. Tél. : 01 39 50 22 52

Contact : yij@wanadoo.fr / Web : www.yij78.org



Loisirs

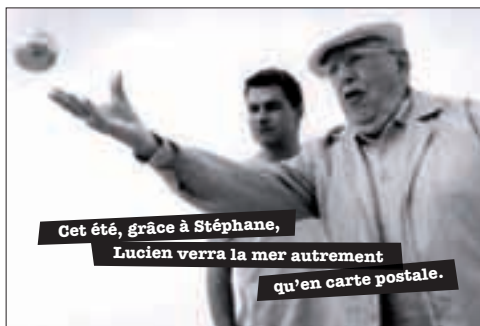
LA LUDOTHÈQUE DE VERSAILLES

La ludothèque de Versailles est un espace dédié au jeu qui ouvre les portes de l'imaginaire et apprend aussi les règles : règles du jeu et règles du lieu. Les enfants peuvent y jouer accompagnés entourés d'une équipe de proximité qui favorise l'apprentissage, l'épanouissement et le plaisir. Espace culturel contemporain, institution socio-éducative, ce lieu d'animation autour du jeu et du jouet entretient et développe les rencontres inter-générationnelles et inter-culturelles en demeurant par son dynamisme et ses ambitions un partenaire à part entière de la vie du quartier et de la ville. Les services proposés : mise à disposition de jeux et de jouets, accueil des tout-petits et des enfants non scolarisés, location de jeux de société enfants et adultes, location de déguisements, de DVD, animations Kapla et bien d'autres choses encore... Les mardis et vendredis matins sont réservés aux tout-petits.

3, allée Pierre de Coubertin.

Tél. : 01 30 21 60 13.

Web : www.ludoversailles.org



Retraites et personnes âgées

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

C'est en 1939 qu'Armand Maquiset imagine créer cette association. La guerre repousse son projet qui se concrétise en 1946 au moment de Pâques. Après un rapide développement international qui commence au Maroc, Les Petits Frères des Pauvres continuent encore aujourd'hui à aider et servir, dans un esprit de gratuité, les personnes âgées, isolées et démunies, par des moyens et dans des conditions appropriées à chacune d'elles : visite à domicile, sorties, goûters... Les Petits Frères des Pauvres portent une attention toute particulière aux périodes de l'année où la solitude est encore plus criante, c'est-à-dire à Noël et pendant les vacances d'été. 1 000 bénévoles ont été mobilisés cet été pour faire face à l'isolement des personnes âgées en situation de précarité. Un numéro de téléphone vert est disponible tous les après-midi, 7j/7, de 15 h à 18 h.

Pour rejoindre Solitud'écoute et profitez d'une petite conversation amicale et réconfortante : 0800 47 47800.

30, rue Albert Sarraut. Tél. : 01 30 21 15 97 / 01 39 53 31 98.

Contact : Banlieue.versailles@petitsfreres.asso.fr

Web : www.petitsfreres-asso.fr



Santé handicap

ENFANTS PHARES

Cette association versaillaise créée en décembre 2003 par des parents d'enfants porteurs de handicap développe des activités de loisirs auxquelles les enfants n'ont pas toujours accès et apporte aux parents une aide et un soutien moral.

Les enfants trouvent ainsi un moyen d'expression dont ils ont besoin pour s'épanouir et les parents peuvent échanger librement en évitant l'isolement. L'association met notamment à leur disposition un réseau de baby-sitter avertis, les moyens d'échanger du matériel ou de participer à des conférences et de nombreuses sorties festives... Enfants Phares réunit aujourd'hui 40 familles adhérentes et 80 donateurs et recherche de nouvelles énergies pour renouveler à la fois les échanges et les activités.

7, rue de Béarn.

Tél. : 01 30 21 84 85 / 01 30 21 05 40.

Web : www.enfantsphares.ovh.org



Sport

VERSAILLES HANDI SPORT ADAPTÉ

Après 20 ans d'existence au sein du RCV, Versailles Handi Sport Adapté a été créée en 2002 avec toujours le même objectif : faire découvrir et pratiquer le sport aux personnes handicapées physique et sport adapté. Certains apprennent par exemple à nager et les éducateurs de l'association assurent aussi les préparations aux compétitions régionales et nationales, lors des entraînements à Montbaoron les vendredis soirs et samedis matins. « Parmi nos 45 adhérents, nous avons des champions », confie Laurent Le Com, président de l'association. « Pierre Lamare, par exemple, est champion de France Junior dans sa catégorie et notre école des sports entraîne les petits tous les mercredis après-midi à Porchefontaine ou à Montbaoron. » L'association est ouverte à tous les âges et organise des cours dans différentes disciplines : escalade, badminton, en fonction des demandes et des possibilités

Tél. : 01 30 21 52 77.

Web : www.vhsa.fr

L'INRETS s'implante à Satory

C'est au cœur du pôle de compétitivité mondial Mov'eo, projet phare désormais inscrit dans le plan du Grand Paris, que l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité, l'un de ses membres fondateurs, a choisi d'installer ses laboratoires de pointe. Quelque 2 500 m² de bureaux flambant neufs ont ainsi été inaugurés fin juin sur le plateau de Satory.

Très attendue, l'installation de l'INRETS a pris forme sur un terrain à proximité immédiate des pistes d'essais de Nexter, à l'extrémité de l'allée des Marronniers. Créés de toutes pièces en 9 mois seulement, ces nouveaux locaux regroupent plus de 750 m² de laboratoires, ateliers et simulateurs. Plusieurs grandes unités de recherche y sont installées depuis mai dernier :

- Le Laboratoire de psychologie de la conduite (LPC), destiné à identifier et analyser les principaux déterminants des comportements des usagers de la route ;
- Le Laboratoire des technologies nouvelles (LTN), dont les compétences concernent d'une part l'énergie embarquée, d'autre part les transports guidés et urbains ;
- Ainsi que l'équipe « Carrefour intelligent » du Génie des réseaux de transport et informatique avancée (GRETIA) visant à développer des fonctions de gestion des feux dans les domaines de la surveillance et de la régulation du trafic (Versailles est d'ailleurs ville-pilote en la matière).

Le Centre de ressources et innovation mobilité handicap (CEREMH) dispose en outre d'une antenne pour l'instrumentation et l'expérimentation de fauteuils roulants innovants.

Recouvert de matières boisées et végétales pour s'intégrer dans les espaces forestiers de la vallée de la Bièvre voisine (une volonté forte du maire de toujours concilier aménagement urbain de qualité et dynamisme économique), le nouveau bâtiment propose ainsi 90 postes de travail. Plusieurs partenariats, avec l'Université de Versailles/Saint-Quentin, des opérateurs privés et/ou des grandes écoles travaillant sur des problématiques connexes, ont d'ailleurs été conclus par l'INRETS afin de permettre au plus grand nombre de profiter de ses installations.



UN FOISONNEMENT DE PROJETS

Grâce à une convention d'autorisation d'occupation consentie pour une durée de 30 ans par le ministère de la Défense, l'INRETS disposera à terme de trois parcelles sur le plateau représentant près de 30 000 m². Un deuxième bâtiment devrait prochainement voir le jour à



Visite guidée d'un laboratoire.

côté du premier, en vue d'accueillir le LIVIC, Laboratoire sur les interactions véhicules - infrastructure - conducteurs (*lire encadré ci-dessous*).

Il est également question d'installer au milieu des pistes militaires le banc de perception Mov'eoLab, ainsi que des partenaires publics et privés. De quoi faire de Versailles-Satory un pôle majeur de recherche, de développement et d'innovation en matière de mobilité durable et de véhicules décarbonés. « *La dynamique est lancée. Rien ne peut l'arrêter désormais* », a souligné très ému Guy Bourgeois, directeur général de l'INRETS et vice-président de Mov'eo, lors de l'inauguration le 26 juin, en présence du maire de Versailles et de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui de son côté a qualifié Satory de « *berceau pour la voiture du futur* ». ■

LE LABORATOIRE QUI OPTIMISE la conduite

Le laboratoire sur les interactions véhicules - infrastructure - conducteurs, qui vient de fêter ses 10 ans, est né du constat que la majorité des accidents résultait d'une défaillance du conducteur. Sa mission est donc de concevoir des systèmes d'assistance à la conduite en s'appuyant sur des technologies émergentes (capteurs, actionneurs, calculateurs intégrés, télécommunications...). Hébergé dans des locaux de Nexter, à quelques mètres de l'INRETS, le LIVIC est structuré autour de quatre orientations stratégiques : rendre la conduite accessible à tous, accroître la sécurité, la mobilité et réduire l'impact environnemental, développer les « routes automatisées », évaluer les performances, l'usage et l'impact des systèmes.

OPERATION ACCESSIBILITÉ

pour les commerces versaillais

La Ville de Versailles est riche de plus de 1 400 commerces répartis sur l'ensemble des quartiers, à disposition des riverains. La préservation du commerce de proximité apparaît aujourd'hui essentielle, à la fois pour des raisons économiques mais aussi environnementales et sociales. Permettre à tous d'accéder à ce commerce est un objectif fondamental qui reste aujourd'hui à atteindre, notamment en ce qui concerne les personnes à mobilité réduite.

La loi du 11 février 2005 prévoit que des établissements recevant du public doivent être rendus accessibles pour les personnes appartenant à ce type de public, quel que soit leur handicap (physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique) avant le 1^{er} juillet 2015.

À ce jour, de nombreux commerces versaillais restent encore difficilement accessibles compte tenu notamment de leur insertion dans un tissu urbain ancien. C'est pour cette raison que la Ville de Versailles, l'Union Versaillaise du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, en coopération avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles / Val-d'Oise / Yvelines, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines organisent l'opération « Accessibilité des locaux commerciaux ».

Cette initiative vise à accompagner et aider les commerçants qui le peuvent techniquement, à réaliser les travaux nécessaires afin d'anticiper la date limite du 1^{er} janvier 2015.

DES COMMERÇANTS SOUTENUS

Pour cela, plusieurs dispositifs sont mis en œuvre au service des volontaires qui souhaiteraient adapter leur établissement aux normes « handicap ». Une fiche pratique sur l'accessibilité des commerces récapitulant de manière claire et détaillée l'ensemble de ces normes techniques et une proposition d'accompagnement pour monter des dossiers de demande de subvention dans le cadre d'un dossier « Commerçants pour tout un quartier » sont, entre autres, proposés.

L'UVCIA, à la tête de l'opération, est chargée de la réception des demandes et de l'attribution des subventions.

Le projet verra notamment la création d'un parcours « confort » en partenariat avec l'Office de Tourisme de Versailles sur le quartier Notre-Dame, destiné à la fois à la population



locale et aux touristes. Comme le soulignent Marie Boëlle, adjointe au maire déléguée au Commerce et au Tourisme et Corinne Bébin, déléguée aux Affaires sociales : « En parallèle des travaux demandés aux commerçants, les services de la Ville s'occupent d'assurer l'accessibilité de la voirie, et notamment de rabaisser le niveau des trottoirs pour les mettre aux normes, il s'agit d'effectuer les progrès par étapes, l'essentiel étant d'instaurer une continuité totale des espaces aux normes pour assurer un parcours garanti sans obstacles pour les utilisateurs handicapés ».

À SAVOIR

L'Union Versaillaise du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat réceptionnera les candidatures jusqu'au 31 octobre 2009. La première réunion du comité de sélection des dossiers étant fixée au mois de novembre 2009 (examen des demandes de subvention) et les réponses envoyées aux commerçants retenus seront envoyées à partir de novembre/décembre 2009.

Pour toutes demandes complémentaires, vous pouvez contacter M^{me} Macqueron au 09 63 25 80 96 ou à uvcia@orange.fr, ainsi que la Direction du Développement économique de la Ville de Versailles au 01 30 97 84 89.

Assistance Informatique à Domicile

Assistance Installation Dépannage
Initiation Perfectionnement

50%
déductibles
des impôts*

ProADom

des professionnels chez vous à votre service...
Société agréée par l'Etat



Particuliers
&
Entreprises



☎ 01 39 54 35 76

www.proadom.fr

archea



Rangement, Dressing, Bibliothèque, Chambre, Bureau, Home cinéma, tous les choix sont à la carte. Archea, créateur d'espaces à vivre, vous propose des solutions personnalisées pour réaliser un agencement intérieur à vos mesures. Renseignements sur www.archea.fr

archea

Nouveaux Mondes DBB - Illustration: Figure - Photographie commerciale

16 RUE DE LA PAROISSE - VERSAILLES - TÉL. 01 30 21 42 00 - versailles@archea.fr

A NOS ANGES

•Garde d'enfants
•Soutien scolaire •Ménage, repassage
A domicile



Agence
des Yvelines Sud

28 Av. du 19 Mars 1962
78370 Plaisir

Tél. : 01 30 54 05 68
contact.plaisir@a-nos-anges.fr
www.a-nos-anges.fr

La Qualité pour le Bien-Être de nos Enfants

L'ESPADON

1999-2009
Poissonnerie
MATEUS

Halles Notre-Dame - 78000 VERSAILLES
Tél: 01 39 53 82 14 - Portable: 06 70 10 94 69

Depuis 10 ans
Brigitte et Fernand
vous accueillent
du mardi au dimanche



L'ECREVISSE

Poissonnerie SEVERINE

Halles Notre-Dame - 78000 VERSAILLES
Tél: 01 39 02 02 32 - Portable: 06 86 62 73 10

Séverine
vous accueille
mardi, jeudi,
vendredi, samedi
toute la journée
et dimanche matin

J'ÉCRIS MA VIE

Quand Christine et Géraldine, deux mamans pleines de talent et dotées d'une irrésistible envie de créer des vêtements pour leurs enfants se rencontrent à l'école de leur progéniture... elles donnent naissance à « J'écris ma vie », un nom et une marque doublement inspirés par la nostalgie et la fantaisie de leurs tendres années. Après une commercialisation sur les sites Internet de divers créateurs, puis l'ouverture d'une première boutique à Boulogne, les voici désormais à Versailles. Derrière la façade classée, les 0-12 ans trouveront sur les étagères lie de vin et aubergine une gamme complète de vêtements, classiques, colorés et d'excellente facture, mais aussi de nombreux objets et accessoires personnalisables (coussins, albums photos, coffres à trésors, boîtes à barrettes, attaches-portables, doudous, boîtes à musique, sacs et besaces...), absolument irrésistibles. De quoi prendre d'inoubliables photos et faire rimer esprit de famille avec toujours !

19, rue de la Paroisse • Tél. : 01 39 51 09 49.

Ouvert du mardi au samedi de 10 h 30 à 19 h (fermeture le samedi entre 13 h et 15 h).



© DR

LA PLACE

Après une première implantation réussie dans la rue de la Paroisse, les propriétaires de la Crêperie ont trouvé un nouvel emplacement de premier ordre, cette fois à deux pas du Château. Dans un cadre savamment étudié, toujours aussi cosy et tendance, les habitués retrouveront les spécialités maison qui ont fait son succès et sa réputation : un large choix de crêpes et de galettes bien sûr, mais aussi des salades composées, des crostinis sur pain poilâne, des croques variés au pain de mie complet, des croq-desserts au pain brioché, sans oublier la pièce de bœuf et son verre associé... À (re) découvrir à des tarifs étudiés, que ce soit à la carte ou en formules complètes (à 13 ou 17 €), le midi comme le soir. Attention, il est recommandé de réserver... !

17, rue Colbert • Tél. : 01 39 49 09 52 • Ouvert 7 jours sur 7.



ET AUSSI...

- **Little Italy** s'est installé en lieu et place du Patio des Antiquaires, au cœur du quartier éponyme. Dans un cadre très agréable, été comme hiver, et surtout au calme, vous y dégusterez les célèbres spécialités italiennes, cuisinées en toute authenticité.
13, rue de la Pourvoirie (passage de la Geôle).
Tél. : 01 39 53 82 87.

- **Côté Cours**, organisme de soutien scolaire à domicile, propose un accompagnement personnalisé avec des professeurs rigoureusement sélectionnés. Des cours particuliers sont dispensés dans toutes les matières aux élèves de primaire, collège et lycée, avec en prime, 50 % de réduction d'impôt.
16, rue Champ Lagarde • Tél. : 01 39 53 15 12.

- Peintre en décor de formation, Anne Boucharlat a lancé des cours de coaching déco et d'histoire du mobilier dans les locaux de **Guitare Influence**. L'idée est de donner des clés et la méthode aux élèves pour qu'ils relookent selon leurs goûts leur intérieur.
16, rue Saint-Simon • Tél. : 06 81 46 67 95.
Internet : www.annedeco.com

- **Le Carré du Liban** a officiellement pris le relais du Khan. Toujours tenu par la même équipe, vous y dégusterez une cuisine maison de qualité, véritablement typique du pays. Une partie spécifique traiteur/épicerie fine a été installée dans les locaux voisins de l'ex-Feniquia.
3, passage Saladin • Tél. : 01 39 51 95 82.

DES AMPOULES

fluo-écologiques ?

La législation européenne a tranché : d'ici à 2012, nos bonnes vieilles ampoules à incandescence auront totalement disparu du marché. Place désormais aux lampes à fluorescence, dites fluocompactes, qui envahissent progressivement les rayons...

Quels sont les principaux atouts de ces fluocompactes ?

Une durée de vie 6 à 7 fois supérieure aux ampoules à incandescence pour une consommation 4 à 5 fois moindre, plus en phase avec les impératifs actuels de développement durable et d'économie d'énergie.

Dégageant très peu de chaleur (20 % seulement contre plus de 90 pour les « classiques »), les fluocompactes limitent en outre les risques de brûlures ou d'incendie.

Peut-on les utiliser partout ?

Oui, car il existe désormais tous les types de culot, à vis ou à baïonnette, et de nombreuses formes d'ampoules (droite, spirale, globe, flamme...) associées.

Cependant, les ampoules « nouvelle génération » restent très sensibles au froid, à l'humidité et au soleil. C'est pourquoi leur usage doit plutôt être réservé à l'éclairage intérieur. Lentes à l'allumage, elles ne sont également pas idéales pour les endroits de passage (couloir, WC...), ni pour les luminaires équipés d'un variateur, mais des études sont en cours pour améliorer leur technologie.

Qu'en fait-on en fin de vie ?

Classées comme déchets dangereux, les fluocompactes nécessitent un traitement particulier. Il ne faut surtout pas les casser et/ou les jeter à la poubelle, mais les rapporter au distributeur qui est tenu de les reprendre (une contribution est payée au moment de l'achat à cet effet), les déposer en déchetterie ou dans un point de recyclage spécifique (dans le cadre d'une collecte des déchets toxiques par exemple). Leurs composants (mercure, poudre fluorescente, aluminium et verre) pourront ainsi être recyclés en totale sécurité.



Existe-t-il d'autres solutions pour s'éclairer ?

De rendement moindre par rapport aux fluocompactes, les LED (Light Emitting Diode) ou diodes électroluminescentes ont une durée de vie exceptionnelle, mais elles coûtent relativement cher. Leur puissance étant encore limitée, elles sont davantage destinées à l'éclairage d'une lampe de bureau ou de chevet.

Quid de l'halogène ?

Les ampoules halogènes (à incandescence également) restent encore autorisées, mais à compter de 2016, les moins performantes (de classe énergétique C à G) seront elles-aussi retirées du marché. Autant dire qu'il n'en restera plus beaucoup dans le commerce, ces ampoules n'étant pas franchement écologiques (ni économiques d'ailleurs!)... ■

Informations complémentaires sur le site Internet www.malampe.org

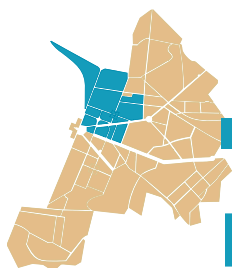
LES BONS gestes

La consommation électrique annuelle moyenne d'un foyer français est de l'ordre de 500 kW/h par an. L'éclairage représente 15 % de cette consommation. Pour réduire votre facture, pensez donc à :

- éteindre systématiquement la lumière lorsque vous quittez une pièce,
- consommer sans modération la lumière du jour (installation de voilages légers, positionnement des meubles et bureaux près des fenêtres, vasistas au plafond, peintures claires qui réfléchissent mieux...),
- dépoussiérer régulièrement les lampes et abat-jours,
- adapter la puissance de l'ampoule en fonction de son usage (généralement 20 W pour lire ou travailler, 5 W pour regarder la télévision ou être devant son ordinateur...).

Grand rendez-vous DE LA VOITURE DE COLLECTION

La Ville de Versailles accueille le temps d'un week-end, deux événements pour les amateurs de voitures de collection. Ainsi le vendredi 11 septembre, la Ville devient la dernière étape de la course anglaise *Euroclassic MSA 2009* et accueille pas moins de 90 voitures anciennes de prestige devant son Hôtel de Ville. Le dimanche 13 septembre, c'est l'Association versaillaise des amateurs de voitures anciennes qui défile et se rassemble dans les rues versaillaises.



NOTRE DAME

DE SANTANDER à Versailles

Le vendredi 11 septembre, la cité royale servira de dernier point de ralliement à la 17^e course *Euroclassic MSA 2009*, événement très apprécié en Europe.

Après une « Odyssée nordique » en Suède et en Norvège l'année dernière, c'est au tour de la France d'accueillir la « *French Foray* » (*Incursion française*) de l'International Motor Sports Limited pendant 5 jours. Du lundi 7 au vendredi 11 septembre, la course de voiture ancienne commencera de Santander en Espagne du Nord et parcourra la France des Pyrénées à Versailles.

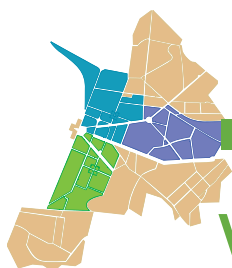
Les 90 voitures classiques de plus de 20 ans sont libres de voyager à leur propre allure et profiteront ainsi de leur tour de France pour visiter musées, centres-villes et autres lieux intéressants lors des différents points de contrôle (le pic du Midi, les villes de Pau, Bordeaux et Poitiers, le château d'Azay-le-Rideau...). Ils visiteront

aussi de nombreux circuits automobiles comme celui de Pau Arnos, de Nogaro et des remparts d'Angoulême. Le **vendredi 11 septembre**, pour la dernière étape au départ de Poitiers, les participants visiteront le Musée Auto-Moto-Vélo de Châtellerauld puis la ville de Tours et poursuivront leur périple par l'unique occasion de conduire sur le légendaire circuit de Bugatti du Mans. Pour finir, toutes les voitures seront accueillies à 17 h et disposées devant l'Hôtel de Ville de Versailles pour le plus grand plaisir des passants et des passionnés d'automobile. Les participants seront ensuite reçus par François de Mazières à la mairie. ■

Renseignements sur www.euro-classic.co.uk



NOTRE DAME / MONTREUIL / SAINT-LOUIS



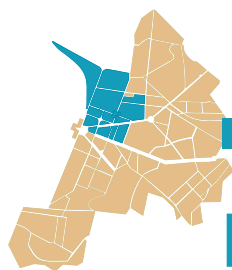
VÉHICULES D'EXCEPTION dans les rues versaillaises

L'Association versaillaise des amateurs de voitures anciennes (AVAVA) organise le dimanche 13 septembre un grand rassemblement de voiture de collection à Versailles.



Pour la première fois, AVAVA organise un grand défilé de voitures de collection dans les rues versaillaises. À 10 h 30, au départ de la cour des Grandes Écuries, et après la remise de plaques spéciales aux véhicules, le cortège (composé entre autre de Lancia coupé, Simca Marly familiale, Jaguar Type E, Jaguar XJ,

Dauphine) se lancera vers la rue Hoche pour un circuit dans les rues de la Ville. Arrivée prévue à 12 h sur le terre-plein de l'avenue de Paris devant la place d'Armes. Après une pause musicale et le déjeuner, une exposition des véhicules sera proposée au public dominical au même endroit. À 16 h, un défilé d'élégance et la remise de médailles par le maire de Versailles aux dix voitures sélectionnées en fonction de l'état, de la rareté et du prestige, clôtureront ce week-end exceptionnel de l'automobile ancienne. ■ Renseignements au 06 98 60 05 12 ou par mail à AVAVA78@live.fr



NOTRE DAME

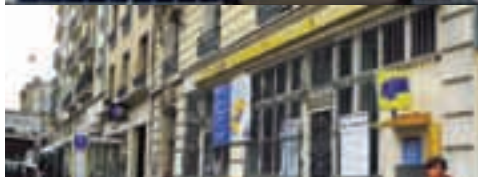
RÉOUVERTURE de La Poste Notre-Dame

Mi-septembre, le bureau de poste de Notre-Dame réouvrira ses portes après 3 mois de travaux sur un bureau ultra moderne, dont la superficie aura pratiquement doublé.

Depuis le 15 juin et jusqu'à la deuxième quinzaine de septembre, le bureau de poste de Versailles Notre-Dame est fermé au public pour rénovation.

Situé idéalement en face de la Gare Rive Droite au 47 bis, avenue du Maréchal Foch, le nouveau bureau, de dernière génération, offrira dans cette espace pratiquement doublé :

- une boutique avec des produits en libre-service
- deux guichets dédiés aux opérations financières
- un espace libre-service avec des automates
- un nouvel espace « conseil bancaire » au 1^{er} étage avec entrée indépendante



- un nouvel accès pour les personnes à mobilité réduite avec une rampe d'accès pour fauteuils roulants et des locaux adaptés.

En attendant, les retraits de colis et de lettres recommandées se font au bureau de poste de Versailles Chantiers (3, avenue de Paris) et les

conseillers bancaires reçoivent aux bureaux de poste de Versailles Glatigny (2, rond point de la Chapelle) et Versailles Petits-Bois (rue Debussy). Pour toutes les autres opérations, Versailles Chantiers et Versailles Clemenceau (30, avenue de Saint-Cloud) vous accueillent. ■

TRAVAUX

Parking de la Reine

Depuis le 15 juillet, un nouveau site internet <http://chantiers.bouygues-ouvrages-publics.com/VersaillesParkingDeLaReine> est consacré à l'opération de construction du parking du boulevard de la Reine. Il présente brièvement l'opération (projet, mode de construction, intervenants), l'avancement du chantier (photos, texte), les aspects pratiques pour les riverains (plan de chantier avec les accès camions, plans de circulation) et les contacts chantiers.



MONTREUIL

AGRANDISSEMENT du jardin de « l'Heure Joyeuse »

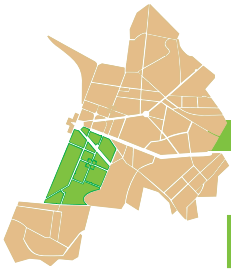
Le jardin de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, allée Pierre de Coubertin, va bénéficier de travaux d'agrandissement.

Actuellement constitué de 9 places de parking, le jardin de l'Heure Joyeuse va passer à 6 places standards et une place handicapée. La partie gagnée en enrobé de 58 m² sera démolie et agrandira la partie gazonnée du jardin. Une nouvelle aire de jeux sera créée pour les tout petits, avec la mise en place d'un sol souple identique à ceux déjà en place et d'un jeu de labyrinthe.

Pour une plus grande sécurité, une clôture en barreaudage viendra séparer la partie jardin du parking. Elle est pour le moment soumise à la validation de l'architecte des Bâtiments de France. Un parking à vélo sera installé près du portillon du passage piéton.

Le lancement des travaux est prévu début octobre. ■





SAINT-LOUIS

DES ZONES 30 pour protéger les cyclistes

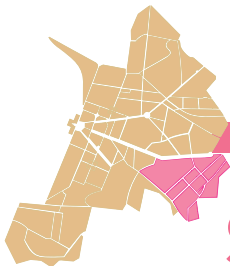
Deux « zones 30 » sont en cours d'installation dans le quartier Saint-Louis.
L'objectif : protéger les cyclistes.



La première zone concerne la rue Édouard Charton, la seconde est située rue Saint-Honoré. Ces deux zones encadrent la mise

en place de doubles sens cyclables dans ces rues jusqu'alors à sens unique. Un ensemble composé de trois ralentisseurs et de calpinages pavés est chargé de créer les conditions de sécurité optimales pour la circulation des cyclistes. L'objectif de cette opération est de faciliter le quotidien des usagers utilisant leur deux-roues, car ceux-ci, à l'instar des piétons, cherchent toujours à emprunter le chemin le plus court dans leurs déplacements. Réaliser de telles zones leur permet de simplifier leur parcours en évitant les détours tout en assurant leur sécurité.

Ce dispositif est très développé dans la plupart des grandes villes françaises, car contrairement aux idées reçues, les études ont démontré que ce système est de loin le plus sûr qui existe actuellement pour les cyclistes, notamment en raison de la co-visibilité qu'il offre entre cyclistes et conducteurs. Une première « zone 30 » équipée d'un double sens cyclable rue Saint-Symphorien, dans le quartier de Jussieu est déjà opérationnelle. D'autres aménagements de ce type, tel que la rue Borgnis Desbordes, sont d'ores et déjà prévus pour 2010. ■



PORCHEFONTAINE

STADE de Porchefontaine

Après la pose du revêtement synthétique fin 2008 du vieux terrain n° 1 du stade de Porchefontaine, la clôture protectrice a été mise en place tout autour du terrain multisports en juin.

Le vieux terrain stabilisé a été recouvert par 9300 m² de gazon synthétique nouvelle génération en octobre dernier. Composé de nouvelles fibres de 65 mm, spécialement étudiées pour la pratique du rugby et du football, ce revêtement est performant, résistant (en moyenne 15 ans de durée de vie) et très facile d'entretien. En juin, le dernier élément du projet, la barrière qui entoure le terrain synthétique, fut mise en place.

Cette barrière, au fil des mois, s'est révélée indispensable à la préservation du terrain. Des marques de dégradation ont été aussi remarquées sur la pelouse : traces de roues de vélo, scooter ou moto, brûlures des fibres synthétiques, cassures des fibres par l'utilisation



de chaussures à crampons vissés, non adaptées au revêtement qui préconise des crampons moulés.

Le terrain synthétique reste néanmoins ouvert pendant les créneaux scolaires. Les entraînements et matchs des clubs et la piste d'athlétisme restent donc accessibles.

Il sera clos en dehors des matchs et entraînement comme tous les terrains engazonnés.

Si cette nouvelle pelouse synthétique ne subit plus d'agressions extérieures, elle pourra accueillir tous ceux qui le désirent jusqu'à 80 heures par semaine contre 10 à peine sur un terrain traditionnel. ■

Bienvenue dans le Duplex A86



OFFRE DE LANCEMENT TÉLÉPÉAGE

1€/mois
avec la facture Internet** pour tout abonnement avant le 31/12/2009.

Rendez-vous sur www.duplexA86.fr

Duplex A86



** La première année, les frais d'abonnement au télépéage Libere l'option Duplex A86 sont réduits à 12€ TTC/an en facture Internet et 34€ TTC/an avec une facture émise par vous-même, au lieu de 14€ TTC/an en facture Internet et 34€ TTC/an avec une facture émise par votre gestionnaire. Offre valable du 25/09/09 au 31/12/09 et non cumulable avec d'autres promotions sur le réseau COFIROUTE. Un échantillon de garantie de 300 par pays (selon le pays d'origine du pays de destination de la facture) est offert gratuitement pendant toute la durée de l'offre, mais est limité aux montants des factures effectuées (montants plafonnés mensuellement). Offre soumise aux particularités.

Nouveau crossover 3008 avec technologie Grip Control¹.
130 g de CO₂/km avec motorisation 1,6L HDI 110ch FAP BMP6.



1. Option disponible selon version. Motorisation 1,6L HDI 110ch FAP BMP6 BLUE ION - Consommations urbaine/mixte/extra-urbaine (en l/100 km) : 5,5/4,8/4,1. Émissions de CO₂ (en g/km) : 130. Consommations urbaine/mixte/extra-urbaine (en l/100 km) : de 5,9 à 10,8 / de 4,9 à 5,8 / de 4,3 à 5,8. Émissions de CO₂ (en g/km) : de 130 à 179.



VENEZ DÉCOUVRIR
LE NOUVEAU CROSSOVER 3008
DANS VOTRE POINT DE VENTE.



RENDRE-PEU-ATTENTIS

VERSAILLES • 60, rue des Chantiers • 01 71 44 00 44
LE CHESNAY-PARLY 2 • 2, avenue Charles de Gaulle • 01 39 54 14 69
LA CELLE-SAINT-CLOUD • 17, avenue A.R. Guilbert • 01 71 65 00 00
VIROFLAY • 17, avenue du Général-Leclerc • 01 30 84 87 00
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX SOVEDA • 13, av. Ampère • 01 71 44 00 00

Versailles

Résidence de la Porte Verte

A VENDRE
Du 2 au 4 pièces
Libres ou occupés - Parkings



IMMEUBLE DE STANDING
ENVIRONNEMENT DE VERDURE EXCEPTIONNEL

13, rue du Général Pershing 78000 Versailles

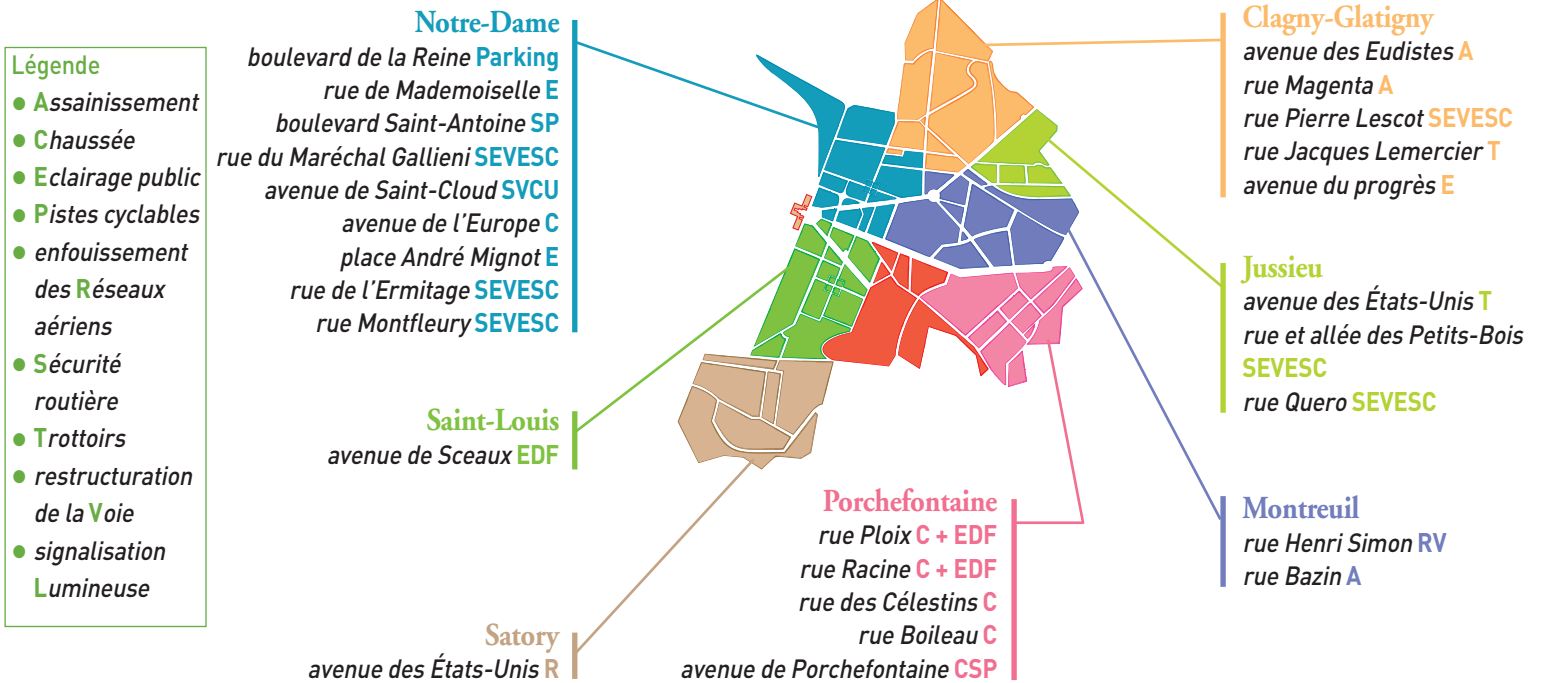
0 810 25 25 25
PRIX APPEL LOCAL

Locare

www.locare.fr

LES TRAVAUX en ville

Voici, quartier par quartier, les principaux travaux d'assainissement, d'éclairage, d'enfouissement des réseaux ou de voirie programmés à Versailles cet été. Vous pouvez obtenir plus d'informations en temps réel sur le site Internet de la Ville www.versailles.fr (rubrique Cadre de vie - Travaux voirie et assainissement).



LE RENDEZ-VOUS de la sécurité routière

Chaque mois, retrouvez quelques conseils pour bien vivre la route et mieux partager l'espace public, que vous soyez automobiliste, piéton ou à deux-roues.

- SEMAINE DE LA MOBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE -

La « Semaine de la sécurité routière », traditionnellement programmée la troisième semaine d'octobre, se tiendra désormais au même moment que la « Semaine européenne de la mobilité » programmée cette année du mercredi 16 au mardi 22 septembre. Pour la première fois, le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer réunit ses deux événements majeurs, pour créer un seul temps fort annuel, permettant de diffuser simultanément les messages relatifs à l'écomobilité durable et la sécurité routière, et porter haut le message : « Bougez autrement ».

Pour l'occasion, le ministère lance un appel à projets sur les thèmes suivants : le partage de la rue, l'éco-conduite, les déplacements scolaires et domicile/travail, la sécurité routière des modes de déplacement « doux », les deux-



roues motorisés, le transport à la demande et l'utilisation alternative de la voiture. Collectivités locales, entreprises exploitant un réseau de transport, associations, services publics et établissements scolaires sont invités à se mobiliser pour organiser lors de cette semaine des manifestations de sensibilisation et d'information. En 2008, la Semaine européenne de la mobilité et la Semaine de la sécurité

routière avaient rassemblé plus de 3000 initiatives.

À noter, le samedi 12 et dimanche 13 septembre aura lieu la Fête des Transports à Paris, place de la Bastille et le mercredi 16 septembre, la 3^e Journée du Transport public sera présente dans certaines régions de France. ■

Renseignements complémentaires sur <http://www.bougezautrement.gouv.fr/>



Rentrée scolaire 2009

UNE OFFRE D'ACCUEIL RENFORCÉE

École des Lutins

La famille fait partie des priorités de la nouvelle politique municipale. La rentrée 2009 sera ainsi l'occasion de lancer plusieurs innovations destinées aux familles, comme la parution du guide de l'enfance ou l'augmentation de l'offre d'accueil réservée aux petits. Cette année scolaire sera également marquée par la réédition des Olympiades de la lecture, initiative ambitieuse et originale lancée pour la première fois en France par la Ville de Versailles l'année dernière après avoir fait ses preuves chez nos voisins allemands.

DES MANUELS SCOLAIRES FOURNIS PAR LA VILLE

La rentrée 2009 est marquée par un événement majeur : suite au changement par le ministère de l'Éducation nationale des programmes scolaires l'année dernière, la Ville suit et engage une grande campagne de renouvellement des manuels pour les grandes sections de maternelle et l'ensemble des classes de l'école élémentaire. Plus de 10 000 livres seront commandés d'ici la fin de l'année 2009.

UN NOUVEAU GUIDE POUR L'ENFANCE

Après le Guide de la petite enfance (0 à 3 ans) au mois de mai, la Ville de Versailles publie en cette rentrée un tout nouveau guide, le Guide de l'enfance, tourné vers le quotidien des petits Versillais de 3 à 12 ans. Il proposera de nombreuses informations pratiques destinées



aux parents qui souhaitent profiter des opportunités offertes par la Ville à leurs enfants. Afin de ne pas générer de coûts supplémentaires pour le budget municipal, ce guide sera entièrement financé par la publicité et sera mis à disposition du public à partir du 12 septembre, jour du Forum des associations. Il sera également disponible à l'Hôtel de Ville et aux points de distribution publics habituels. Cette publication s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique d'information développée par la Ville à destination des habitants de la Cité Royale.

DEUX NOUVEAUX ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS ET UN CENTRE D'ACCUEIL DU MATIN

Face à la forte augmentation des besoins de mode de garde le mercredi dans certains quartiers, la Ville a travaillé sur son offre d'accueil pour les 3-12 ans. Deux nouveaux accueils de loisirs maternels ouvrent à la rentrée, l'un à la Martinière (quartier de Satory), l'autre au Petit Prince (quartier Notre-Dame). Quant aux accueils de loisirs primaires, 38 nouvelles places sont proposées à Edme Frémy (quartier des Chantiers). Sur l'ensemble de la Ville, ce sont 72 places supplémentaires qui seront mises à disposition des parents qui travaillent et qui souhaitent pouvoir concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale. « Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique de la Ville, qui a fait de la



École Les Dauphins

famille une de nos priorités », souligne Claire Chagnaud-Forain, adjointe au maire déléguée à la Famille. « Il s'agit d'un accueil réalisé dans un cadre périscolaire, et qui a pour but de faciliter la vie des parents en leur proposant un mode de garde supplémentaire qui puisse accueillir leurs enfants le mercredi. Nous tenons ainsi à répondre à la demande de plusieurs familles qui s'étaient manifestées en témoignant de leur difficulté à gérer leur vie familiale, en particulier lorsque les parents travaillent sur Paris ».

Dans cette perspective de politique axée sur la famille, la rentrée 2009 verra également l'ouverture d'une nouvelle structure préscolaire : pour répondre aux besoins de garde des familles des enfants des écoles maternelle Les Dauphins et élémentaire Colonel de Bange, la Ville ouvre un accueil du matin d'une capacité maximale de 28 places. Il fonctionnera de 7 h 30 à 8 h 20, sous la surveillance de deux animateurs.

UNE 2^e ÉDITION POUR LES OLYMPIADES DE LA LECTURE

Après le franc succès de la première édition, la Ville prépare avec les écoles la session 2010 des Olympiades de la lecture, concours de lecture en public proposé aux élèves de CM2. Dans le but de transmettre le goût de la lecture aux écoliers, le maire de Versailles, François de Mazières, avec le concours de l'Inspection académique des Yvelines, avait lancé la première édition de cette compétition au cours de cette année. Plus de 40 classes issues des établissements versaillais avaient participé à cette expérience, clôturée en janvier dernier par une cérémonie au palais des Congrès au cours de laquelle le ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos, avait remis

les cinq premiers prix. Le ministre avait ainsi salué cette initiative qui remettait « la langue et la lecture à l'honneur au moment où les nouveaux programmes de l'école primaire ont été recentrés sur les apprentissages fondamentaux ». Dans le cadre de cet exercice, les élèves doivent choisir de courts textes en prose et les lire devant un jury composé de personnalités du monde de la culture et de l'éducation (enseignants, libraires, bibliothécaires, éditeurs...). Cette compétition unique en France destinée à promouvoir l'oralité auprès des jeunes est inspirée d'un concours allemand très populaire auquel participent chaque année près de 500 000 élèves. Opportunité exceptionnelle d'améliorer ses capacités de lecture et de prise de parole en public, l'intervention de comédiens pendant toute la durée de la compétition permet à tous les enfants d'acquérir des techniques et de se familiariser avec cet exercice difficile. Ainsi, dès le mois de novembre, les classes commenceront à travailler avec des comédiens du théâtre Montansier qui leur prodigueront conseils et recommandations pour les préparer à la finale prévue en mars 2010. De belles perspectives qui feront peut-être naître des vocations ?



Olympiades de la lecture

RENTRÉE CULTURELLE 2009

Versailles possède une vie culturelle particulièrement dynamique. De multiples activités sont proposées aux riverains pour s'ouvrir l'esprit, découvrir et s'instruire tout au long de l'année.

Pourquoi ne pas profiter de cette rentrée 2009 pour s'initier à la langue des signes, au mandarin ou à la réalisation de bandes dessinées? Sur www.versailles.fr, les établissements culturels de la Ville vous proposent de nombreuses formations.

CONSERVATOIRE

Le conservatoire à rayonnement régional est aujourd'hui un établissement territorial d'enseignement artistique administré par la Ville de Versailles. Structuré en trois départements - musique, danse et art dramatique - le conservatoire se donne pour mission première de permettre à tous d'accéder à l'art. Il offre des parcours artistiques approfondis, riches et ouverts, favorisant le partage avec d'autres artistes, des publics variés et le monde professionnel. Les inscriptions auront lieu le **mercredi 2 septembre** pour les débutants en formation musicale (initiation) de 10 h à 12 h et pour les débutants à la danse (initiation) de 14 h à 18 h. Les inscriptions « tous niveaux » auront lieu **à partir du 3 septembre**, les examens d'entrée se déroulant à partir du début octobre. Pour tous renseignements complémentaires et pour accéder aux dossiers de candidature : www.versailles.fr |

Conservatoire à rayonnement régional

24, rue de la Chancellerie

Tél. : 01 39 50 24 53

Courriel : conservatoire@mairie-versailles.fr

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

Comme chaque année, l'UIA vous propose des cycles de conférences, des ateliers, des cours de langue, dont ceux donnés pour l'Alliance Française. Outre les cours de langues « courantes » (anglais, espagnol, allemand) l'Université vous propose des cours de langue dites « rares » tel que l'arabe, le chinois ou le russe. Il est également bon à savoir que des cours



de français sont proposés pour les jeunes filles au pair, comprenant des cours de remise à niveau en orthographe et grammaire. Enfin, toujours dans le domaine des langues, l'université suit la nouvelle tendance en proposant des cours de langage des signes. Nouveautés de cette année 2009, des cours de droit sont proposés, en partenariat avec l'université de Versailles / Saint-Quentin-en-Yvelines et un guide-programme décliné de la nouvelle collection. Le service des inscriptions est ouvert du lundi au vendredi **du 17 août au 11 septembre** de 9 h à 17 h, **du 14 septembre au 2 octobre** de 9 h à 18 h et **les samedis 19 et 26 septembre** de 9 h à 12h30. |

Université Inter-âges

6, impasse des Gendarmes

Tél. : 01 30 97 83 90

Courriel : uia@mairie-versailles.fr



La mairie de Versailles vient de publier deux nouveaux guides-programmes : le Guide de l'Université Inter-âges et celui du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique.

ÉCOLE

DES BEAUX-ARTS

Ouverte à un large public, l'École des Beaux-arts de Versailles assure au sein de ses deux sections, temps complet et temps partiel, un enseignement de haut niveau délivré par des professeurs diplômés d'état et enseignants-créateurs. L'école propose un enseignement à temps complet qui permet à chaque étudiant de se préparer aux concours d'entrée des Écoles Nationales Supérieures (terme du premier cycle) ou d'accéder à un diplôme d'école plastique au terme de sa formation (terme du second cycle). Les cours à temps partiel permettent quant à eux de s'initier et se confirmer dans les techniques du dessin et du croquis, de la gravure, de l'infographie, de l'illustration bandes dessinées, de la peinture, de la sculpture et de la reliure. Des ateliers enfants permettent aux 7-14 ans de découvrir différents modes d'expression. À savoir, l'atelier de reliure est la seule formation en Yvelines présentant au CAP de reliure dorure sur 3 ans.

Les inscriptions à temps partiel auront lieu **du 10 au 17 septembre** de 9 h à 11 h 30 (fermé au public les après-midi et le samedi toute la journée) dans la limite des places disponibles dans les ateliers. |

École des Beaux-Arts

11, rue Saint-Simon

Tél. : 01 39 49 46 14

courriel : info@eba-versailles.com



PREMIER PRIX DE K D'ÉCOLE

Le 30 juin, les noms des lauréats du concours K d'écoles lancé par la Ville ont été révélés. Ce sont deux étudiantes de 4^e année de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V).

En avril, la Ville de Versailles a lancé pour la première fois, le concours K d'école avec la collaboration de l'ENSA-V, de l'École nationale supérieure du paysage (ENSP) et de l'association AKA. Ce concours d'idée a permis d'associer les étudiants des deux écoles sur un projet urbain, architectural, artistique et paysager. Sa finalité n'est pas d'aboutir à la mise en place d'un projet définitif mais de réaliser un travail en commun. Étant, pendant leur vie professionnelle, souvent amenés à travailler ensemble sur de nombreux projets, un peu plus d'une centaine d'étudiants de l'ENSA-V et de l'ENSP ont pu s'associer sur 48 projets pendant un peu moins de 2 mois.

LE CONCOURS, PREMIÈRE ÉDITION

Les participants ont planché sur une nouvelle présentation générale de la place des Manèges et sur la valorisation de la perception des éléments architecturaux constituant son arrière-plan, à savoir les portes de La Maréchalerie, Centre d'Art contemporain et des Petits Écuries. La valorisation de ce lieu, bien connu des étudiants de l'ENSA-V, devait être traitée au

travers de ses différents constituants (composition générale, matériaux, mobiliers urbains...) et devait intégrer des liaisons piétonnes entre les différents pôles attractifs. En est ressorti une réflexion générale sur la qualité et le fonctionnement urbain d'un périmètre élargi à l'îlot compris entre l'Avenue de Paris et l'Avenue de Sceaux et depuis la Place d'Armes à l'Avenue du Général de Gaulle jusqu'à la gare Rive Gauche, qui se trouve au cœur des flux touristiques de Versailles.

LES MANÈGES EN « BOSQUET ROUGE »

Le 30 juin, le premier prix de 2000 € financé par une subvention de la Ville de Versailles, a été remis par François de Mazières à Hélène Maupas et Mathilde Planchot, deux étudiantes de 4^e année de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V). Leur projet : métamorphoser la place des Manèges en bosquet mêlant tradition versaillaise et contemporanéité affirmée.

Une hypothèse originale entre patrimoine architectural versaillais et aménagement urbain, paysager et artistique contemporain. ■

ET AUSSI...

De précieux conseils pour votre habitat ancien

C'est au sein de l'étonnant réservoir d'eau en pierre sculptée, construit en 1766 afin d'alimenter le quartier Saint-Louis et situé au centre du carré à la fontaine, que le service de la Maison de l'Habitat Ancien (MHA) assure sa mission de conseil auprès des Versaillais dans les domaines du Patrimoine bâti et de l'Architecture. Ce service municipal a pour vocation de conseiller et d'orienter les Versaillais dans leurs projets de travaux lorsque ceux-ci concernent notamment les constructions anciennes dont l'authenticité doit être minutieusement préservée. Pour Christophe Guégan, architecte de la Ville et responsable de la Maison de l'Habitat Ancien « *C'est à l'occasion des travaux engagés par les Versaillais, et plus particulièrement sur leurs façades, que se joue la valorisation de notre Patrimoine architectural commun. Il est donc primordial que nous puissions, en étroite collaboration avec le service de l'Urbanisme, réagir le plus en amont possible sur les différents aspects, (réglementaire, architectural, historique et urbain) de ces projets.* » Cet important travail préliminaire à vos demandes de travaux, optimise l'instruction de celles-ci et limite les déconvenues au moment de l'autorisation de travaux. La MHA vous assiste également dans vos demandes de subventions pour vos travaux auprès de différents organismes (ANAH, PACT-ARIM, Caisses de retraite) et plus particulièrement en ce qui concerne l'aide au ravalement de vos façades anciennes sur rue, subventionnée par la Ville chaque année.

Cette aide doit être impérativement sollicitée auprès de la MHA avant le démarrage de votre ravalement.

Renseignements auprès de la Maison de l'Habitat Ancien au 61bis, rue Royale et au 01 30 21 76 40 ou au service de l'Urbanisme au 4, av. de Paris et au 01 30 97 82 05.



LE LYCÉE JULES FERRY



Saviez-vous que « la boîte à Jules », comme ses nombreux anciens la surnomment affectueusement, avait déjà plus d'un siècle ? Créé par un particulier, le lycée Jules Ferry a connu bien des péripéties...

Tout débute en 1907 avec l'ouverture, au 14, rue du Maréchal Joffre (38, rue de Satory à l'époque), d'une école technique privée « préparant, par la pratique, aux carrières industrielles, commerciales et agricoles ». À sa tête, Victor Caviale, l'ancien directeur de l'institution privée Bertrand, à l'origine des établissements d'enseignement professionnel de Versailles. L'école, dénommée dès l'origine Jules Ferry, s'installe en location dans l'ancien Hôtel Le Tellier, qui abritait jusqu'alors le Grand Séminaire.

DE L'ÉCOLE PRIVÉE AU LYCÉE D'ÉTAT

Fort de nombreux élèves et d'une excellente réputation, l'unique établissement professionnel de Seine et Oise est transformé en 1925 par la municipalité en établissement communal d'enseignement primaire supérieur et professionnel. La Ville reprend alors le bail de la société anonyme, en même temps qu'elle lui sous-loue une partie des locaux afin d'exploiter un internat. En 1930, l'école prend le titre d'école pratique de commerce et d'industrie. L'année suivante, inquiet de l'état de vétusté de l'établissement, le conseil municipal décide de

racheter l'ensemble des bâtiments et engage les dépenses nécessaires à leur remise en état. En 1933, il acquiert auprès de l'École nationale d'horticulture, qui occupe le Parc Balbi, une parcelle qui permet de prolonger la propriété Le Tellier vers la Pièce d'eau des Suisses avec un bâtiment neuf en briques.

Suite à l'uniformisation par Vichy de la situation des écoles professionnelles en France, Jules Ferry devient en 1941 collège moderne et technique municipal. Ses effectifs augmentent de manière considérable à la fin de la guerre. Prévu pour 500 élèves, le collège en accueille plus du double à la rentrée 1949 ! Suite à une



nouvelle réforme des structures du système éducatif, il est d'ailleurs transformé en lycée technique nationalisé.

UN ÉTABLISSEMENT POLYVALENT RÉPUTÉ

La municipalité étudie plusieurs projets d'agrandissements, en vain, ces derniers se heurtant à l'opposition, tantôt des monuments historiques, tantôt du ministère de l'Éducation nationale. Des préfabriqués doivent être installés aux alentours pour pallier l'urgence. Après 30 ans d'âpres discussions et de tracasseries administratives, une extension voit finalement le jour sur le site de l'ancienne caserne Denfert au 29, rue du Maréchal Joffre. Y sont installés les services administratifs et surtout réunis les équipements pédagogiques. Les bâtiments du 14 conservent la demi-pension, l'internat, les logements de fonction, les services médicaux et des classes d'enseignement dévolues à la formation continue.



Quelque 2000 élèves et étudiants sont aujourd'hui scolarisés au lycée polyvalent régional Jules Ferry au sein de trois grandes filières : l'enseignement supérieur (BTS, classes préparatoires aux grandes écoles comme les Arts et Métiers...), l'enseignement long général et technique (Baccalauréats S, L et STI) et l'enseignement court professionnel (qui débouche sur les Baccalauréats professionnels). Résolument tourné vers l'avenir, l'établissement dirigé par Daniel Bach-Delpeuch mise beaucoup sur le numérique et une ouverture à l'international. ■

Sources : « De l'école au lycée : Cent ans d'histoire 1907-2007 » de Jean-Bernard Dutuit ; Site Internet du lycée (www.lyc-ferry.ac-versailles.fr) ; « Les mille-feuilles de la mémoire », catalogue illustré des Archives communales.

CAP TONIC
FITNESS CLUB

Tonic!

VERSAILLES
81 RUE DE LA PAROISSE
01 30 97 01 10
www.cap-tonic.com

piscine coach partner

D
DUNOYER
SERVIR L'EXCELLENCE

Maçonnerie béton armé
Patrimoine ancien
Monuments historiques

Bureaux : 22 esplanade Grand Siècle
78000 Versailles
Tel : 01 30 97 01 70 - Fax : 01 30 97 01 79
www.dunoyer.fr

Cycles Jacquot concessionnaire Peugeot scooters

cycles Giant et Qbikes • réparations vélos toutes marques



NOUVELLE AMBIANCE INTÉRIEURE

Cycles Jacquot
12-14 rue Carnot
78000 Versailles
Tél. : 01 39 50 06 17
www.cycles-jjacquot.fr

Payez votre véhicule en 10 fois sans frais!*

*Jusqu'au 30 avril, pour un scooter au prix d'achat maximum de 2000€
*Sous acceptation du dossier



PARIS-VERSAILLES, PROJET SOLIDAIRE

L'édition 2009 de la course prestigieuse est placée sous le signe de la solidarité, avec l'ouverture d'une nouvelle formule intitulée « Challenge Solidaire ».



Cette année encore, plus de 20 000 participants s'élanceront le **27 septembre** à l'assaut des seize kilomètres qui séparent la capitale de l'ancienne Cité Royale. Du Champs de Mars à l'avenue de Paris, en passant par la redoutable « Côte des Gardes » de Meudon et par la longue ligne droite vallonnée qui relie Vélizy à Viroflay, les coureurs devront économiser leur souffle pour faire face aux 140 mètres de dénivelé qu'ils rencontreront sur la totalité du parcours d'une course chaque année plus prisée. Deux ans après la célébration de son trentenaire, son succès ne s'est jamais démenti, permettant à l'association organisatrice, Paris-Versailles Association, d'envisager de nouvelles perspectives. Comme nous le précise Jean-Marc Fresnel, adjoint au maire délégué aux sports et président de Paris-Versailles Association : « *Sport liberté, sport de la performance personnelle et maintenant esprit solidaire. Le Paris-Versailles en est plus que jamais le reflet, c'est un événement incontournable fait et animé par les Versaillais. Faisons de cet événement une grande fête sportive et faisons aimer et désirer notre Ville aux participants.* »

QUAND DÉFI SPORTIF RIME AVEC SOLIDARITÉ

La cuvée 2009 présente en effet plusieurs nouveautés : l'un des objectifs est de faire un

Paris-Versailles résolument placé sous le signe de la solidarité, avec le lancement du projet Challenge Solidaire. La notion de solidarité était de fait déjà présente dans la course les années précédentes : le prix total de l'inscription comprenait une contribution de 2 € reversée aux services chargés de la lutte contre le cancer. Il s'agit cette année de franchir un pas supplémentaire en proposant aux participants volontaires de courir pour le bénéfice d'une association. Le principe est simple : rejoindre l'équipe des coureurs d'une association partenaire pour soutenir ses projets en faisant parrainer les 16 kilomètres de course qui séparent la Tour Eiffel du Château de Versailles. Ce système a été mis en place il y a plusieurs années déjà par l'association Aiderdonner qui a réuni pour l'occasion des associations humanitaires de renom : Médecins du monde, CARE, Planète Urgence et la Chaîne de l'Espoir. Les volontaires peuvent donc choisir entre ces quatre associations laquelle ils souhaitent soutenir. En lançant le Challenge Solidaire, l'association responsable du Paris-Versailles participe de plein pied à la tendance actuelle : mêler plaisir du sport et solidarité. D'après les témoignages, l'expérience de la course prend alors un sens nouveau qui enrichit la dimension sportive : courir pour une cause qui vous tient à cœur serait un remède redoutable contre les

pieds de plomb qui apparaissent dans les derniers kilomètres...

UNE FORMULE ÉLARGIE POUR TOUS

Cette édition 2009 verra également le lancement d'une formule « challenge des entreprises ». Cette opération, organisée par la fédération française du sport en entreprise, se clôturera par une remise des prix à l'Hôtel de Ville. Les adeptes de la marche auront quant à eux l'occasion de participer à leur discipline favorite lors de la marche Chaville-Versailles, organisée pour la deuxième année consécutive. Le parcours de cet événement se situe sur les 5 derniers kilomètres du Paris-Versailles, partant du stade de Chaville arrivant à l'Hôtel de Ville. Une version pour enfants de 2 km de cet événement est également proposée : celle-ci aura lieu dans un état d'esprit convivial et non sportif, la notion de compétition s'efface pour laisser place à l'échange et au plaisir de passer du temps ensemble. ■

Renseignements et inscription sur www.parisversailles.com
Frais d'inscription : 26 € par coureur si l'inscription se fait avant le 1^{er} septembre, 30 € si l'inscription a lieu entre le 1^{er} et le 15 septembre (le nombre de places étant limité, il est possible que les inscriptions soient closes avant la date indiquée, mieux vaut donc être prévoyant). Un certificat médical est nécessaire pour participer à l'événement.

MAÎTRISE DE SOI, harmonie et sérénité

Versailles accueille plus d'une douzaine de clubs d'arts martiaux. Tour d'horizon non exhaustif des possibilités offertes aux Versillais qui recherchent calme intérieur et sérénité. Car loin des fictions du grand écran, les arts martiaux sont avant tout un travail intérieur. Focus sur 3 disciplines peu connues.

AÏKIDO

LA RECHERCHE DE L'HARMONIE

L'Aïkido est pratiqué dans près de 40 pays par plus d'un million d'adhérents dont plus de 58 000 en France si l'on prend en compte les clubs indépendants. À Versailles, 80 adultes et enfants pratiquent cette discipline qui vise à harmoniser les énergies mentales et physiques de chacun. Extérieurement, l'Aïkido se présente comme un ensemble de techniques très élaborées et très diverses, basées sur les lois naturelles du cercle et de la spirale. Point fondamental, la notion d'attaque n'existe pas en Aïkido. Son but est davantage de neutraliser une agression et de rendre l'attaquant inoffensif en ne lui causant pas de blessure. « C'est sans doute pour cette raison que cette discipline rencontre autant de succès chez la population féminine », souligne Dominique Dalet, professeur diplômé d'État au Versailles Aïkido Club. La force brute n'est pas non plus déterminante pour progresser, il s'agit avant tout de maîtriser un ensemble de techniques. Il poursuit « ce qui fait le propre de l'Aïkido, c'est que cette discipline refuse toute forme de compétition. La notion d'adversaire

n'existe pas, on parle plutôt de partenaire, puisque le travail collectif est essentiel pour progresser. C'est pour cette raison que les grades sont mélangés au sein des cours afin que chacun puisse progresser à son rythme en bénéficiant de l'expérience d'autrui ». La notion « Vaincre l'autre » est remplacée par « Le dépassement de soi ».

Site internet : aikidominik@free.fr

KENDO

LA VOIE DU SABRE

Dix millions de personnes pratiquent le Kendo à travers 40 pays. C'est le premier sport pratiqué au Japon. « Il s'agit en quelque sorte de l'escrime japonaise en version moderne », la « tradition remise au goût du jour » selon Jean-Nicolas Heurtevin, professeur au Club Versailles Budo. Cette discipline peut être pratiquée par tous les volontaires de 7 à 77 ans. Il faut cependant savoir que celle-ci mise beaucoup sur l'engagement physique : les coups sont donnés à une telle vitesse qu'il faut être revêtu d'une armure qui protège le crâne, les côtes et les poignets. L'intensité



de l'engagement nécessite de développer énergies, réflexes et endurance au niveau physique, courage, humilité et concentration sur le plan mental pour arriver au but final : le dépassement de soi. Il s'agit cependant en premier lieu de maîtriser son agressivité : avant de maîtriser l'adversaire : le Kendoka recherche avant tout l'harmonie et l'équilibre. Les enseignements sont donnés par un maître de renom au palmarès bien fourni : Jean-Nicolas Heurtevin, 5^e Dan, capitaine de l'équipe de France de Kendo. Il possède deux titres de vice-champion d'Europe par équipe, trois titres de champion d'Europe par équipe et le titre de Champion de France excellence 2008. De quoi faire naître des vocations parmi ses disciples...

Site internet : <http://versaillesbudo.free.fr>





TAEKWONDO PUISSANCE ET MAÎTRISE

Le Taekwondo est aujourd'hui le deuxième art martial au nombre de licenciés dans le monde et la fédération française (FFDTA) a franchi en 2005 le cap des 50 000 licenciés. Selon Michel Bouillon, responsable du club de Taekwondo de Versailles « si le Taekwondo peut être comparé à la version coréenne du karaté, cette discipline possède une originalité propre : une grande importance est accordée au rôle des membres inférieurs. Le style de combat du taekwondo est un style résolument aérien, dans lequel les pieds sont beaucoup utilisés ». Un match de taekwondo est plus qu'un simple affrontement de force et de talent. C'est aussi une exhibition esthétique de l'art martial. Cette esthétique est visible dans le combat libre lorsqu'il est agressif mais contrôlé, dans l'exécution parfaite

des formes ou dans le spectacle extraordinaire des coups de pieds volants et des techniques de casse (techniques de haut niveau réservées aux pratiquants aguerris). « Pour progresser, l'honnêteté, le courage et la franchise sont des valeurs essentielles » ajoute Michel Bouillon. « Mais il ne faut pas oublier que si le Taekwondo est une discipline qui permet de développer sa puissance physique, la maîtrise de soi et de sa puissance reste le premier objectif à atteindre ». Le club de Versailles connaît un succès non démenti depuis plusieurs années, qui porte les effectifs du club à 250 membres en moyenne. Malgré tout, des places restent toujours à pourvoir pour tous ceux qui voudraient découvrir « la voie des pieds et des poings ».

Site internet : <http://www.chez.com/atkdv>



© FFDTA

À NOTER

Carnet d'adresse des arts martiaux à Versailles

Aïkido

Aïkido Club Traditionnel Culture et Harmonie
M. Dalet : 01 39 58 73 96
Centre sportif de Porchefontaine
Salle de sport Albert Thierry

Art martial chinois (wing chun)

Association sportive Lee Siu Lung
M. Niel : 01 30 21 75 19 ou 06 89 55 00 42
erniel@wanadoo.fr - Entraînement : salle Alain Pougault
Salle de sport J. de la Quintinie

Art martial vietnamien (Ki-Cong-Vo)

École versaillaise Van An Phai
M. le Tan : 01 39 51 40 30 - <http://www.vananphai.free.fr>
Entraînement : salle de sport Albert Thierry

Boxe anglaise

Boxing Club Versaillais
Entraînement : gymnase de la Source

Boxe française

Versailles Boxe Française
M. Jorge Da Silva : 06 13 71 13 15 - versailles.boxe@free.fr
Entraînement : gymnase de Sévigné 2

Capoeira

Art martial afro-brésilien (danse et art martial)
M. Barbier : 06 09 26 29 60 ou 06 62 62 57 01
macao_versailles@wanadoo.fr
Entraînement : centre sportif de Porchefontaine

Judo, Karaté et Ju-Jitsu

Judo Ju-Jitsu Karaté Club de Versailles
M^{me} Gestlain : 06 23 58 08 41

Judo self-défense Versailles

M. Sectet : 06 60 42 18 08 ou 06 76 89 04 50
<http://www.jdsv.fr>
Entraînement : salle de sport Albert Thierry

Kendo et Iaido

Versailles Budo - <http://www.versaillesbudo.free.fr>
Entraînement : gymnase des pompiers

Krav Maga (méthode d'auto-défense israélienne)

Association versaillaise de Krav Maga : 06 64 42 56 34
<http://www.krav-maga-versailles.com>
Entraînement : centre sportif de Porchefontaine

Kung-Fu

Versailles Kung-Fu Club
M. Lamaille : 06 99 75 12 03 et 09 54 11 98 09

Tai-Chi Chuan (art martial chinois)

Club de Tai-Chi Chuan de Versailles
M^{me} Grimal : 06 20 45 65 54
<http://www.taichi-versailles.com>
Entraînement : gymnase Colonel de Bange

Taekwondo

Action Taekwondo de Versailles
M. Bouillon : 06 61 49 60 61
Entraînement : gymnase Edme Frémy

Le journal des lecteurs

Coup de cœur ? Coup de gueule ?
 Cette rubrique est la vôtre !
 N'hésitez-pas à nous écrire à
 magazine@versailles.fr
 ou à Versailles Magazine
 Hôtel de Ville, 4 avenue de Paris,
 78 000 Versailles

« TERRASSES SURPEUPLÉES » épisode 2

Merci d'avoir publié intégralement dans l'édition de mai, ma lettre concernant les terrasses surpeuplées qui débordent place du marché Notre-Dame...

Vous avez répondu en évoquant une étude avec un marquage par (jolis) clous : pourvu que la conclusion arrive vite et soit mise en application rapidement...

Surtout, il faudrait que les contrôles soient faits aussi régulièrement qu'implacablement : la liberté de ces quelques cafetiers doit effectivement s'arrêter là où celle des passants honnêtes commence, c'est-à-dire leur droit de marcher tranquillement sur le trottoir, de s'y croiser sans problème, comme ailleurs à Versailles à 99 %. C'est un débat qui a resurgi récemment dans un quartier de Paris, et la mairie y est restée fermée...

Dans les ERP ou IGH, se pratique une distance de sécurité de 1m40 (deux "unités de passage") : c'est à peu près ce qui existe entre les rangées des cafetiers voisins de celui que je citais. À lui de faire de même...

A.T (rue de la Pourvoierie)
 par mail

Message 2 transmis ! Ce message répond à un premier message publié dans le magazine de mai qui fait écho à un problème d'absence de marquage des emplacements des terrasses de la place du marché Notre-Dame.

COURTOISIE au volant

J'ai 17 ans et je suis lycéen. Je pousse un "coup de gueule" qui doit représenter la pensée d'une majeure partie de lycéens : Depuis un an et demi environ, vous avez demandé aux policiers de faire respecter plus sévèrement les règles de la circulation à vélo.

Sur le principe, je trouve cela normal.

Mais je pratique le vélo quatre fois par jour depuis deux ans : les règles ne seront pas appliquées tant que les vélos se feront insulter, klaxonner... et j'en passe et des meilleures (hélas).

Tant que les vélos ne se sentiront pas en sécurité sur la route, ils continueront à aller sur le trottoir.

Les vélos ont plus à perdre dans un accident avec une voiture que cette dernière. C'est pourquoi ils roulent sur les trottoirs.

J'écris cette lettre après m'être fait insulter violemment par une personne dans sa voiture alors que j'étais à vélo.

Après la propreté, à quand une campagne sur la courtoisie au volant ou la tolérance ?

T. L
 par mail

Nous lançons prochainement une campagne sur la sécurité routière. Les dates seront annoncées dans le magazine. À cette occasion seront rappelées les règles élémentaires de sécurité et de civisme des conducteurs de véhicules vis-à-vis des piétons et des vélos.



CAMPAGNE email

Pourquoi ne mettez-vous pas à profit l'extraordinaire caisse de résonance de l'e-mail (pardon courriel) pour communiquer auprès de chacun d'entre nous sur tous les événements de la Ville ?

À titre d'exemple, les informations que j'avais pour le Mois Molière consistaient en un petit encart-papier du magazine et que j'ai rapidement égaré, alors qu'une campagne email ne coûte rien et permet de communiquer pour chaque événement et sous une forme beaucoup plus riche et ciblée.

Versailles est l'une des très rares grandes villes que je connaisse qui ne se sert pas du courrier électronique pour mieux informer ses concitoyens.

Peut-on espérer une initiative dans ce sens ?

J-M. P (rue Sainte-Sophie)
par mail

En effet, la Ville n'utilise pas encore d'envoi « courriel » pour informer les Versaillais...

Nous hésitons à employer ces méthodes très intrusives afin de ne pas participer à l'inflation du spamming et des « pourriels ».

En revanche, nous tentons de compléter de plus en plus l'information du magazine dans le site Internet de la Ville www.versailles.fr.

Les événements de la Ville y sont relayés, (le Mois Molière y était présenté intégralement) et depuis quelques mois, des reportages vidéos les restituent également à l'image. Dernière nouveauté : des galeries photos interactives retracent aussi désormais la richesse des principales manifestations afin de permettre aux visiteurs potentiels de se faire une meilleure idée de l'événement et de lui donner l'envie de s'y rendre l'année suivante.



ERRATUM

Dans le magazine de juillet-août, une erreur s'est glissée dans notre article « Mieux vivre » pages 24 et 25. L'accès à l'étang de La Martinière est interdit au public car il s'agit d'un terrain militaire. Il convient par ailleurs de rappeler que l'accès dans le quartier de Satory est également réglementé.

ÉNORME progrès

Tout d'abord je tiens à vous féliciter pour ce superbe aménagement de la place d'Armes ! Il y a encore les cars en trop mais c'est déjà un énorme progrès !

Quelle belle allure a Louis XIV à cet endroit ! C'est tout simplement magnifique et c'est un réel plaisir de passer à pied par cette place.

Par ailleurs, quel bonheur de découvrir hier qu'enfin on nous installait des caisses avec palmiers ou autres arbres sur le parvis de la Cathédrale Saint-Louis ! Nous étions très nombreux à les réclamer ! Merci à Monsieur le Maire.

J'espère simplement que nous les aurons dès le mois d'avril l'année prochaine afin d'en profiter ou encore mieux que l'on nous mette des arbustes persistants qui puissent rester en permanence !

C. C
par mail



Merci pour vos encouragements. La Ville s'efforcera de reconduire cet aménagement l'année prochaine. Cela dépend aussi du domaine national du Château de Versailles auquel ces arbres appartiennent. Car ces arbres sont très chers. La Ville a donc recours au « prêt » afin d'éviter une dépense nouvelle significative.



Ils sont passés par Versailles. Ce sont les « Grands témoins ». Représentants des anciens Versaillais, ou auteurs, créateurs dont Versailles a été source d'inspiration, ils nous racontent leur histoire mais aussi les souvenirs de leur passage dans la Ville.

STÉPHANE AUDRAN

De la nouvelle vague à un certain art de vivre

Comédienne de renommée internationale, ours d'argent et César de la meilleure actrice, égérie de Claude Chabrol, figure emblématique de la Nouvelle Vague, Stéphane Audran a tourné avec les plus grands comédiens et cinéastes français et étrangers, Luis Buñuel, Samuel Fuller, Lee Marvin, Laurence Olivier, Guy Hamilton, Claude Sautet, Georges Lautner, Michel Audiard, Claude Miller ou encore Bertrand Tavernier. Née à Versailles où elle revient en 1992 pour tourner *Betty*, Stéphane Audran publie aujourd'hui « Une autre façon de vivre ». À la découverte des médecines traditionnelles, ce voyage intime et inattendu, nous donne à réfléchir sur nos responsabilités écologiques.

Vous êtes née à Versailles.

Quels souvenirs en gardez-vous ?

« Ma mère m'emmenait jouer dans le parc du Château. Je m'y sentais bien... C'était mon jardin ! En 1992, nous avons tourné au Trianon Palace *Betty*, un film de Claude Chabrol, tiré d'un roman de Georges Simenon, avec Marie Trintignant. »

En 1959, vous travaillez pour la première fois avec Claude Chabrol sur « Les Cousins ».

Vous l'épousez en 1964, après vous être séparée de Jean-Louis Trintignant, et tournez plus d'une vingtaine de films avec lui.

Vous devenez alors l'une des figures les plus emblématiques de la Nouvelle Vague.

Que retenir-vous de ces belles années ?

« Je tournais avec les meilleurs comédiens : Michel Bouquet, Jean Poiret, Alain Delon, Michel Piccoli, Jean-Louis Trintignant, Laurence Olivier, Lee Marvin. Au cinéma, les acteurs



© Photos DR

Avec Luis Buñuel dans *Le Charme discret de la bourgeoisie* en 1972.

dépendent beaucoup du metteur en scène. J'ai eu de la chance, j'ai tourné avec des réalisateurs de qualité. C'était une époque légère et insouciant. On riait beaucoup ».

À quelle époque avez-vous pensé à commencer cet ouvrage sur votre parcours personnel ?

« Enfant, j'avais une santé fragile mais à l'adolescence, tout est rentré dans l'ordre. Cette sorte de trêve a duré des années. Puis j'ai commencé à ressentir des grandes périodes de fatigue, jusqu'à ce qu'elles deviennent chroniques. Mon métier d'actrice me permettait d'obtenir facilement les soit disant « meilleurs tuyaux » pour garder la forme et la jeunesse éternelle.

J'étais toujours en quête de cette énergie qui me faisait défaut. C'est grâce à des rencontres que j'ai découvert la Médecine Traditionnelle Chinoise, transmise de génération en génération depuis 5000 ans, et reconnue comme science médicale par l'ONU et l'OMS en 1978. En Chine ancienne, on allait voir le médecin afin qu'il nous garde en bonne santé. On ne le payait

plus lorsqu'on tombait malade ! Son rôle principal est de conserver notre capital énergétique et de nous faire vivre seulement sur les intérêts. L'alimentation est la première des médecines. C'est pourquoi un chapitre entier de mon livre est consacré aux polluants que l'on trouve aujourd'hui dans la nourriture, dans l'air, dans l'eau et qui nous empoisonnent à petit feu. Sans oublier les pollutions électromagnétiques qui nous environnent. Tous ces poisons diminuent nos défenses immunitaires.

Prendre en main sa santé pour ne pas avoir à subir sa maladie, c'est le meilleur moyen de transmettre à nos enfants une bonne vitalité ».

Lorsque l'on vit « d'une autre façon » et que l'on croit aux médecines traditionnelles, cela signifie-t-il que l'on rejette la médecine conventionnelle ?

« Elles sont complémentaires, l'une est préventive, l'autre est nécessaire lorsque la maladie s'est installée. Malheureusement, la médecine allopathique qui n'a que 100 ans d'expérience, est devenue prépondérante. »



1



2



4



5

1. Dans *Le Festin de Babette*, adapté du conte de Karen Blixen, en 1987.
2. L'affiche du film *Betty*, d'après Georges Simenon.
3. Stéphane Audran et Marie Trintignant dans ce même film.
4. *Une autre façon de vivre* au Cherche Midi. 408 pages.
5. En 1982, avec Laurence Olivier, dans *The mistress of Lord Marchmain*.

“*Tout le monde peut être artiste de sa propre vie.*”

L'époque que nous traversons, aussi douloureuse soit-elle, est-elle finalement une chance ?

« Je crois que nous avons atteint le paroxysme du matérialisme ! Il est important que nous essayions de vivre dans un état plus grand de compassion. La compassion ne consiste pas à s'attendrir du malheur des autres mais elle repose sur la conscience d'appartenir à la totalité du monde. Aujourd'hui, les crises économique, financière et alimentaire ont pris le pas sur la crise écologique. Mais on ne négocie pas avec la nature. Nous vivons décalés par rapport à ses cycles, nous nous en sommes éloignés et nous l'avons abandonnée. C'est pour cela que nous avons beaucoup à apprendre des peuples traditionnels qui savent, avec une grande humilité, se conformer aux lois de la nature et préserver ainsi le caractère sacré du monde ».

Ce livre, étrangement, est plus intime qu'une biographie car c'est votre philosophie de la vie que vous exposez mais aussi plein de conseils très pragmatiques à utiliser dans notre vie quotidienne. Pourquoi ce partage ?

« En ces temps de grands désordres, où s'effondrent toutes nos certitudes, j'ai ressenti le besoin de transmettre ce que j'avais appris. Ce livre participe très humblement au même titre que les documentaires d'Arthus Bertrand et de Nicolas Hulot pour ne citer qu'eux, à l'éveil d'une conscience universelle ».



3

Vous avez récemment participé à une émission sur France 2. On vous a rappelé que vous aviez signé en 1971 le manifeste des 343 qui réclamait le droit à l'avortement. Vous ne le signeriez plus aujourd'hui ?

« Je n'ai ni honte d'avoir pratiqué des IVG, ni regret de l'avoir déclaré. Cette loi était nécessaire, mais, à titre personnel, je n'avais à l'époque aucune raison valable de le faire, sinon l'inconscience de ce que représente une vie humaine ».

Renouons, relions les fils de votre existence en évoquant « Le festin de Babette », de Gabriel Axel, un film danois tourné en 1987.

Qu'est-ce qui vous a plu dans ce projet ?

« J'aime les contes philosophiques et le scénario était très bien écrit. Babette est une femme qui fait passer l'esprit dans la matière parce qu'elle y met de l'amour. Le film parle de ce qu'il y a de meilleur en nous. Je me souviens aussi de cette phrase de Babette qui m'accompagne toujours : « *Du cœur de l'artiste s'élève un grand cri vers le monde entier. Offrez-moi l'occasion de donner le meilleur de moi-même.* » Tout le monde peut-être l'artiste de sa propre vie ».

© ci-contre et affiche "Betty" : Archives communales

ASSOCIATION RELAIS ÉTOILE DE VIE

Ajouter de la vie aux années

Créée en 2004, l'association Relais Étoile de Vie se bat pour redonner le sourire aux personnes qui présentent une maladie de longue durée ou invalidante. Son action, dynamique et porteuse d'espoir, vient d'être saluée par la remise du Trophée du Crédit Coopératif, le 24 juin dernier.

La devise est magnifique et résume tout : « *L'essentiel n'est pas d'ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années* ». C'est avec un grand sourire que la présidente de l'association Relais Étoile de Vie (REV) l'énonce d'entrée de jeu. Monique de la Fresnaye est médecin, par vocation. « *Il me manquait quelque chose. En étant médecin, je me contentais d'ajouter des années à la vie. Avec l'association, je fais l'inverse et c'est tant mieux* ».

Il y a cinq ans, cette professionnelle constate que les personnes atteintes d'une maladie longue durée ou invalidante, ne bénéficient pas d'activités ludiques qui leur permettent de s'épanouir. « *J'espérais que le créneau était pris, mais non. C'est pourquoi j'ai créé cette association, adressée aux personnes qui ne peuvent pas sortir de chez elles* ».

D'entrée, elle fait mouche : « *Nous avons eu tout de suite une trentaine de personnes intéressées et uniquement des personnes handicapées, qui étaient loin d'avoir fait une croix sur leur vie* ». Autour de la présidente, les choses s'organisent. Les activités débutent de façon très simple, par les loisirs. « *Le portage de livres, la lecture à voix haute ou le club de lecture ont été les premières actions. Toutes les activités reposent sur des principes liés à l'échange entre les intervenants et les bénéficiaires* ».

DES ACTIVITÉS VARIÉES

Aujourd'hui les activités sont nombreuses et déclinées en plusieurs thèmes : le bien-être du corps, la culture de l'esprit, l'écoute active et les sorties-rencontres. Ces dernières sont un peu la vitrine de l'association. « *Nous essayons de faire une sortie par semaine, dans les*



environs notamment Thoiry, France Miniature, Rambouillet et bien sûr le château avec les nombreuses expositions qui s'y déroulent. À chaque sortie, une quinzaine de bénéficiaires sont concernés avec autant de bénévoles accompagnants ». Les rencontres, quant à elles, ont lieu une fois par mois. Poésie, contes, théâtre sont régulièrement au menu. Les bénéficiaires peuvent participer à la programmation, au gré de leurs envies. « *Tout est gratuit. Nous demandons une adhésion de 50 € par an et c'est tout* », souligne Monique de la Fresnaye. L'association est soutenue par de nombreux partenaires et la moitié de ces recettes provient de généreux donateurs. « *Le plus compliqué pour nous concerne le transport mais nous avons trouvé une solution. C'est aussi une belle histoire. L'opération pièces jaunes nous a permis d'obtenir un bus, à condition de le partager avec une structure hospitalière, en l'occurrence l'hôpital Mignot. Le chauffeur quant à lui est un bénévole, dont la femme, handicapée moteur a fait de nombreuses activités avec notre association. Après son décès, son mari a décidé de*

s'investir à fond dans l'association qui a tant apporté à sa femme ».

DES BÉNÉVOLES ENCADRÉS

Bien sûr, l'association REV cherche régulièrement des bénévoles, pour s'occuper de la cinquantaine de bénéficiaires, répartis sur neuf communes. « *Un bon bénévole doit avoir une grande capacité d'écoute, et surtout être régulier. Peu importe le temps qu'il donne, il doit être constant. Ceux qui sont intéressés sont reçus par la responsable des bénévoles qui apprend à les connaître et détermine quel profil de bénéficiaire pourrait permettre de créer un riche échange* ». Si le bénévole décide de s'engager, il reçoit une formation, payée par l'association. « *Nous avons une charte bien précise, ainsi qu'un groupe de parole. Rien n'est fait à la légère* », souligne Monique de la Fresnaye.

L'initiative fait des émules. Une antenne doit en effet s'ouvrir à Reims et peut-être à Paris. ■

Si vous êtes intéressés par la démarche, n'hésitez pas à contacter l'association Relais Étoile de Vie : 01 39 53 21 94 ou 06 78 55 91 18.

LES « NUTRINAUTES »

au service des épidémiologistes



Le 11 mai 2009, a été lancée officiellement « l'étude NutriNet Santé : 500 000 nutrinautes pour étudier les comportements alimentaires et les relations nutrition-santé ». Ce grand programme de recherche est coordonné par l'unité de recherche en épidémiologie nutritionnelle, dirigée par le professeur Serge Hercberg.

Internet au service de la recherche ou comment les citoyens peuvent permettre à la science d'avancer dans le domaine de la nutrition. À la base de ce véritable défi, un constat alarmant : les différents pays industrialisés, comme la France, vont être de plus en plus confrontés à de grands enjeux en matière de santé publique : cancers, maladies cardiovasculaires, obésité, diabète qui sont amenés à se développer irrémédiablement. De nombreux travaux scientifiques établissent que les facteurs nutritionnels pourraient participer à l'incidence de ces différentes maladies. En parallèle de ce premier constat, l'évidence d'Internet s'est vite imposée. Avec ses 32 millions d'utilisateurs de plus de 11 ans connectés en l'espace d'un seul mois, la France se place sur la première marche du podium à l'échelle européenne. De plus, le profil des internautes montre qu'il est possible d'avoir accès à une population proche de la population générale, avec une bonne représentation des différentes tranches d'âges.

CRÉATION DES « NUTRINAUTES »

L'idée est donc de proposer aux personnes qui le souhaitent, de se connecter régulièrement sur le site www.etude-nutrinet-sante.fr afin de répondre à des questionnaires alimentaires ou d'autres habitudes liées à l'activité physique, à l'évolution du poids et de la taille. Les nutrinautes, puisque c'est ainsi qu'ils sont baptisés, reçoivent ensuite chaque mois un état des lieux de l'avancement de l'étude.

L'objectif de l'unité de recherche en épidémiologie nutritionnelle est de trouver 500 000 nutrinautes sur la durée du programme, qui est de cinq années. Les coordonnateurs se sont fixés sur 150 000 la première et la seconde année, le reste s'étalant sur la fin du programme. Depuis le lancement, force est de constater que le sujet intéresse. À la mi-juin, le programme affichait 75 150 inscrits d'âge, de catégorie socio-professionnelle et de provenance géographique divers. Les chercheurs vont donc se pencher sur différents aspects de nos habitudes nutritionnelles, comme l'étude des relations entre les apports en nutriments, aliments, comportements



Je surfe sur le web
pour faire progresser la recherche publique



Et vous ?

Devenez l'un des 500 000 internautes participant à la plus grande étude jamais réalisée sur les relations entre alimentation et santé.

www.etude-nutrinet-sante.fr



alimentaires et la mortalité globale et spécifique notamment par cancer ou maladies cardiovasculaires. Les déterminants sociologiques, économiques, culturels, biologiques des comportements alimentaires seront également

passés au crible, pour évaluer une éventuelle répercussion ces différentes pathologies. L'objectif est également de mesurer l'impact de campagnes ou d'actions de santé publique sur le grand public. ■

Fenêtres RENOVAB

Habitat de caractère
Fenêtres bois "à l'ancienne"
Mouton gueule de loup
Crédit d'impôt

01 39 15 84 84

Pris très compétitifs • Fenêtre - Porte • Volet - Porte cochère • Autre menuiserie nous consulter

Repose de vos poignées (crémone - espagnolette)

8, rue de Stalingrad - 78800 HOUILLES
www.fenetresrenovab.com

p.deschard@free.fr

ecco

Chaussures pour le travail,
la détente, le plein air et la marche



Prenez le temps de vous promener sur le site [ecco](http://www.ecco.com).

Vous allez trouver les informations
sur la matière première etc. etc.

Ecco possède ses propres tanneries et usines de fabrication
et contrôle de ce fait toute la chaîne du cuir à la livraison
à notre magasin www.ledrakkar.com

LE DRAKKAR • 27, rue Carnot • 78000 Versailles

Tél. : 01 39 02 04 78 • www.ecco.com

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

Méthode exclusive de
rééducation alimentaire

**JE MANGE ÉQUILIBRÉ
sans me priver!**



Plan diététique
PERSONNALISÉ



Suivi hebdomadaire
GRATUIT avec votre
diététicienne nutritionniste



Gamme de
PRODUITS NATURELS



Vous aider à retrouver votre poids idéal
par une alimentation simple et équilibrée.
C'est notre engagement chez Natur-
house !

Dans notre centre, vous êtes pris en charge par
une diététicienne nutritionniste diplômée
d'état, d'abord par un bilan complet (1/2 heure),
puis par un suivi hebdomadaire (1/4 d'heure).

Toutes les consultations sont gratuites,
seuls les compléments alimentaires à base de
plantes, associés au plan diététique, sont à
votre charge.

Naturhouse, qui conçoit sa gamme de produits
exclusifs, a été choisi par plus de 3 millions de
personnes en dix ans.



**VOTRE BILAN
DIÉTÉTIQUE OFFERT***

*Bilan diététique à destination à réaliser par notre diététicienne nutritionniste sur présentation de ce coupon.
Offre réservée aux clients, valable une seule fois par personne lors de la première visite jusqu'au 31/12/2012.

10 av. Général de Gaulle - Galerie Commerciale Les Manèges
(RER C - Gare Rive Gauche) - 78000 VERSAILLES

Prenez rendez-vous avec votre diététicienne-nutritionniste :

<http://blog.naturhouse.fr/versailles>

01 39 25 08 80

SOLANGE CATRY

Sa vie en l'air

Témoignage privilégié des grandes heures de l'aéronautique, Solange Catry, une des premières hôtesses de bord à Air France, raconte la naissance d'un métier qu'elle a voulu faire évoluer par tempérament mais aussi pour profiter le plus longtemps possible d'une merveilleuse épopée dont elle évoque ici les souvenirs.

Le 17 juillet 1946, Solange Catry embarque pour son premier vol en tant qu'hôtesse de bord à Air France. Un Paris-Londres sur un DC 3 qu'elle n'oubliera jamais : « *J'ai travaillé ce jour-là avec un steward qui volait pour la deuxième fois seulement ; ce n'était pas franchement rassurant... Nous avons été malades pendant tout le vol...* ». Dans son ouvrage, « *Sur les ailes de l'Hippocampe* », paru chez Buchet-Chastel en 1982, Solange Catry, figure très médiatique et très colorée des premières épopées aériennes, raconte avec justesse et humour ces années où le monde de l'aéronautique se développe, la naissance d'un métier qui deviendra très vite l'objet de multiples rêves et légendes. En France, avant la guerre, seuls les stewards sont admis à bord. Ils arrivent avec toutes sortes de marchandises dans leur cabas : champagne, vins, sandwiches... et les vendent à bord. C'est après la guerre qu'Air France décide d'organiser son service hôtelier avec deux grands chefs et des hôtesses pour servir les passagers. « *Je crois aux intuitions* », raconte Solange Catry. « *Je donnais des cours particuliers d'anglais dans une famille deux soirs par semaine ce qui me permettait d'avoir régulièrement un vrai repas. La mère de famille qui lisait Le Figaro, me parle d'un article sur un nouveau métier qui devait, selon elle, m'aller « comme un gant ».* Pour devenir hôtesse de bord, il faut, selon le journaliste de l'époque, avoir « *le visage avenant, de la personnalité et de la distinction, entre 21 et 30 ans, ne pas mesurer moins de 1,55 mètres, pas plus de 1,70 mètres et un tour de taille supérieur à 70 centimètres vous était fatal* ».

« IL NE FAUT PAS SURVOLER SA VIE, IL FAUT LA VIVRE »

Enfin, il faut parler anglais, être dégourdie, aimer servir les autres et être aimable mais « cela va de soi »... Lorsque Solange raconte sa vie, elle sort un classeur entier de coupures de presse réunies par sa mère, car très vite, elle devient la petite chérie des médias, par les formules qu'elle emploie et les personnalités qu'elle sert. Elle s'adresse de la même manière aux VIP comme aux



SON PARCOURS

8 août 1920

Naissance.

7 juillet 1946

Premier vol

7 avril 1967

Reçoit la Médaille de l'Aéronautique.

1968

Devient Chevalier de l'Ordre National du Mérite pour sa mission aux Jeux Olympiques de Grenoble en 1968, où elle était chargée de gérer toutes les hôtesses.

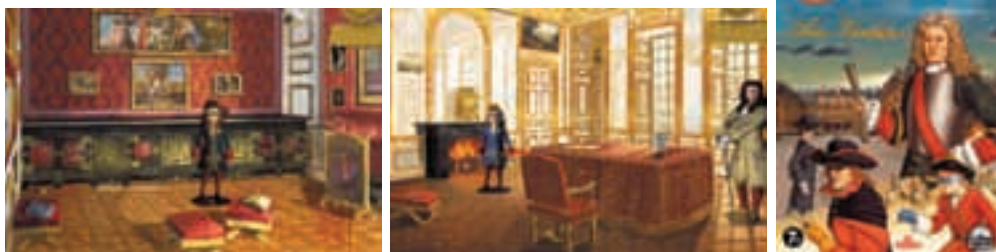
1979

Devient Chevalier de la Légion d'Honneur pour l'ensemble de sa carrière.



plus modestes et cela plaît. Marlon Brando lui apporte son repas. Elle s'attache l'affection des plus grands et devient ainsi l'hôtesse attirée de la cour royale marocaine. Lorsque Mohammed V vole sur Air France, c'est à Solange que l'on confie Sa Majesté qui lui rétorque lorsqu'elle s'excuse de la spontanéité avec laquelle elle s'adresse à lui : « *Appelez-moi Monsieur si vous le souhaitez, mais apportez-moi votre bouillotte car je suis gelé !* » Le 30 mai 1950, Air-France inaugure sa nouvelle ligne Paris-Milan. Le vol est si rapide (1h50!) que les 36 passagers du Constellation n'ont même pas le temps de boire leur digestif... Professionnelle, Solange tient à servir les cognacs ; dehors, les officiels attendent, les journalistes attendent... mais elle ne fléchit pas sur le service ! Solange Catry, l'air de rien, si ce n'est de ce qu'elle est, révolutionne son métier. Elle repousse de 5 ans la date limite de la retraite fixée à 35 ans ; lorsqu'elle atteint les 40 ans, elle ne « moufte pas » et réussit à voler encore 6 ans... En l'air, les sentiments filiaux entre les membres de la compagnie se créent et perdurent. « *On ne peut pas faire ce métier comme un autre ; à l'époque nous jouions notre vie et les premières années, les accidents étaient fréquents. Plusieurs fois j'ai eu la tristesse d'annoncer aux familles la disparition d'un de leurs proches* ». C'est évidemment du ciel qu'elle aperçoit Versailles pour la première fois. « *Un jour, mon patron qui habitait Versailles et en avait assez de me ramener à Colombes a demandé à sa femme de me trouver un appartement dans la Cité Royale. C'était en 1962. Depuis, je vis ici* ». Saluée, décorée, aimée, Solange a fait de sa compagnie une famille qu'elle élargit « chaque jour que Dieu fait » par ce sourire qu'elle diffuse comme une carte de visite et par ses yeux qui regardent souvent le ciel avec un petit air de nostalgie. ■

« ENQUÊTE À VERSAILLES sous Louis XIV »



Après le défi de l'Athanor dans le 1^{er} CD-Rom, c'est autour du grand ingénieur militaire Vauban de nous emporter dans de nouvelles aventures dans la fascinante Europe du XVII^e siècle. Le nouveau jeu de stratégie et d'aventure historique de la société Némopolis est destiné aux enfants à partir de 7 ans. Devenez tour à tour détective, corsaire, ingénieur et stratège pour déjouer les plans du redoutable adversaire qui a juré la perte du Roi Soleil. Découvrez Versailles, mais aussi le Luxembourg ou encore les fortifications de Saint-Martin de Ré avec l'aide de l'encyclopédie interactive. En vente dans les boutiques du Château, à l'Office de Tourisme et à la Maison de la presse de Versailles. ■

Renseignements sur www.nemopolis.fr



Forum des métiers de l'aide à la personne

Le Pôle Emploi de Versailles Vergennes, en partenariat avec la communauté de communes de Versailles Grand Parc, organise, le **mardi 8 septembre** de 9 h à 12 h, les nouvelles « Rencontres de l'aide à la personne » à l'Hôtel de Ville.

Cette 5^e édition a pour objectif de mettre en contact direct les employeurs et les demandeurs d'emploi tout en favorisant le travail de proximité.

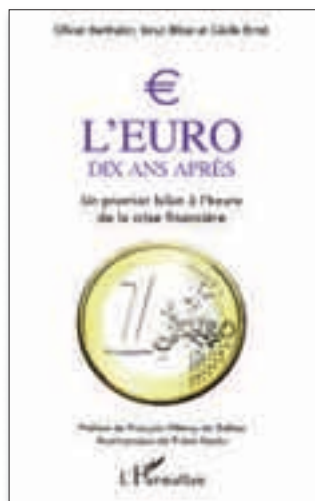
Aujourd'hui, de nombreuses offres dans les domaines de la garde d'enfants, de l'aide aux personnes âgées et handicapées ou du ménage sont à pourvoir, à temps plein ou partiel.

Renseignements auprès du Pôle Emploi Versailles Vergennes au 39 49.

« L'EURO, 10 ans après »

Ce livre écrit à l'occasion des 10 ans de l'euro, retrace les grandes étapes de la construction monétaire européenne et en fait le bilan. Les auteurs, tous les 3 Versaillais, Olivier Barthalon, conseiller municipal de Versailles, Ionut Bibac, membre du Mouvement Européen et Cécile Ernst, agrégée de sciences économiques, démontrent que l'euro apporte stabilité et sécurité aux citoyens européens et que l'Union Européenne dépasse, par bien des aspects, les États-Unis, grande puissance financière. ■

Publié chez L'Harmattan.



Maltraitance des personnes vulnérables

L'Association Gérontologique des Yvelines (AGY) et Cogitey organisent une conférence « La maltraitance envers les personnes âgées et les personnes handicapées, parlons-en » le **mardi 29 septembre** de 19h30 à 22h dans les locaux de la Clinique de la Porte Verte. Au programme : interventions sur le programme de bientraitance, la maltraitance plus spécifique des personnes handicapées, le « droit et la maltraitance » et les dispositifs mis en place dans les Yvelines. La deuxième partie de la soirée sera consacrée à un débat entre le public et les professionnels.

Renseignements auprès de la Cogitey au 01 39 63 74 15.

ET AUSSI...

Groupe F

Fort du succès des années précédentes, le Groupe F enflamme de nouveau les 4, 5 et 10, 11 et 12 septembre à 21 h 30 le Bassin de Neptune par des feux d'artifices, des personnages de lumière et des images animées sur le thème « Cyrano de Bergerac et les empires du Soleil ». Il conçoit et réalise des spectacles pyrotechniques monumentaux dans le monde entier. Un voyage unique, à travers l'exploration utopique des univers solaire et lunaire.

Exposition à la Galerie Anagama

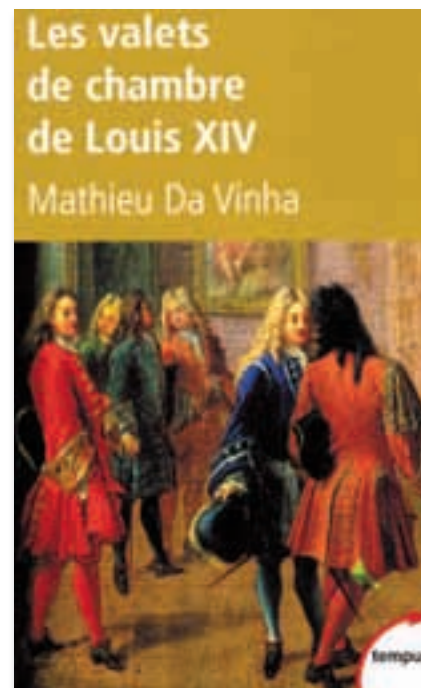
La galerie Anagama expose du **dimanche 13 septembre au samedi 31 octobre** deux artistes : Teresa Gironès (sculpteur céramiste) déjà exposée en 2008, figure majeure de la céramique contemporaine espagnole et SYLC, artiste peintre très tendance des Yvelines. La première donne vie à des personnages habités, mystérieux et silencieux et la deuxième nous emporte quant à elle dans un univers onirique, peuplé de petits êtres candides aux visages ronds.

5, rue du Bailliage. Tél. : 01 39 53 68 64.

« Les valets de chambre de Louis XIV »

Mathieu Da Vinha, docteur en histoire, est responsable de la recherche et de la formation au Centre de recherche du château de Versailles. À force de lecture de mémoires et d'archives, il analyse dans son nouveau livre, la vie des valets de chambre au XVII^e siècle. « Les valets de chambre de Louis XIV » retrace l'origine, l'itinéraire, l'ascension, et l'enrichissement de ces hommes à la charge difficilement acquise et soigneusement conservée.

Publié chez Tempus.



COLLECTE DES DÉCHETS



• **Bac gris (déchets ménagers) :**
Lundi, mercredi, vendredi et samedi soir



• **Bac bleu (journaux, cartons d'emballage, bouteilles plastiques, emballages métalliques) :** Jeudi soir



• **Bac marron (végétaux) :** Mardi soir

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants s'effectue un jour par semaine et par secteur. Pour connaître votre secteur de collecte, contacter le numéro vert de Versailles Grand Parc.

PRODUITS TOXIQUES

- **Samedi 5 septembre** au centre commercial Richard Mique (le matin) et dans la rue Claude Debussy (l'après-midi).
- **Samedi 12 septembre** au square Jean Houdon (le matin) et au centre commercial de Satory (l'après-midi).
- **Samedi 19 septembre** sur la place Saint-Louis (le matin) et au Carré à la Marée, place du marché Notre-Dame (l'après midi).
- **Samedi 26 septembre** à la maison de quartier de Porchefontaine (le matin) et à la maison de quartier des Prés-aux-Bois (l'après-midi).
- **Samedi 3 octobre** au centre commercial Richard Mique (le matin) et dans la rue Claude Debussy (l'après-midi).

Ce service est réservé aux particuliers munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Sont considérés comme des déchets toxiques les : piles et batteries, huiles et filtres à huile, peintures, solvants, colles et vernis, produits phytosanitaires et pesticides, médicaments et cosmétiques, ampoules et tubes fluorescents, cartouches d'encre et radiographies.

Pour tous renseignements sur les collectes, merci de contacter les services de Versailles Grand Parc au



(numéro vert : appel gratuit depuis un poste fixe).

VACCINATIONS GRATUITES

Quel que soit leur lieu de résidence, les adultes et les enfants à partir de 6 ans peuvent se faire vacciner gratuitement et sans rendez-vous au centre médico-scolaire du 33, rue du Parc de Clagny :

- **mercredi 2 septembre** de 10 h 30 à 12 h 30

- **jeudi 10 septembre** de 16 h 30 à 18 h 30
 - **mercredi 23 septembre** de 10 h 30 à 12 h 30
- Ces vaccinations concernent la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons et la rubéole. Le vaccin est fourni par la Ville.
Renseignements au 01 30 97 81 37.

OPÉRATIONS « GRAND LAVAGE »

Ces nouvelles opérations consistent à nettoyer à fond une rue ou une avenue, en l'absence des voitures. Les propriétaires sont prévenus de ces opérations par un planning et par un affichage public. Prochaines dates :

Lundi 7 septembre interdiction de stationner de 7 h à 16 h rue du Maréchal Foch de l'avenue de Saint-Cloud au boulevard de la Reine.

Lundi 14 septembre interdiction de stationner de 7 h à 16 h rue du Maréchal Foch de boulevard de la Reine au square Jean Houdon.

Lundi 21 septembre interdiction de stationner de 7 h à 12 h rue Clemenceau et place André Mignot.

LE 112 POUR TOUTES URGENCES

Après le 18 pour appeler les pompiers, le 15 pour le SAMU, le 112 ! C'est un numéro unique d'appel d'urgence accessible où que vous soyez dans l'Union Européenne. Ce numéro est valable pour les urgences, médicales ou autres, et secours aux personnes.

Renseignements auprès de « UFC Que Choisir Versailles » au 01 39 53 23 69

GARE AUX TIQUES

Les tiques ne sont jamais rares en forêt et pullulent en cette saison. Ainsi lors de promenade en forêt, il vaut mieux être en pantalon et avec des chaussures fermées si possible. Après une promenade, il faut toujours s'inspecter soigneusement et surtout dans les replis (aisselle, entre jambes, derrière les genoux etc.).

Si vous vous faites tout de même piquer, voici quelques conseils d'usage. Pour l'enlever, il faut être rapide, car plus elle reste plus il y a de risques d'attraper la maladie de Lyme (pas d'éther car elle régurgite). L'idéal est un tire-tique, en vente en pharmacie. Ne pas utiliser de produits pour aider cette extraction, puis désinfecter le lieu de la pique.

NUMÉROS UTILES

Allô Propreté	01 30 97 82 79
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Centre communal d'action sociale	01 30 97 83 00
Commissariat de police	01 39 24 70 00
Conciliateur de justice	01 39 50 51 66
EDF dépannage	08 10 33 30 78
Fourrière automobile	01 39 53 08 99
GDF dépannage	08 10 43 30 78
Hôtel de Ville	01 30 97 80 00
Objets trouvés	01 30 21 25 77
Phébus	01 39 20 16 20
Police municipale	01 39 50 25 48
Police secours	17
Préfecture des Yvelines	01 39 49 78 00
SAMU	15
Sapeurs-pompiers	18
Sécurité sociale	36 46
SEVESC	01 39 24 39 24
SNCF (Transilien)	08 90 36 10 10
SOS Médecins	01 39 58 58 58
Urgences dentaires	01 39 51 21 21
Versailles Grand Parc	01 30 83 03 10

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 septembre

Danino
3, rue Royale (Saint-Louis)

Dimanche 13 septembre

Cassedanne
13, rue des Etats-Généraux (Chantiers)

Dimanche 20 septembre

Harrois
5, rue Antoine Richard (Bernard de Jussieu)

Dimanche 27 septembre

Kanouï
8, rue de la Paroisse (Notre-Dame)

Dimanche 4 octobre

Thouvenin
12/12 bis rue du Général Pershing (Clagny-Glatigny)

En cas d'urgence la nuit, contactez le commissariat de police central de Versailles (numéro ci-dessus).

NAISSANCES

Nos meilleurs vœux de bienvenue à...

- | | | |
|--|--|---|
| 14 mai : Maxime Peyronnet | 22 juin : Alexis Lhomme / Théophile Costa / Louis Prevost / Armand Schwoertzig | 2 juillet : Gabriel Longueville |
| 12 juin : Adem Saadallah | 23 juin : Maxime Noireaux | 3 juillet : Victoire Garnier |
| 13 juin : Corentin Giraud | 24 juin : Emile David | 4 juillet : Victor Torres Tricard / Marie-Liesse Renaud / Alexandre Laubry |
| 14 juin : Clément Joly / Maïssa Mennani | 25 juin : Manon Gal / Maëlle Plainecassagne / Paul Cotto | 5 juillet : Imen Berkani |
| 15 juin : Timothée Voittelier | 26 juin : Eve Cottin / Cyrielle Rutard--Montewis | 7 juillet : Mathilde de Abreu / Ali Ayeb / Omblin Regnier / Ambroise Heraud |
| 16 juin : Loane de Lima | 28 juin : Syan Jeannot / Raphaëlle Le Bourgeois | 8 juillet : Amir Diou |
| 17 juin : Lilo Tunc / Pia Bequié | 29 juin : Lucie et Marie Carrara / Kamsan Kandavel | 9 juillet : Gaétan Vannier |
| 19 juin : Maïwen Susini / Baptiste Leoutre | 30 juin : Louis-Samuel Imard--Farouz | 10 juillet : Gaspard Deroche--Rios / Daria Mitjans / Oscar Fayon |
| 20 juin : Arthur-Rein de Boer / Camille L'Henaff / Delaïa Lubanza / Grégoire Pottier | 1 ^{er} juillet : Anton Tsanga / Ambroise Jullié | 11 juillet : Mélissa Mougin |
| 21 juin : Maguelonne Roux / Philippine Giurovich / Léon Frigoli | | |

MARIAGES

Toutes nos félicitations à...

- | | | |
|---|--|--|
| 18 juin : Mathilde Hazard et Rémy Givelet | 26 juin : Claudine Péricaud et Jean-Christophe Sammut / Ikrame Bahaeddine et Majid Belarbi | Myrtille Valentini et Thomas Barbier / Juliette Dufourmantelle et Olivier Ruch / Cécile Desclèves et François-Régis de Bailliencourt dit Courcol |
| 19 juin : Céline Carpentier et Stéphane Lorand / Jae Im Lee et Philippe Héлары | 27 juin : Laetitia Decré et Bertrand Donon / Virginie Vézinat et Willy Meier / Céline Naveau et Alexis Fortier / Isabelle Jourdain et Maximino Coelho Pereira / Anne Monsifrot et Pierre-Antoine Auvin | 9 juillet : Tharshini Yogarasha et Tharmalingam Pavananthan |
| 20 juin : Mariette de Freitas et David Martins / Delphine Ulrich et Gilles Boisneault / Alexandra Lebreuilly et Nicolas Matignon / Marie-Céline Gagnepain et Olivier Aubanelle / Anne Bouquin et Pierre-François Mitton / Cécila Pineda et François-Xavier de Méric de Bellefont / Sylvine Grognet et Komphaek Chhith / Gwenaël Pageot et Davy Lemarneur / Chrystel Lardy et Arnaud Dal | 4 juillet : Marie-Alice Riou du Cosquer et Olivier Rio / Marguerite-Marie Jouslin de Noray et Guillaume de Langlois / Marie-Charlotte Lablaude et Samuel Mollière / Gaëlle Arnaud et Zwolf Carlo / Constance Archambeaud et Aurélien Benoist-Lucy / Mylène Hermange et Jean-Luc Paquet / | 11 juillet : Amina Doumir et Boubakeur Gagaa / Virginie Dietrichs et Olivier Laplaud / Emilie Gombart et Alexandre de Retz de Serviès / Isabelle Chemel et Eric Bourget / Angélique Lagarde et Nicolas Tasseel / Sophie Mouton et Nicolas Pichon |
| 23 juin : Iryna Oloyer et Lucas de Fabry | | 13 juillet : Paméla Sobotka et Arnaud de Macé de Gastines / Noura Amani et Zakaria Khchiche |
| 25 juin : Mélanie Lamy et Jean-Baptiste Michaud | | |

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux proches de...

- | | |
|---|---|
| 4 juin : Bernard Perroche (79 ans) | 6 juillet : Eveline Bajoux née Dumont (80 ans) / Suzanne Vivier née Lerenard (94 ans) / Louise Feder née Radou Demol (98 ans) |
| 5 juin : Phan Van Tha Dith (50 ans) | 7 juillet : Andrée Flamand (82 ans) |
| 26 juin : Sabine Jacquet née Tiran (87 ans) | 8 juillet : Jean Guynot (77 ans) / Sidonie Lesterme née Vanrenterghem (100 ans) |
| 27 juin : Alain Hagues (56 ans) | 11 juillet : Claude Couroyer (86 ans) |
| 29 juin : François Lehaneur (80 ans) | 14 juillet : Jean Fer (88 ans) / Christine Maufras du Chatellier née Souchier (58 ans) |
| 30 juin : James Mc Bain (79 ans) / Marie Welschinger (88 ans) | |
| 1 ^{er} juillet : Yves Eymard-Duvernay (83 ans) / Antoinette Roquebert (80 ans) | |
| 3 juillet : Lucienne Fer née Le Bray (84 ans) | |



MARGUERITE LE GALL

Mère d'une famille de six enfants du quartier Saint-

Louis, conseillère municipale déléguée à l'action sociale, vice-présidente et présidente du CCAS de 1965 à 1977, elle poursuivra sa participation à l'action municipale en qualité de vice-présidente de l'université inter-âges. Marguerite Le Gall s'est éteinte paisiblement le 6 juillet à l'âge de 95 ans, entourée de ses 16 petits-enfants et de ses 47 arrières petits-enfants.

Le magazine Versailles ne publie que les naissances et les décès des Versaillais nés ou décédés à Versailles.

AVERTISSEMENT :

LES TEXTES CI-APRÈS SONT DES TRIBUNES LIBREMENT OUVERTES AUX GROUPES QUI COMPOSENT LE CONSEIL MUNICIPAL. ILS N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR VERSAILLES

Une intercommunalité plus valorisante pour Versailles

Le vote lors de la dernière séance du conseil municipal du 2 juillet d'une délibération prévoyant la modification des statuts de Versailles Grand Parc est une décision importante. Elle permet en effet le passage de Versailles Grand Parc, du statut d'intercommunalité de communes à celui d'intercommunalité d'agglomération. Conduite par François de Mazières, président de l'intercommunalité, en étroite concertation avec les dix autres maires des communes membres, cette transformation juridique offre trois atouts importants à la Ville de Versailles. Budgétaire en premier lieu : la communauté de communes de Versailles était d'une taille disproportionnée (170 000 habitants, la plus grosse de France) et particulièrement desservie par les critères d'attribution des dotations de l'État. En passant au statut de communauté d'agglomération, la dotation versée par l'État au Grand Parc se trouve multipliée par dix (de 800 000 € à plus de 8 millions). Le deuxième

acquis de cette transformation est d'ordre politique, puisque la gouvernance de la communauté de communes du Grand Parc est basée sur la stricte égalité des voix entre les communes la composant. Versailles, représentant 52 % de la population totale du Grand Parc, détient ainsi, dans l'assemblée décisionnaire du conseil communautaire, trois voix, tout comme Toussus-le-Noble, plus petite commune de l'intercommunalité (Moins de 1 000 habitants). En passant en communauté d'agglomération, le maire de Versailles a obtenu une plus juste représentation, la Ville de Versailles portant le nombre de ses représentants à 30 % du collège. En troisième lieu, l'élargissement des compétences a été réfléchi pour favoriser les avantages budgétaires et économiques tout en minimisant les transferts de charges administratives correspondants. Ainsi, les compétences relevant de l'intercommunalité restent celles de l'actuelle communauté de communes (le développement économique, l'aide au logement, les transports) et sont élargies à la gestion de l'eau et aux établissements d'enseignement musical.

L'élargissement à la compétence eau, sans incidence directe sur les Versaillais, aura été permis grâce notamment à l'adoption par le parlement, à l'initiative des élus du Grand Parc, d'un amendement qui permet aux communes de notre agglomération de rester membres de leurs actuels syndicats. Une modification dont on peut souligner l'exceptionnelle rapidité, grâce à la mobilisation de nos élus. Dernier atout et non des moindres, le passage en communauté d'agglomération signifie le passage à une taxe professionnelle unifiée sur l'ensemble du territoire du grand parc. La mutualisation de cet impôt au niveau des onze communes du grand parc permet à Versailles d'atténuer une de ses grandes faiblesses : le faible montant de sa taxe professionnelle. Le financement par le Grand Parc de la création d'une pépinière d'entreprises dans l'ancienne école désaffectée du quartier Moser en sera l'un des premiers acquis. Pour notre équipe, le passage au 1^{er} janvier 2010, est une belle étape qui devrait contribuer à ce nouveau souffle qui fut le thème de notre campagne.

La majorité municipale

VERSAILLES AUTREMENT

Le château.....

Le château, le parc et la ville de Versailles constituent un ensemble historique qui détient une place de premier plan dans le patrimoine culturel symbolique de la France et de l'humanité. Son mouvement présent et à venir, concerne tous les êtres humains, et, à ce titre, également les habitants et les élus de notre cité. Évoquons et mettons en partage ici quelques réflexions qui s'y rattachent.

- Les rapports entre les composantes de cet ensemble versaillais, ont pris des traits diversifiés et en partie changeants du XVII^{ème} siècle à nos jours. La richesse et la consistance historique véritables de cet ensemble ne résident pas dans l'une ou l'autre des périodes historiques considérées isolément. Ils résident dans l'ensemble des apports spécifiques différents des étapes de ces trois siècles.

En ce sens, le « vrai » Versailles ce n'est point par exemple dans la période des années 1770 à 1789, elles-mêmes complexes (et souvent

réduites au « Versailles de Marie-Antoinette » dans la vulgate médiatique).

- Autre question majeure : le besoin, la nécessité culturelle même, de bien mieux porter à la connaissance des milliers de visiteurs venus de France et du monde entier, des deux dimensions majeures et contrastées qui se cristallisent sur l'histoire de Versailles. D'un côté, les cadres de vie, les ensembles architecturaux, sculpturaux, paysagers qui nous viennent de l'Ancien Régime. De l'autre l'émergence et l'affirmation à Versailles de la Révolution avec le drapeau et l'hymne de la nation française, la suppression des privilèges, et les principes de portée universelle, l'égalité des droits, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

- Dernière question, non la moindre, le patrimoine culturel et spirituel que constitue l'ensemble versaillais relèvent (notamment dans les ressources financières qui lui sont nécessaires) par statut et par dignité d'essence de la responsabilité publique et nationale. Non des opérations et des processus publicitaires et

mercantiles liés aux firmes privées. Le Parc ne doit pas se muer en bases de ponctions accrues et multipliées réduisant sans cesse les accès dans la gratuité des Versaillais et des autres visiteurs aux paysages de ce patrimoine de la France et de l'humanité.

Nous pouvons nous rassembler pour imposer à nouveau l'élargissement, dans le temps de l'année et dans les espaces du Parc, des zones d'accès gratuit pour tous. Au-delà, si l'on veut arrêter l'actuelle privatisation rampante, il est nécessaire d'amener l'État à donner au Château, à sa direction les ressources financières publiques et les emplois stables et qualifiés, nécessaires à leur mission.

La Gauche Unie

Catherine NICOLAS, Antoine CASANOVA,

Sophie PILLARD, Serge DEFRANCE,

Danielle LEGUE, Sylvain LOBBE

06 62 92 26 24

GaucheUnie@VersaillesAutrement.net

UNION POUR LE RENOUVEAU DE VERSAILLES (U.R.V.)

Versailles va-t-elle disparaître ?

Certains prétendent sans doute que je dramatise. Ils auront tort. Nous sommes en effet menacés, nous Versaillais, de perdre définitivement la maîtrise de notre destin commun. Oh, certes, la démocratie locale est loin d'être parfaite, tant elle est ligotée dans des réglementations tatillonnes ! Mais les citoyens ont le pouvoir de déterminer l'avenir de leur Ville en choisissant les élus qui prendront les décisions en leur nom. Or, la démocratie a un ennemi redoutable : la technocratie. Les préfets, qui n'ont jamais digéré le dessaisissement dont ils ont été "victimes" en 1982, lors de la loi Defferre, et les hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, ne rêvent que d'en finir avec les libertés communales ! C'est pourquoi ils ont inventé des superstructures administratives au fonctionnement opaque, placées au-dessus des communes et qui sont destinées à s'emparer de l'essentiel de leurs attributions. En 2002, l'ancienne municipalité nous a fait entrer dans

un de ces "machins" : la communauté de communes dite du "Grand Parc".

L'échec de ces structures est partout patent, il est confirmé par tous les rapports, comme il l'est à Versailles même. L'opération antidémocratique a commencé petitement, mais les transferts de compétence ont augmenté d'année en année, ainsi que les impôts affectés à la nouvelle structure. Tout cela en pure perte, parce que la coopération entre les communes, quand elle est utile, peut prendre des formes qui ne lèsent en rien la démocratie. Du reste, la meilleure chose que l'on pourrait espérer pour Versailles, en matière de rapprochement communal, serait une fusion avec Le Chesnay, qui ferait naître une commune de plus de 100.000 habitants. Mais Le Chesnay ne fait même pas partie du "Grand Parc" !

Aujourd'hui, le maire actuel, élu en 2008 sur des promesses de rupture avec la municipalité dont il était issu, entend cependant aller plus loin que son prédécesseur, puisqu'il veut passer à l'étape supérieure : la communauté

d'agglomération. Si ce projet néfaste devait aboutir, la Ville de Versailles ne serait plus qu'une coquille vide. Elle aurait quasiment disparu, n'ayant plus à s'occuper que des bordures de trottoir et autres sujets actuellement fort bien traités dans les conseils de quartier. Autant dissoudre le Conseil municipal ! J'ai demandé au maire de consulter les Versaillais par référendum sur ce sujet qui détermine leur avenir. Si un véritable débat peut s'engager, nul doute que nos concitoyens auront la sagesse de refuser le suicide collectif.

Henry de Lesquen
président de l'U.R.V.

www.urv.fr

01 39 49 99 78

B.P. 70313 - 78003 VERSAILLES CEDEX



en un mot

Forum

Ce mot latin signifiant « marché » représentait, du temps de la Rome antique, une place où se discutaient les affaires publiques. Alors que l'« agora » grecque remplissait la même fonction, seul le mot forum a rejoint le vocabulaire courant pour désigner aujourd'hui, plus symboliquement, un lieu de réunion et d'échange autour de questions diverses. On retrouve notamment ce mot dans l'univers du multimédia où il définit un espace thématique virtuel de discussion. Ce vocable est également utilisé par la Ville de Versailles pour deux de ses événements : le Forum des tout-petits qui s'est déroulé en mai dernier et qui réunissait les acteurs de la petite enfance et les parents d'enfants de 0 à 3 ans de Versailles et le Forum des associations, grand rendez-vous de présentation des associations versaillaises.

VERSAILLES MAGAZINE et vous

- Si vous souhaitez diffuser une **information** dans le magazine municipal, merci de nous la transmettre au moins 1 mois avant la parution du magazine à magazine@versailles.fr ou contactez-nous au 01 30 97 81 01. La rédaction traitera votre demande selon la pertinence de l'actualité et en fonction de la place disponible.
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise... Si vous voulez faire connaître vos activités par le biais de la **publicité**, contactez Sylvie Cior au 01 30 21 18 20. Elle vous renseignera sur les tarifs ainsi que sur les données techniques des documents à fournir.
- Vous ne recevez pas régulièrement notre mensuel dans votre boîte aux lettres ? Merci de signaler vos nom et adresse à la Direction de la communication au 01 30 97 81 01.



samedi
12 septembre

FORUM Associations



de 10h à 19h
Avenue de Paris

Renseignements
01 39 24 19 80



VERSAILLES

Carte ou menu ? Les garanties **santé** à votre **goût**.



Votre agence à Versailles :
30 rue Carnot
78000 Versailles

Spheria
Val de France,
la mutuelle
sur mesure



SOURIEZ, VOUS ÊTES **ASSURÉ**

www.svf.fr

N°Azur 0 810 12 13 46

PRIX D'UN APPEL LOCAL